Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 68 (2004)
Heft: 269-270

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

John FOUGHT éd., *Leonard Bloomfield. Critical Assessments of Leading Linguists*, London/New York, Routledge et Taylor & Francis Books, 3 volumes, 1999, XIII–321 p. + VI–344 p. + VI–334 p., 450 £.

Ces trois volumes d'appréciations critiques réunissent la majeure et la meilleure partie de la littérature secondaire consacrée à Leonard Bloomfield (1887-1949), un des plus grands linguistes du 20e siècle et à qui, fait surprenant, aucune grande étude d'ensemble(1) n'a été consacrée jusqu'ici. Il faut donc se réjouir du fait que John Fought, co-auteur de ce qui constitue à notre avis la meilleure analyse historiographique du structuralisme américain(2), a pris l'initiative de constituer ce recueil en trois volumes. On y trouve réimprimés des travaux de plusieurs types: comptes rendus de (certaines) publications de Bloomfield, analyses plus ou moins contemporaines de ses conceptions, articles nécrologiques, analyses historiographiques des principes de la linguistique bloomfieldienne et de l'œuvre des «néo-bloomfieldiens», comptes rendus de publications secondaires. Les travaux réimprimés ici s'échelonnent entre 1915 et 1995(3).

Les textes recueillis ici ont été groupés en diverses sections. Le premier volume ne comporte qu'une seule partie, «Biographical Sketches», qui inclut 17 pièces; on y trouve e.a. la nécrologie de Bloomfield par Bernard Bloch (parue dans *Language* 1949), à côté de souvenirs personnels évoqués par Kenneth Pike et de plusieurs chapitres ou paragraphes extraits d'ouvrages généraux consacrés au structuralisme ou à l'histoire de la linguistique moderne (par ex. de J. T. Waterman, de F. Dinneen, de

---

(1) Le travail de R. A. Hall, *A Life for Language. A Biographical Memoir of Leonard Bloomfield*, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins, 1990, ne saurait prétendre au statut d'une étude historiographique solide; cf. notre compte rendu dans *Orbis* 36 (1991), p. 467-471.

(2) D. Hymes – J. Fought, *American Structuralism*, The Hague/Paris, Mouton, 1981.

(3) En fait 1993, car le texte extrait de F. P. Dinneen, *General Linguistics*, Washington, Georgetown University Press, 1995, figure déjà dans les éditions antérieures de ce manuel; ainsi, le texte le plus récent inclus est le chapitre consacré à Bloomfield dans S. O. Murray, *Theory Groups and the Study of Language in North America*, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins, 1993.

G. C. Lepschy, de D. Hymes et J. Fought). Recommandons ici la lecture de l'excellent article de R. H. Robins: «Leonard Bloomfield: The Man and the Man of Science», publié d'abord en 1988 [231-250].

Dans le second volume, on trouve trois sections. La première (nos 18-22) contient les comptes rendus du premier grand travail de Bloomfield, son *Introduction to the Study of Language* (1914; réimpression en 1983)(4). La seconde (pièces 23 à 31) contient des comptes rendus de son ouvrage classique *Language* (1933; édition britannique en 1935; nombreuses réimpressions). Signalons qu'on trouve ici le compte rendu de *Language* par Antoine Meillet (dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 1933), à côté de ceux de Debrunner, Kent, Sturtevant, Bolling e.a. La troisième section est intitulée «Meaning: Sources in Psychology, Philosophy and Linguistics; Tertiary Responses»; c'est la section la plus étendue (pièces 32 à 57), où l'on trouve des études sur la place de la sémantique chez Bloomfield, sur son rapport avec le béhaviorisme, sur sa lecture du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure, mais aussi beaucoup de comptes rendus, surtout de la *Leonard Bloomfield Anthology* éditée par Charles F. Hockett (1970; réédition partielle en 1987) et de l'étude de R. A. Hall (citée dans la note 1). On y trouve aussi, curieusement, comme pièce 51 un «review of Hockett 1977» par M. Silverstein(5). Il s'agit de l'article de compte rendu de M. Silverstein, paru dans *International Journal of American Linguistics* (vol 44 [1978], p. 235-253) d'un recueil d'articles de Charles Hockett, *The View from Language* (1977); sans vouloir nier ni la pertinence ni l'intérêt linguistique des remarques de Silverstein et sans vouloir remettre en cause la fidélité du regretté Charles Hockett aux principes bloomfieldiens, il nous semble que cette pièce devrait plutôt avoir sa place dans un recueil de «Critical assessments» consacré à l'œuvre de Hockett.

Le troisième volume comporte quatre sections. La première, «Bloomfield's Phonology, Morphology and Syntax» inclut huit études (nos 58-65) sur les conceptions générales de Bloomfield et sur ses techniques de description en phonologie, morphophonologie, morphologie et syntaxe (signalons ici l'inclusion de deux articles classiques de K. L. Pike: «Taxemes and Immediate Constituents» [1943] et «On Tagmemes, née [*sic*] Gramemes [*sic*]» [1958]). La seconde section ne contient que deux articles (nos 66 et 67), par W.G. Moulton, sur l'œuvre de Bloomfield dans le domaine germanique et indo-européen. La troisième section inclut une dizaine de documents (nos 68-78) concernant l'œuvre de Bloomfield dans les domaines austronésien et algonquien (à côté de comptes rendus à propos de ses grammaires de l'ojibwa et du menomini, on y trouve deux articles classiques: E. Sapir, «The Concept of Phonetic Law as Tested in Primitive Languages by Leonard Bloomfield» [1931] et Ch. F. Hockett, «Implications of Bloomfield's Algonquian Studies» [1948]). Enfin, la quatrième

(4) Trois comptes rendus republiés ici sont des comptes rendus de l'édition originale; deux autres comptes rendus concernent la réimpression.

(5) À noter que dans la bibliographie qui clôt l'introduction de Fought (vol. I, pp. 1-21), l'ouvrage de Hockett (1977) n'est pas signalé; on ne trouve d'ailleurs aucun renvoi bibliographique dans un de ces trois volumes qui permettrait d'identifier cet ouvrage.

section inclut quatre travaux (pièces 79 à 82) qui concernent le versant didactique de l'œuvre de Bloomfield, à savoir ses manuels pour l'apprentissage de la lecture de l'anglais et son manuel d'allemand. C'est dans cette dernière section qu'on trouve réimprimé un article de Yakov Malkiel, romaniste qui, à l'instar de Robert Hall, s'était dûment familiarisé avec les principes de la linguistique bloomfieldienne.

Les textes reproduits ici ont tous été recomposés, ce qui donne une présentation homogène; mais d'autre part, une bonne reproduction photographique aurait permis de prendre contact avec la forme matérielle des travaux originaux... De plus, la recomposition des textes est pour une bonne partie responsable des erreurs typographiques qu'on trouve dans les trois volumes; il s'y ajoute une poignée d'autres de nature différente. En voici le relevé:

– vol. 1, p. VII l. 26: lire Jespersen (également p. 26, dans la liste *sub* 1992); p. XII l. 20: *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* (aussi p. 22 dans la liste *sub* 1938); p. 19 l. 42: *Language*; p. 20 l. 8: Responses; p. 21 l. 15: *Historiographia*; p. 21 l. 18: Press; p. 21 l. 19: Distinctive; p. 43 l. 44: Yakuts; p. 44 l. 19: Friedrich Müller's Grundriss der Sprachwissenschaft; p. 92 l. 16: fonctionnelle; p. 120 l. 5: Sapir (1884-1939); p. 156 l. 8: linguists; p. 224 l. 2: *Problèmes*; p. 264 n. 21 l. 2: *filología* (également p. 266 *sub* 1943b); p. 264 n. 22: Hall; p. 268 l. 17: Jakobson; p. 320 *sub* Boas: *Handbook of American Indian Languages*; p. 320 *sub* Bréal: signalons que l'édition de l'*Essai de sémantique* de 1897 est bel et bien la première; p. 320 sub Meillet: *indo-européennes*;

– vol. 2, p. 37 l. 11: grande part; p. 37 l. 15: anglais; p. 37 l. 17: k^w en *p*; p. 49 l. 13: *Thievess*; p. 341 n. 16 l. 2: peut-être; p. 342 l. 27: Olmsted; p. 343 l. 3: Fries (1961); p. 343 l. 8: Haas (1976);

– vol. 3, p. 164 l. 31: Kelner; p. 246 l. 33: underlining; p. 254 N. 1: Roger Williams; p. 288 l. 36-37: une approche normative; p. 333 l. 43: *Er schweige!*

Le romaniste linguiste ne peut pas se permettre d'ignorer l'apport théorique et méthodologique de Bloomfield; il trouvera dans ces trois riches volumes de quoi nourrir son intérêt ou enrichir sa culture linguistique. Pour les théoriciens et historiens de la linguistique, ces *Critical assessments* sont un vrai joyau (aussi par leur prix!), de consultation très commode.

Louvain. P. SWIGGERS

Frédéric GODEFROY, Actes du Xe Colloque international sur le moyen français, organisé à Metz du 12 au 14 juin 2002, Textes réunis et présentés par F. DUVAL, Paris, École des Chartes (Mémoires et documents de l'École des Chartes, 71), 2003, 455 pages. Diffusion Champion, Paris et Droz, Genève.

On doit à Frédéric Godefroy un magnifique dictionnaire de la langue française du Moyen Âge, un dictionnaire qui cent ans après son achèvement reste toujours indispensable, et que n'ont rendu obsolète ni le Tobler-Lommatzsch, plus sûr mais tellement moins riche, ni le FEW, qui en dépend beaucoup mais qui est trop linguis-

tique et pas assez philologique pour en tirer toute la substance, surtout s'il le réduit à son abrégé. Le DEAF a l'ambition de le remplacer en ce qui concerne l'ancien français et sans aucun doute il remplit parfaitement cette fonction pour la portion de l'alphabet qu'il couvre; reste cependant le moyen français, essentiellement le 15e siècle, pour lequel le DMF n'a pas pris l'option de tenir systématiquement compte du Gdf, ayant préféré procéder à ses propres dépouillements, ce qui est parfaitement justifiable au vu de l'optique très différente qu'il présente par rapport au reste de la lexicographie historique. Le centième anniversaire de la publication posthume du tome X et dernier du Gdf, dont l'auteur était mort le 30 septembre 1897, a donné l'occasion à F. Duval d'organiser à Metz, avec le concours du centre «Michel Baude, littérature et spiritualité» et de l'ATILF de Nancy, un remarquable colloque, dont nous avons ici les actes, parus un an après l'événement, dans une présentation impeccable, qui fait honneur à l'École des Chartes.

F. Duval a présenté les communications dans une introduction [9-19] qui reflète parfaitement les faits saillants de ces trois jours, en terminant par des propositions de chantiers. La première proposition s'appuie sur l'inventaire du fonds Godefroy de l'Institut catholique de Paris, dressé par F. Duval et G. Veysseyre [411-435] et vise à récolter ce qui dans les dossiers reste encore exploitable. Il y aurait lieu d'abord, de publier les actes de Tournai, transcrits par P. Maquest et dont les originaux ont été détruits lors de la dernière guerre. Il faudrait ensuite récupérer dans les dossiers du Supplément projeté tout ce qui a conservé de l'intérêt au plan lexicographique. La seconde viserait à dresser une liste des mots fantômes contenus dans Gdf et plus généralement à retirer des articles ce qui n'y est pas à sa place; il ne s'agirait pas de faire un nouveau Gdf, car une telle entreprise n'aurait pas de sens, en raison de l'importance des remaniements qu'il faudrait opérer, mais de donner, surtout à l'usage des utilisateurs peu expérimentés, une version allégée de toutes les erreurs qui sont autant de fausses pistes; cette version ne pourrait être qu'électronique et serait un Gdf critique utilisable en parallèle avec le Gdf original. La troisième piste ouverte est celle d'un répertoire des sources textuelles de Gdf.

Venons-en aux communications: F. Duval, *Frédéric Godefroy: parcours bio-bibliographique* [25-42] et *Bibliographie de FG* [437-447], dresse un tableau vraiment nouveau des multiples activités de Godefroy, qui en font une personnalité aussi exceptionnelle à tous égards que P. Larousse et É. Littré; son seul malheur est d'avoir déployé son activité principale dans un domaine qui était en train de devenir une discipline universitaire et un terrain de lutte acharnée dans les domaines idéologique et politique. Le seul point qui ne soit pas éclairé dans cette excellente bio-bibliographie c'est la participation de Godefroy au *Dictionnaire des dictionnaires* de P. Guérin, entreprise catholique destinée à faire contrepoids aux dictionnaires de Littré et de Larousse; – Parmi les œuvres oubliées de Godefroy figure une *Histoire de la littérature française depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours,* publiée en dix volumes in 8° et 6000 pages, que S. Hériché-Pradeau, *FG, Historien de la littérature* [43-56], a eu le courage de nous présenter avec talent et sa contribution montre l'intérêt de cette redécouverte d'une anthologie qui est antérieure au choix canonique des textes par l'Université républicaine et projette une lumière neuve sur un Godefroy pédagogue et lecteur de textes; – F. Vielliard, *FG et les institutions philologiques françaises, La réception du Dictionnaire* [57-74], brosse avec une grande compétence le paysage institutionnel qui fit accueil au lexicographe; – Les mystères de la confec-

tion du dictionnaire sont scrutés par G. Veysseyre, *L'atelier du lexicographe; les méthodes de Gdf* [77-92], qui en utilisant abondamment deux états antérieurs, le spécimen imprimé quelques années avant la publication du premier fascicule et les épreuves annotées conservées en liasses à l'Institut catholique, réussit à répondre de façon bien documentée à quelques questions qui taraudent (ou devraient tarauder) les utilisateurs de Gdf; une broutille, on attribue à G. Paris [77 et n.5; 86 et n. 88] des formules brutales, qui sont plus dignes des oraisons funèbres à la P. Meyer (cf. p. 69); – I. Turcan, *Ambulations et déambulations philologiques dans Gdf; discours étymologique ou étymologisant et sources bibliographiques* [92-111] constitue une agréable causerie; – C. Buridant donne une liste suggestive d'Unica *et mots-fantômes dans le* Gdf [113-128] et termine par des propositions pour organiser ce champ d'études et surtout pour mettre à la disposition de tous les résultats déjà acquis; un éclaircissement pour un des mots de sa liste: *cuier* [123] n'est qu'une graphie (attestée ailleurs et souvent corrigée: FergusF 4364, RenMont*r*V 8804 et probablement 3493) de *cuir* (les assiégés en sont réduits à manger le cuir); – T. Matsumura, *La* Vie des Pères *et Gautier de Coincy dans Gdf* [129-141] donne la synthèse d'un gigantesque travail, dont la publication est hautement souhaitable: le dépouillement dans Gdf de toutes les attestations attribuées à ces œuvres ou tirées de mss les contenant. Les résultats confirment une fois de plus la stupéfiante richesse de Gdf, qui fait excuser toutes les erreurs qui parsèment ses colonnes; – Cette indulgence ne s'appliquera pas aux machines qui ont saisi Gdf sans vraiment le comprendre, pour déboucher sur un CD-Rom, qui ne rend pas justice au travail du savant, comme le montre une fois de plus le même T. Matsumura, *Sur la version électronique de Gdf* [405-408], où il a l'élégance peu commune de ne reprendre aucun des exemples utilisés dans son compte rendu paru ici même (RLiR 67, 265); – Avec sa rigueur habituelle, M. Plouzeau, *À propos de Gdf et de* Jourdain de Blaye [143-157], met, grâce à un cas privilégié, le doigt sur certains éléments qui nous font mieux comprendre la méthode de dépouillement et sa mise en forme dans le Dictionnaire; – *Perceforest* fournit à son éditeur, G. Roussineau, Perceforest *dans La Curne et dans Gdf* [159-174], l'occasion de montrer que La Curne est encore très utile, même après la parution de Gdf; le fait se confirmerait aussi pour certains autres textes comme Philippe Mousket ou la traduction lorraine des Sermons de Saint Bernard; de même, Littré est plus riche en ce qui concerne les *Chroniques* de Froissart, dépouillées il est vrai dans l'édition peu utilisable de Buchon; – D. Trotter, *Gdf et les archives: des attestations trompeuses?* [175-190], à l'aide de sondages révélateurs indique que là encore, et même plus qu'ailleurs, Gdf a su faire flèche de tout bois pour donner une image, dont rien n'indique qu'elle soit grossièrement erronée (même si bien des éléments peuvent en être contestés), de la distribution géographique de la langue française; je voudrais battre ma coulpe à propos de la n.18, dont je ne souhaiterais pas qu'elle passât à la postérité: pour le texte en question on verra l'*Inventaire Systématique des premiers documents des langues romanes* de Frank/Hartmann II, 167 et sa bbg; – *Bibliographie des sources de FG* de J.-L. Ringenbach [191-206], répond à un désir unanime de tous les utilisateurs; nourri de son expérience au TLF puis au DMF, son auteur montre un spécimen de fiches tout à fait approprié pour cet objectif, qui devra prendre place sur un site internet; pour *contremander* [192] la mention «titre égaré» correspond à GuillMachConfortH 3118; – *Les Mots astérisqués du* Lexique *de Gdf* de T. Städtler [207-278], est accompagné de la liste exhaustive de ces mots, qui sont en principe des ajouts de GdfLex par rapport à Gdf et devraient

donc être inscrits à la nomenclature du Gdf. L'intérêt de cette liste est qu'elle peut servir à expliciter des données du FEW, en fonction de ce qu'on lira dans la contribution de J.-P. Chauveau. Quelques remarques: 209 *notus* est un mot latin, qui se lit ds les traductions de Végèce (JMeunVégL 4, 38, 30; JPrioratR 10615); *abisse* v. Gdf *abisce*; *adustif* cf. EvrartContyEchG; *ajambee* cf. OvArtPrR 4278; *ajamber* cf. PercefR; *amenter* v. dans la contribution de J.-P. Chauveau [325]; *apoieresse* cf. PercefR; *cassement* v. Gdf 6, 488a; *cauterisant* cf. HMondB; *chacerec* cf. ThomasNEss 95; *chambrel* cf. MontRayn 6, 296b s.v. *cambrel*; *chanuece* cf. *chenuece* PartBloisG 10137var; *contrecoeur* v. Gdf *contrequer*; *coquillarde* v. Gdf 2, 295b, mais le sens est plutôt «sotte»; *courtault* v. Gdf 9, 228a; *craquetis* v. Gdf 2, 357b; *crenon* v. Gdf 2, 373b s.v. *crignon*[1], corr. ds 8, 355a; *dace* v. GdfC 9, 269a; *decepcieux* v. Gdf 2, 439b; *decepte* v. Gdf 2, 446c; *delectableté* v. Gdf 2, 485c; *depechier*, les exemples invoqués ne conviennent pas (ce sont des formes de *despecier*, qui a droit à une vedette ds GdfLex.) et le sens fait préférer des emplois comme ceux qu'on lit ds TL 2, 1413, 31-35; *destruiseresse* v. Gdf s.v. *destruiseor*; *douelis*, la glose «douillet» ne convient pas, il s'agit du substantif au sens de «douaire»; *ducteur* v. Gdf 2, 782ab s.v. *duitor*; *empasturer* v. Gdf 3, 50a s.v. *empaistrer; enrigouré* cf. GrebanPassJ s.v. *enrigorée*; *entremaumetre*, ThèbesC se lit en 9661; *envoisi*, seul convient RaynMotets 1, 142: les deux autres exemples sont des formes extrapolées de *envoisie* adj. f. qui peut se classer sous *envoisié*; *escoulourer*, TL 3, 949, 11 a opportunément rectifié cette erreur du gloss. de ClefD et il ne faudrait pas rétablir ce fantôme; *excommunie* v. Gdf 3, 416c s.v. *escomenie*; *fracteur* v. Gdf s.v. *fraiteur; levain* v. GdfC 10, 75a; *loque* v. Gdf 5, 38bc s.v. *louche*[1]*; rapostir* v. Gdf 6, 600b s.v. *rapoestir*; *roul* «rôle, page» est un fantôme: l'interprétation du glossaire de MirNDPersP, reprise par FEW et KunstmannMirNDPers, est probablement erronée: il s'agit sans doute dans le contexte d'une forme de *roil* «rouille»; *sourconsillier* vient du gloss. de MerlinP v. TL, mais c'est probablement un fantôme pour *for(s)consillier* cf. MerlinM 80; *soutiveté* v. Gdf s.v. *soutieuté*; *supplantateur* v. GdfC 10, 727c; *ternité*, ds FEW *jour de la Ternité* vient de GdfC 10, 809c; *tribolee*, la citation de Lac n'a pas besoin de correction, se lit ds le BnF fr. 146 et a été éditée ds GeoffrParAlliésS 76, 133; *trin* v. GdfC s.v. *trin*; – F. Möhren, sous le titre volontairement provocateur, *Le Gdf, une source encore valable au XXI*[e] *siècle?* [279-294], nous fait profiter de toute son expérience au DEAF, et souligne dans quelles conditions d'utilisation le Gdf reste encore une source indispensable; – G. Roques, *Gdf et les autres* [297-321], met en perspective Gdf en montrant comment il dépend du Supplément du dictionnaire de Roquefort et quelle lumière cela peut jeter sur toute une lexicographie de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle (cf. ici aussi 68, 270), dont Gdf se fait aussi l'écho, même s'il la dépasse de loin; on trouvera aussi, pour mesurer la valeur respective de Gdf et de ses devanciers et successeurs, un test fait sur les articles *bargaigne* et *bargaignier* de ces ouvrages; – On aurait pu penser que Wartburg, pour rédiger son FEW, serait parti d'une utilisation systématique du Gdf; or les choses sont plus fluctuantes, comme le montre J.-P. Chauveau, *L'utilisation du* Dictionnaire *de FG dans le FEW* [323-344]. Wartburg n'a pas possédé de Gdf avant le début des années 1930; il a commencé ses travaux de mise en fiches à partir de GdfLex, et c'est ce qui explique que manquent, en particulier dans les premiers tomes, des mots que GdfLex n'a pas repris, et qu'inversement figurent des mots qui ne sont que ds GdfLex. On sait que le TL lui-même a été fort peu utilisé par le FEW, d'abord pour des raisons de chronologie relative, puisque pour l'essentiel de sa publication le TL a suivi le FEW et qu'il n'y a guère que pour les lettres AB

puis C que le FEW a pu utiliser le TL, et encore cette utilisation ne fut-elle pas systématique. Dans un second temps, JPC examine comment le FEW a enregistré les données de Gdf et il s'agit là d'un mode d'emploi très précieux, qui aide à mieux comprendre ce que l'on peut ou ne peut pas attendre du FEW. Quelques remarques: 326, *daurene* me paraît dissimuler une forme de *derraine* «dernière cloche» cf. Gdf 2, 527b; 328, *faisnieur* est un fantôme pour *saisineur* cf. A. Thomas ds R 44, 347; 334, pour *rere* «brûler» l'analyse de Wartburg tombe juste mais n'est pas exacte: l'ex. de BenSMaure se lit au vers 15225 de l'édition Constant, mais la bonne leçon est: *Et ars es rez* («bûchers»), altérée par un copiste qui ne sait pas bien le français en: *Et ars et rez*; d'autre part Rutebeuf n'est pour rien dans cette Voie de Paradis d'un Raoul (qui n'est pas de Houdenc) et le mot est glosé «plagen (=tourmenter)» dans l'article *rere* de TL 8, 976, 16; 334, les textes documentaires cités dans l'article *rase*[1] «conduite d'eau, rigole, fossé» de Gdf 6, 606a ont été localisés (avec l'aide de qn qui s'est rendu aux A.N. à Paris) dans le FEW 10, 103 n.12 et quelle que soit l'aire de ce mot (Auvergne, lyonnais, sud-ouest d'oïl cf. FEW 10, 100b et MourainRéz; sud-Bourgogne, francoprovençal et Périgord pour une forme *raisse* cf. FEW 10, 79), la région picarde, patrie du Couronnement de Renart, en est exclue et il faut donc retirer les attestations de cette œuvre classées dans l'article *raisse* de TL 8, 225, 1-5, que l'on retrouvera placées à bon droit s.v. *rasche* 305, 47-50; 335, la date de 1492, est effectivement fausse (elle repose sur la date de l'impression qui est reproduite à partir de la p.55 de l'édition de SSagHP); – A première vue la contribution de L. Rodriguez, *Le rôle du Gdf dans la description du français du Canada* [345-358], paraît étrange mais au fond ce n'est pas aussi incongru que d'utiliser les données de dictionnaires patois, de valeur inégale (mais souvent égale dans l'incertitude), même organisées par ordre étymologique dans le FEW. A sa façon, le Gdf, qui est un bon dictionnaire historique, peut contribuer à éclairer des faits liés à l'histoire du français et d'ailleurs FG n'aurait pas hésité à enregistrer quelques formes ou sens attestés au Manitoba, pour éclairer certains de ses articles; – Ph. Contamine, *Le Dictionnaire de FG, le point de vue de l'historien* [359-370], nous montre que nos dictionnaires sont aussi utilisés hors de nos cercles étroits de linguistes et que nous devons en tenir compte. Alors que les linguistes ont pour les lexicographes la considération que les dames des beaux quartiers ont pour leur femme de ménage, les historiens s'intéressent de plus en plus aux mots, qu'ils s'efforcent de faire parler; nous avons beaucoup à apprendre de leurs enquêtes et le présent article le prouve amplement. A l'occasion nous devons aussi les faire bénéficier de notre savoir-faire: 366 *seuros* n'est pas ignoré de Gdf et on le trouve dans GdfC10, 699c ainsi que dans TL 9, 911, FEW 7, 429b, TLF 15, 1180a (*suros*); 368 *feodal*, sa présence dans Froissart n'est pas garantie par une citation tirée de l'édition Buchon; – L'utilisation des chartes constitue une des supériorités de Gdf sur TL, et c'est dans ce domaine que M.-D. Gleßgen, *L'élaboration philologique et l'étude lexicologique des* Plus anciens documents linguistiques de la France *à l'aide de l'informatique* [371-386], présente un projet, solidement charpenté et déjà bien engagé, qui vise à organiser en banque de données les chartes éditées dans la collection inaugurée par J. Monfrin; ce qui séduit dans cette entreprise c'est le fait qu'elle prolonge des travaux déjà existants mais qu'elle cherche aussi à les adapter aux procédures et aux questionnements les plus modernes; – P. Kunstmann et A. Stein, *le Gdf comme source pour un dictionnaire électronique des formes graphiques occurrentes* [387-392], se proposent de confronter le système de lemmatisation mis en pratique par Gdf et TL avec le corpus des textes littéraires constitué par A. Dees

afin d'établir «un fichier lexicologique»; – Les grands trésors lexicaux de l'avenir, l'équivalent de nos Gdf, TLF et FEW, ne pourront être qu'électroniques; ils devront permettre à chacun de se confectionner son propre article de dictionnaire approprié à ses recherches et il faudra qu'ils soient interactifs et en perpétuelle évolution Ce sont là les défis à relever et ils nécessitent un pilotage particulièrement rigoureux. Le virage a été pris par le DMF, qui joue là un rôle pionnier, dont il faudra mesurer l'impact. En attendant, R. Martin et G. Souvay, *Quelle postérité électronique pour le Gdf?* [392-403], posent remarquablement les bases d'une nécessaire informatisation du Gdf, informatisation qui n'a pas été faite pour le CD-Rom, actuellement en vente. D'ailleurs pour moi, informatisation veut dire aussi intervention sur la matière même du dictionnaire avec intégration des errata, du complément, et corrections, non pas systématiques certes, mais ponctuelles, des erreurs dévoilées par un siècle de travaux et que l'on ne peut pas laisser servir de leurre pour les lexicographes de l'avenir, condamnés à être de véritables Sisyphes, s'ils ne tirent pas parti des travaux de leurs prédécesseurs. Cette intervention pourrait être menée de pair avec la confection du DMF. Ainsi, il est inconcevable que l'article *invectif* du DMF puisse se limiter à deux attestations d'Alain Chartier extraite du Quadrilogue invectif, alors que Aalma, en 1380, connaît le mot (cf. FEW 4, 787b) et que Gdf (4, 604c) laisse supposer qu'il pourrait être dans la traduction du De casibus de Boccace par Laurent de Premierfait, ce qu'il serait aisé de vérifier, et qui prend de l'importance si l'on sait que l'ital. *invettiva* est antérieur au fr. *invective* dont la première attestation se lit de surcroît chez Christine de Pizan; pour *invection*, il ne peut nullement se placer dans l'article *invectivus* du FEW, mais sous un article *invectio*, mot dont il faudrait s'assurer s'il n'est pas dans le Speculum doctrinale III, 110 de Vincent de Beauvais, source du passage cité de l'Archiloge Sophie (cf. éd. E. Beltran, 272 n.226).

Ce volume constitue la meilleure introduction possible au Dictionnaire de Godefroy.

Gilles ROQUES

Bien Dire et Bien Aprandre, Revue de Médiévistique, n° 21, *Picard d'hier et d'aujourd'hui*, Actes du colloque du Centre d'études médiévales et Dialectales de Lille 3 (4-6 octobre 2001), Textes réunis par Jacques LANDRECIES et Aimé PETIT, Lille, 2003, 386 pages.

Le picard est encore le plus vivant des parlers d'oïl de France. Les études sur ce domaine sont toujours dynamiques et les Actes de ce colloque international en apportent la preuve. Naturellement, le picard est surtout connu par son passé glorieux, mais une belle littérature dialectale s'est exprimée depuis le XVIIe et les patois ont aussi suscité de nombreuses études. Les noms de Gossen et de Flutre sont associés à des manuels linguistiques toujours précieux et l'Université de Lille a cultivé une longue tradition, unissant la langue et la littérature médiévales et l'étude des patois modernes. Le premier titulaire de la chaire de langue et littérature picardes et wallonnes, nommé en 1892, reste encore le plus célèbre de tous, et à juste titre: E. Langlois est passé à la postérité comme l'éditeur du *Roman de la Rose*, et ce travail

d'une vie ne sera probablement, et malheureusement d'ailleurs, jamais refait; mais cette édition ne constitue qu'une petite partie de sa production scientifique. Représentant de la première génération des élèves de G. Paris, il fut élève de l'Ecole des Chartes puis membre de l'Ecole française de Rome, comme son aîné L. Clédat, né en 1851 et nommé à Lyon en 1876, ou comme A. Thomas, né comme lui en 1857, mais plus rapide dans la carrière et nommé à Toulouse en 1881, avant d'y laisser sa place à A. Jeanroy, né en 1859, dans la Meuse comme Langlois, mais élève, lui, de l'Ecole normale supérieure et premier des disciples normaliens de Paris, inaugurant la lignée des Bédier et M. Roques. Langlois eut l'honneur d'être le coauteur, avec son maître, G. Paris, de la fameuse *Chrestomathie du Moyen Âge*, publiée chez Hachette, et pendant des non moins célèbres *Extraits des chroniqueurs français* de Paris et Jeanroy. On lui doit aussi un travail de bénédictin, la *Table des noms propres ...compris dans les chansons de geste imprimées*, qui fut utilisée pendant presqu'un siècle, ainsi que des éditions de référence, maintenant périmées, du *Couronnement de Louis* et des deux *Jeux* d'Adam de la Halle, qu'il avait d'ailleurs picardisés à sa manière. Il établit aussi la chronologie, toujours en vigueur, de la succession des Romans antiques (*Thèbes*, *Enéas* et *Troie)*. Et ce fut lui qui, le premier, attribua à Molinet, avec de solides arguments, *Le Mystère de saint Quentin*. Ce médiéviste inaugura en outre, à Lille, la série des diplômes d'études supérieures en dialectologie, en dirigeant un mémoire sur le *Vocalisme du parler d'Armentières*, en 1906 et il fallut attendre 1950 pour que vienne dans cette université un second diplôme en dialectologie, dirigé par J. Babin. C'est d'ailleurs un authentique dialectologue, Ch. Guerlin de Guer, qui fut le successeur d'E. Langlois, et c'est leur lointain successeur, R. Berger, qui retrace les grandes lignes de l'histoire de l'enseignement de la dialectologie à l'Université de Lille, dans son allocution d'ouverture [7-15].

Mais à tout seigneur tout honneur, passons d'abord en revue les articles qui parlent du picard médiéval: Ph. Bennett, *Le normand, le picard et les koïnés littéraires de l'épopée aux XIIe et XIIIe siècles* [43-56], présente le jeu complexe, dans les graphies, des conséquences d'une évolution de la *koinè* épique, qui va d'un état où dominent les traits de l'ouest vers un état où dominent les traits picards; – J. Chaurand, examine avec précision les noms de personnes contenus dans *Raoul de Cambrai*, et leur emploi [145-156]; – J.-Ch. Herbin, attire l'attention sur la chanson de geste *Anseÿs* (dite improprement *de Mes*), qui n'est pas antérieure à la première moitié du 13e s., et dont il localise de façon convaincante l'auteur en Flandre [207-228]; – Le théâtre arrageois donne à J. Dufournet l'occasion d'ouvrir des pistes sur l'intertextualité du *Jeu de saint Nicolas*, qui sert à son tour d'hypotexte à *Courtois d'Arras* et aux deux *Jeux* d'Adam de la Halle [177-186]; – A. Petit [303-315] et G. Roques [359-371] se sont tournés vers les rédactions picardes du *Roman de Thèbes*, le premier pour caractériser leurs points communs (tendance à l'amplification, à l'accentuation des éléments courtois, influence d'Ovide) et leurs divergences (l'un aime les *plais*; l'autre donne une place de choix au monologue amoureux), le second pour étudier leur vocabulaire régional et leur attitude face aux régionalismes de l'œuvre originale; – R. Brusegan, explique [85-92] ce qu'il faut entendre par le jeu de la *piloke*(1), qui

(1) Je signale une autre attestation du mot ds un Glossaire latin-français de la première moitié du 14e s., venant du nord de la Picardie, peut-être de Flandre: *Pila: quidam ludus qui dicitur pelote vel piloke* (GlMontpAG 71b).

est le thème d'un dit arrageois; ce mot est issu du croisement de *pelote* «jeu de balle» et de *piloke* «pilon», mots chargés de valeur érotique, avec finale dialectale; comme symbole de la richesse, il me semble que son emploi soit influencé par le mot *pile* «amas», en particulier l'amas constitué par le riche (cf. Renclus ds TL); – A. Brasseur édite, commente et traduit excellement 2 folios d'un sermon prononcé à Amiens, entre 1276 et 1288, et consacré, exemples pittoresques à l'appui, à montrer combien il est nécessaire d'acheter des pardons pour réparer les jurements et serments proférés à longueur de journées [57-69]; on me permettra quelques remarques: 7 *que onques n'avint* n'est pas traduit, il s'agit selon moi d'une parenthèse et *avint* serait le subjonctif impft («j'ai entendu proférer de tels serments ...(si seulement cela ne s'était pas produit!) que ce serait un grand péché de seulement les rappeler»; 32 le point après *meschine* me paraît séparer une protase de son apodose: «Si le jeune homme peut tromper la jeune fille, ensuite il ne tiendra plus compte de son engagement». Au rayon des picardismes lexicaux je placerais *glouter* «se livrer à la gloutonnerie» cf. DEAF G813, 36; – J. Ch. Lemaire édite, commente et annote soigneusement une homélie (sans doute du nord-est du domaine picard et de la fin du 13e ou du déb. du 14e siècle), qui enseigne que le diable peut aussi se cacher dans la pratique excessive des vertus censées combattre les péchés capitaux [269-284]; quelques remarques: 37 *anientir*, il serait peut-être plus approprié de lire *avieutir* «avilir» (mot picard); 74-75, on pourrait mettre des points d'interrogation après *pitiés* et *crualtés*; 83 *rois* me paraît être l'adj. *roit* «raide, sévère»; 122 (conscience) *escrupeleuse* est, à ma connaissance la première attestation de *scrupuleux*; – Les insertions lyriques du *Roman du Castelain de Couci* et leur écho dans sa translation au 15e siècle offrent à F. Suard l'occasion de mieux faire comprendre les procédés d'écriture de Jakemes et du prosateur anonyme [373-386]; – C. Buridant aborde avec fougue la question des régionalismes picards en français préclassique, en les illustrant par des exemples précis, tirés des œuvres de Charles de Bovelles. Avant de quitter l'époque médiévale, remontons pour un temps à la période pré-picarde qui va de la préhistoire aux invasions germaniques et à la romanisation, avec D. Poulet, qui évoque la création des noms de lieux dans le Nord-Pas-de-Calais [347-358].

L'exposé de F. Carton, *Ancien picard, picard moderne: Quelle continuité*? [123-136], assure la transition, qui serait plutôt pour lui une rupture. C'est que la langue, la littérature, la société, l'histoire ont chacune leur rythme propre, avec certes quelques interactions, et qu'il est faux de vouloir plaquer sur l'une des périodisations valables pour l'autre; – c'est précisément ce qui ressort de l'étude d'O. Parsis-Barubé, *Paroles d'historiens: la contribution des érudits locaux à la définition d'une identité picarde aux XVIIIe et XIXe siècles* [285-302]; – C'est un couple infernal, le normand et le picard, qui ont même enfanté le monstrueux normanno-picard, que P. Brasseur essaie de départager à la lumière des Atlas régionaux (ALN et ALPic), en revenant sur la limite fixée aux bords du département de la Seine-Maritime, pour montrer comment s'effectue le passage [71-84]; – La Wallonie est un autre voisin envahissant, qui annexe dans l'ALW une partie du domaine picard, aussi J.-M. Pierret est-il amené à faire le point sur la lexicographie picarde en Wallonie pour nous montrer sa vitalité: 10 dictionnaires parus depuis 1990 et 4 en préparation [317-330]; – On ne s'attendait pas à voir comparaître ici Giono; une grand-mère picarde, les combats livrés dans le nord en 14-18, permettent à R. Baudry de sentir le génie picard dans plusieurs passages de son œuvre [33-42] et jusque dans *planquette*, diminutif de *planche*, ce qui peut être ne convaincra pas tout le monde.

Il revenait à J. Landrecies de présenter l'état des recherches sur les parlers picards modernes [229-242] et de donner un exemple précis, celui du parler d'Audresselles (entre Calais et Boulogne), en collaboration avec Ch. Popieul qui lui a consacré un DEA [243-260]; – F. Lefebvre dresse un catalogue des particularités phonétiques du picard du Cambrésis du nord-est [261-267]; – La palatalisation et l'affrication des occlusives vélaires en picard, phénomène bien connu, sert de support, à partir des données de l'ALPic, à une étude d'A. Dawson débouchant sur une approche de «la variation dialectale en Théorie de l'Optimalité» [157-176]; – Le picard est parlé, mais il est aussi écrit, et J. Auger examine comment ces deux variétés s'influencent mutuellement [17-32] à partir du témoignage de 4 locuteurs du Vimeu, confrontés entre eux et avec des textes écrits. La sociolinguistique est représentée par trois communications: J.-M. Eloy, *Le picard vu par l'immigration* [187-206]; – M. Cegarra, *Cultures et jeux de Picardie* [137-143]; – T. Pooley, *Les jeunes lillois connaissent-ils encore le picard*? [331-345], qui montre sur la base d'une enquête approfondie, les conditions sociales qui favorisent ou défavorisent le maintien de compétences linguistiques en patois.

Un Colloque bien réussi!

Gilles ROQUES

Variations linguistiques, Koinè, dialectes, français régionaux, Textes réunis par P. NOBEL, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2003, 192 pages.

Les journées d'étude dont nous avons ici les actes, se proposaient d'examiner les variations linguistiques, sujet maintenant à la mode, mais tellement vaste qu'on peut ranger beaucoup de matière sous ce titre.

Le premier poncif est celui de la fameuse Koinè, mot magique, qui nous vient des grecs. Il paraissait donc logique d'ouvrir les débats par le cas grec, comme le fait C. Dobias-Lalou [5-13]. Ce sont les grecs eux-mêmes qui ont parlé de Koinè et si le terme a été repris par les modernes, par Meillet, en 1913, semble-t-il d'après le TLF, il s'est appliqué à des réalités diverses à propos même du grec. Déjà obscure en grec, la notion de Koinè n'a pas pu devenir claire en caractérisant le français du moyen âge et la koinè franco-picarde ressemble trop étrangement à son modèle ionien-attique pour y voir autre chose qu'un calque approximatif, à valeur glorificatrice. Il faudrait donc examiner comment il en est venu à s'appliquer au français. Il y aurait aussi lieu de mener une étude sur les emplois du mot dans les diverses langues où il existe pour savoir s'il a partout les mêmes valeurs et comment il y a évolué; – Y. Greub expose [15-24] la méthode qu'il a mise au point dans sa thèse sur la variation diatopique du lexique dans les farces françaises. Sa valeur est amplement prouvée par les résultats significatifs obtenus qui constituent une nouvelle étape dans cette recherche. Cependant, en vue de l'étendre à un choix plus large de textes dans le temps, dans l'espace et dans le genre de littérature, il me semble qu'il faudrait se demander s'il ne conviendrait pas maintenant de donner un aspect nouveau à la méthode. Je proposerais donc de distinguer dans une première étape; d'une part, une

adaptation cartographique fondée sur les matériaux dialectaux modernes (1a), dont la seule caractéristique est qu'il sont par définition localisables car ils ont souvent été réunis dans ce seul but; d'autre part, une étude des aires (géographiques, stylistiques, sociologiques, culturelles, chronologiques) des emplois des mots dans les textes anciens (1b). Chacune de ces approches devra suivre des procédures rigoureuses utilisant les méthodes de la métalexicographie pour l'une (en ce qui concerne les attestations dialectales, ceci réclame une critique des sources à consigner dans un nouveau *Beiheft* du FEW), et de la philologie, pour l'autre. Ensuite seulement, il conviendra de se livrer à l'opération délicate de la confrontation des deux types de résultats (2), afin de savoir s'ils peuvent se combiner et à quelles conditions leur emploi conjoint peut fournir un résultat sur le mot étudié. Dans un troisième temps, au niveau du texte à localiser, il faudra le caractériser selon divers critères (niveau de langue, genre littéraire, public visé, diffusion, variation interne et externe) et examiner le degré de conformité entre les profils du mot et ceux du texte (3). Dans un quatrième temps, on pourra tirer des conclusions sur le parler considéré et plus généralement replacer le phénomène dans le cadre général de l'histoire de la langue C'est seulement au terme d'une telle série d'opérations que l'on quittera le stade de l'hypothèse strictement géographique, figurée par la cartographie, et qui, dans mon esprit, n'est que la première marche d'une nouvelle lexicographie, qui intègrera la dimension diatopique, comme l'une, parmi d'autres, de ses composantes; – Gilles Roques [25-31] s'efforce de montrer quel intérêt le philologue peut tirer d'une prise en considération des régionalismes, à propos du fabliau *Le vilain de Bailluel;* au plan de la méthode esquissée plus haut, cette analyse peut se présenter comme une ébauche très partielle de ses points 1b et 3. Le point 1a (qui ne s'applique naturellement pas aux mots qui n'ont pas de représentant moderne) réclamerait une cartographie des mots *ahaner*[1] «ensemencer, herser», *ahaner*[2] «labourer, cultiver», *bareil* «baril», *en meson* «chez soi», *maufez* «mal fait», *prangiere* «(moment du) repas de midi», *aceinte* dans son sens général et dans le sens de «remise»; – P. Nobel [33-52] nous présente les caractéristiques saillantes de la langue des deux mss de la Bible d'Acre (v. ici RLiR 66, 451). Dans son étude des régionalismes du texte, lui aussi se situe aux niveaux 1b et 3; le point 1a réclamerait une cartographie des mots occ. *pila* «auge, abreuvoir» (conjointe à une étude de type 1b pour aocc. *pila* «mortier, auge»), *amermer* «diminuer», *maisnies* «domestiques, servantes»; – C. Pignatelli [53-94] poursuit son exploration des glossaires latin-italien du 14e siècle (v. ici RLiR 65, 75) et décortique pour nous, dans un article riche de matériaux et de pistes de recherches, une famille de glossaires, qu'elle a d'ailleurs éditée, celle de Goro/Bandini, de la région d'Arezzo. Il s'en dégage un tableau des méthodes pédagogiques du maître chargé d'enseigner le latin et aussi des ressources ou des lacunes de l'italien de l'époque comparé au latin et même à l'italien moderne; – Le *Dictionnaire des régionalismes de France*, qui a magistralement conclu un quart de siècles de travaux sur les régionalismes du français contemporain, a renouvelé l'approche de la variation en français; il appartenait donc à son maître d'œuvre, P. Rézeau [129-136] de le présenter au public comtois, et une fois mis en appétit de lui faire déguster des compléments aux articles *cancoillotte* et *tartiflette*, ainsi qu'un nouvel article *boîte* «fromage vacherin», surtout connu dans la lexie *boîte chaude* «ce fromage, passé au four»; – Après la Suisse romande et le Québec, la Belgique prépare à son tour son *Dictionnaire du français en Belgique*, M. Francard [137-150] expose les critères choisis pour une nomenclature fixée à un millier de mots; – A. Queffélec [151-164)

illustre par des exemples pittoresques les aspects variés de la créativité lexicale du français d'Afrique centrale; – C. Frey [165-190] nous rend sensible à la diversité du français d'Afrique, caractérisé également par des sous-ensembles régionaux, mais aussi à une certaine unité, liée à l'action du système linguistique francophone.

Gilles ROQUES

A l'ouest d'oïl, Des mots et des choses, Actes du 7e colloque international de dialectologie et de littérature du domaine d'oïl occidental (MRSH, Caen, 18-20 mars 1999), Catherine BOUGY, Stéphane LAÎNÉ et Pierre BOISSEL (éds), Presses universitaires de Caen, 2003, 304 pages.

Les actes de ce colloque rassemblent 18 communications concernant la langue parlée dans le quart nord-ouest de la France et au Canada francophone. Elles se regroupent sous trois centres d'intérêt: la phonétique des dialectes occidentaux telle qu'elle se manifeste dans la toponymie, le lexique des «objets de la maison» dans les parlers dialectaux de l'Ouest et au Canada, enfin les régionalismes dans la littérature française écrite par quelques auteurs originaires de l'Ouest. Passons en revue les communications qui traitent ces thèmes dans l'espace annoncé.

Le premier centre d'intérêt est illustré par F. de Beaurepaire [19-30] qui contraste, en Normandie, données dialectales et données toponymiques (obtenues pour nombre d'entre elles par des dépouillements personnels) quant aux résultats des principaux traits d'évolution phonétique caractéristiques de la province et qui s'efforce d'en expliquer les discordances. On constate, selon les cas, soit un recul du particularisme dans les parlers dialectaux par rapport aux données toponymiques anciennes, voire modernes, soit une francisation des toponymes effective parfois dès la période médiévale. St. Laîné [31-42] étudie la concurrence, chez les locuteurs de la région, entre prononciation traditionnelle et prononciation livresque des noms d'une dizaine de communes du Cotentin; cette concurrence tend à se résoudre, de plus en plus souvent, en faveur du respect strict de la graphie, aussi archaïque soit-elle, et l'auteur rattache cette évolution aux changements sociaux et socio-linguistiques actuels. P. Gauthier [43-54] montre que la toponymie poitevine est peu marquée quantitativement (8 %) par les traitements phonétiques dialectaux, et pas du tout par les traits d'évolutions d'époque moderne, ce qui ne favorise guère la «manifestation de l'identité poitevine» recherchée.

Le second thème a donné lieu à plusieurs études concernant le vocabulaire du matériel domestique en Poitou-Saintonge (B. Horiot [71-82]), en Normandie (P. Brasseur [83-99]; P. Boissel [101-111]), en Eure-et-Loir (J. Pontoire [283-292] et au Canada (P. Halford [113-131]; Cl. Verreault et Th. Lavoie [133-147]; L. Rodriguez [149-158]). Les auteurs étudient ce matériel lexical pour montrer (B. Horiot) l'originalité du sud-ouest d'oïl perméable aux influences occitanes, mais qui ne s'accorde le plus souvent avec le nord de la Loire que par ses marges nantaises et angevines. On peut aussi (P. Brasseur) mettre en évidence les nouveautés ou les raretés que les enquêtes de l'Atlas Normand ont permis de récupérer, ou bien la richesse polysémique (par exemple de *poêle* ou *chaudière*) qu'elles manifestent. Le même programme peut

prendre pour départ les richesses lexicales consignées par les instituteurs de l'Eure-et-Loir en 1868 et que J. Pontoire a eu le grand mérite de tirer de l'oubli. On peut encore (P. Boissel) mesurer la déperdition en trois générations des noms de quelques éléments du vocabulaire des objets domestiques, d'ailleurs largement prévisible puisque les choses sont depuis quelques décennies obsolètes. Les travaux sur le français au Canada s'attachent par exemple à montrer «le riche héritage linguistique qu'a légué l'ouest de la France aux parlers d'Amérique» particulièrement en Ontario, où l'on peut en suivre la destinée de 1701 à nos jours par les documents d'archives et les enquêtes orales (P. Halford). D'autres (Cl. Verreault et Th. Lavoie) évaluent au tiers du stock lexical la part de cet héritage par rapport à celle de l'emprunt et des «innovations à partir du fond français», ou bien (L. Rodriguez) s'efforcent de mesurer l'important accroissement que le progrès technique, dans le domaine du matériel domestique, a provoqué, en une trentaine d'années, dans le vocabulaire disponible chez les jeunes locuteurs franco-manitobins.

Les régionalismes du français sont étudiés à propos de quatre auteurs. Gilles Roques semble chercher le paradoxe quand il étudie les régionalismes lexicaux chez Guernes de Pont-Sainte-Maxence [187-199], puisqu'on fait souvent de cet auteur le héraut du francien pour avoir dit: 'Mis languages est bons, car en France fui nez'. En fait la trentaine de régionalismes (dont l'un nous vaut l'esquisse d'une histoire nouvelle des verbes *agacer* en français) qu'on peut signaler chez cet auteur manifeste son appartenance à l'ensemble politico-culturel de l'Ouest, duquel relève l'Angleterre des Plantagenêts: «Guernes se souciait moins, en écrivant son poème, du public de sa ville natale que des pélerins visitant, à l'abbaye de Cantorbéry, le tombeau du martyr». C. Bougy [201-215] nous apprend, à moi en tout cas qui ne connaissais de lui que *Sans Famille*, qu'Hector Malot était un Normand et qu'il a utilisé dans certains de ses romans des traits linguistiques empruntés à sa province natale, qui sont plus souvent des dialectalismes que des régionalismes du français tels que *douillon* m. «pomme ou poire enrobée de pâte et cuite au four» comme chez son compatriote Maupassant, v. DRF 375-6. N. Le Dimna [217-246] relève et analyse les régionalismes dont Louis Guilloux a marqué ses premiers romans et qu'il a pratiquement abandonnés dans la suite de son œuvre peut-être pour ne pas se faire catégoriser comme «écrivain régionaliste». Enfin M.-R. Simoni-Aurembou et F. Jejcic [247-279] amorcent un travail en chantier sur l'œuvre d'un romancier régionaliste du premier quart du 20e siècle, Pierre Lelong, qui livre à jet continu (avec une moyenne de 10 faits par page) les particularités du français rural de la région de Montfort-l'Amaury, à une trentaine de km de Paris.

Terminons la revue de ce très intéressant ensemble de travaux par quelques remarques ponctuelles. Il n'y a aucun intérêt à remettre en circulation la notion de «franco-provençal de l'Ouest» [43] après sa réfutation par Pignon depuis déjà cinquante ans (*Le Français Moderne* 22, 231-235). On ne voit pas comment francique *HAGJA pourrait illustrer le traitement de K + A [51]. On constate quelques flottements entre archaïsmes et régionalismes, les dictionnaires du français contemporain n'étant pas une référence d'une sûreté absolue; comparer ainsi le traitement de *bourrier* et *ramasse-bourrier* [75] et l'article *bourrier* du DRF de P. Rézeau. Il arrive que le FEW étymologise quelque part ce qu'il a ailleurs laissé sans étymon; ainsi norm. *cohan* «petite soupière individuelle» [86], d'abord déclaré d'origine inconnue (FEW 23, 37b), a été par la suite explicitement rattaché à CAVANNUS (FEW 22, II, 121a). P. Halford [117-8] a eu raison de critiquer l'étymologie reçue de *vadrouille* «fauber

(t. de marine)» et, au Québec, «balai à franges», qui en fait un terme lyonnais composé du préfixe intensif *va-* et du substantif *drouilles* «vieilles hardes, nippes», en ironisant sur le prétendu vocabulaire maritime de la région lyonnaise. Car, si l'on cherche ce terme dans les parlers dialectaux, on ne l'y trouve pas en domaine francoprovençal, mais bien dans l'une des sources principales du vocabulaire français de la marine, en Normandie. La région de Rouen connaît en effet un substantif *vadrouille* f. «écouvillon» qui doit être le point de départ du terme de marine plutôt que l'inverse, si l'on examine sa position géolinguistique; v. ALN 1044 qui confirme les glossaires du Pays de Caux et de Pont-Audemer. Dans cette région, l'aire couverte par ce type lexical est au contact du synonyme *patrouille*, attesté en français depuis 1538 (FEW 8, 39, PATT-) et duquel Halford tire *vadrouille* par «sonorisation des occlusives». La parenté entre les deux paronymes est très probable, mais le processus phonétique invoqué l'est beaucoup moins. Il faut plutôt noter que l'aire de *vadrouille* est au contact de celles des synonymes SeineI. *varouille* (ALN p 95, 97), yèr. id. (FEW 17, 509a, *WAR), d'une part, et, d'autre part, SeineI. *v a u d r ę y* f. ALN p 110, havr. *vaudrêye*, Louv. *vaudrée* (à ajouter FEW 14, 619a, *VŎLŪTŬLARE). C'est possiblement l'influence de ces types lexicaux, synonymes et voisins dans l'espace, qui a pu déclencher l'apparition de *vadrouille* à partir de *patrouille*. Le même auteur, avec l'humour qui lui était propre, a intégré à son sujet «un "objet de la maison" seulement au sens le plus large» [118], à savoir *firou* «anus» qu'il rattachait au norm. *firou* «filou» (Rouen 17e s., MN). Comme il le signalait lui-même, on ne peut cependant pas l'isoler de norm. *trou firou* «anus» (Rouen 17e s., MN 2, 295), mais celui-ci doit être mis en liaison avec argot *foirou* m. «cul», bess. *fouérou* (FEW 3, 711b, FORIA). S'il y a un rapport avec *filou*, ce peut être par l'intermédiaire de Tôtes *foureux* «petit enfant», havr. «injure à un enfant» (ibid.), type dont l'influence est susceptible de rendre compte des métamorphoses *filou* > *firou* et, en retour, *foiroux* > *firou*. Le point de départ est donc la famille issue de FORIA, mais l'apport de Halford est d'avoir montré la perpétuation dans le Nouveau Monde de cette spécificité rouennaise du 17e siècle. Ces deux exemples, entre autres, manifestent le rôle joué par la Haute-Normandie dans la détermination des particularismes du français expatrié au 17e siècle. Il est un peu aventuré d'accuser Louis Guilloux d'employer «erronément» [218] *sauter au cramail* de qn «sauter à la gorge, au collet de qn», car cette locution existe bien dans l'Ouest (v. FEW 2, 1313a, KREMASTER; à corriger par TraLiPhi 32, 48). On ne voit pas d'autre rapport possible [256] que d'homonymie entre SeineO. *gôdron* m. «ajonc» et mfr. frm. *godron* m. «pli rond aux fraises, aux chemises, à divers objets de broderie» (FEW 16, 341b, KODDE). Le *geigneux* m. «gobelet» de la Beauce n'a rien à faire avec le verbe français *geindre* comme proposé [290], mais relève d'un type lexical bien représenté autour de la Région parisienne et d'origine métaphorique (FEW 5, 74b, JŪNIOR).

Jean-Paul CHAUVEAU

Roma et Romania, Festschrift für Gerhard ERNST zum 65. Geburtstag, hrsg. von S. HEINEMANN, G. BERNHARD, D. KATTENBUSCH, Tübingen, Niemeyer, 2002, VII + 427 pages.

Notre ami G. Ernst reçoit un beau livre d'hommages, auquel je regrette de n'avoir pu m'associer du fait d'impérieuses contraintes. On y trouvera, et ce n'est pas

le moins intéressant, la bibliographie complète du jubilaire [3-14], revisitée dans un article de M.-D. Gleßgen, *Die Philologie im Werk von G.E.* [95-111].

Les articles sont très variés. Présentés sans commentaire (ce qui ne veut surtout pas dire inintéressants) si le titre est suffisamment explicite, ils seront classés ici d'après les trois grands domaines linguistiques où se sont exercés les talents de G.E. Le second ou le deuxième (?) (le premier sera dévoilé dans l'article de C. Schmitt) violon d'Ingres d'abord, à savoir le roumain: ainsi S. Sora, *L'objet pronominal en roumain* [359-369], examine les conditions linguistiques qui régissent l'emploi de la préposition *pé* dans ces tournures; mais le roumain sert également de terme de comparaison avec d'autres langues romanes: – M. Skubic, *Calques syntaxiques slavo-roumains* [351-358], où il est question de la concordance des temps, du décumul du pronom relatif et de la double négation, en prenant en compte le roumain, le frioulan, l'istroroumain et le vénitien; – M. Iliescu, *Die logisch-semantische Präposition «mit» im Französischen und im Rumänischen* [169-182][1]. Justement, le français occupe une place de choix: – J. Felixberger, *Das gallische Substrat in etymologischen Wörterbüchern des Französischen* [79-94], se livre à une analyse statistique qui confirmerait l'avis que bien souvent la preuve d'une origine gauloise manque; – F. Lebsanft, *Clément Marots «paternelle / Langue Françoyse». Begriffsgeschichte und Geschichte der Sprachkultur* [201-209], contribue à l'histoire du concept de langue maternelle chez Marot et à son époque; – G. Bernhard, *Uvulares [R]: Synchronisches und Diachronisches zu einem rätselhaften Laut* [15-21], lie cette prononciation à un effet de mode dû à la prononciation de Louis XIV, suite à l'arrachage de ses dents; – H. Goebl, *Der «François Allemand ou plutôt l'Allemand naturalisé François» von Jean Collmard. Vorstellung eines wenig bekanntes Sprachlehrwerks aus dem Jahr 1688* [113-133], présente le contenu de ce manuel qui note la prononciation[2]; – H. Berschin, *«Il faudrait que le Premier Consul et le Gouverneur de Paris disparussent», Gerichtsprotokolle als Quelle für das gesprochene Französisch um 1800* [23-33]; – H. E. Brekle, *Jean Charles Thiebaut (de) Laveaux: la révolte d'un grammairien et lexicographe jacobin contre l'Académie* [35-39]; – M. Pfister, *Die Bedeutung der korrekten Sprache in Frankreich* [255-262] conclut sur la nécessité pour les linguistes de ne pas oublier de s'interroger sur l'évolution historique de la norme linguistique en français. A mon avis, ils ont d'autant plus intérêt à le faire que les dernières tentatives concernant tant l'orthographe que la féminisation des noms de métier ont prouvé que ce ne sont ni les politiques, ni les linguistes, ni le *Conseil supérieur de la langue française* (qui est devenu le repère d'une variété nouvelle de linguiste, le politolinguiste), ni même les Académiciens (même renforcés par un ancien Président de la République), qui établissent cette norme et c'est heureux! – B. Wolf, *Unsägliches und Unsagbares. Zu Versprachlichung von Geschlechterbeziehungen bei Nicolas-Edme Rétif de la Bretonne (1734-1806) und Jacques-Louis Ménétra (1738-1803?)* [407-427], illustre sur un plan particulier, et par comparaison avec un autre auteur plus littéraire, l'intérêt lexical

(1) Pour [178 n° 45], le français dit plutôt, comme l'allemand, *l'homme ne vit pas seulement de pain.*

(2) *Toutu* [123 et 129] pourrait cacher *touffu;* – *besoigner* [127] au sens de «das Venus-Spiel treiben» est bien ds le FEW 17, 278b, cf. aussi TLF 4, 424a; – *Trottoir* [129] au sens de «Ort, da man ein Pferd traben lehret, Rennebahn» manque ds FEW mais se lit ds l'historique du TLF.

de l'édition sur CD-Rom des *Textes privés français des XVIIe et XVIIIe siècles*(3), la grande entreprise de G. Ernst, à laquelle elle est associée. On mettra à part les deux articles consacrés à la musique (des mots aux sons): C. Schmitt, *Die Geige, ihre Teile und die Spieltechnik. Fachsprachliches und Terminologisches zu einem Musikinstrument (für das Sprachenpaar Deutsch / Französisch)* [305-323]; – E. Schafroth, *Sprache und Musik. Sprachwissenschaftliche Beobachtungen zur Opera buffa* le nozze di Figaro *und ihren deutschen und französischen Fassungen* [287-304]. Ce dernier titre nous servira de transition vers l'italien.

Le parler de Rome, d'abord, particulièrement cher à notre ami: M. Dardano, Anche, anco *nella Cronica di Anonimo romano* [63-77], qui propose au terme d'un examen systématique de cet emploi très abondant, d'y voir une influence de la prose pratique, celle des comptes, des statuts etc.; – U. Vignuzzi, *I trattati mattottiani della «Vita» e delle «Visioni» di Santa Francesca Romana e la storia linguistica romana fra tardo medioevo e inizi dell'età moderna* [397-405], compare les formes, substantiellement différentes, présentées par deux manuscrits, copiés l'un (1469) sur l'autre (env. 1440); – P. D'Achille, *Il romanesco nei manueletti degli anni Venti* [47-62], examine des traits de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe; – Le bolognais ancien perce dans les 4 courtes lignes mystérieuses concernant un porc, qu'édite E. Radtke, *Eine Bologneser Buchhaltungsnotiz aus der ersten Hälfte des Trecento?* [263-268], qui termine par un plaidoyer vibrant pour restaurer en Allemagne la pratique d'éditer des textes; – Le vénitien est convoqué par M. Cortelazzo, *La «Caravana». Raccolta di poesie del XVI secolo in veneziano* [41-46], où il montre par l'exemple quelle moisson il y aurait à attendre d'une édition moderne de ce recueil; – *Popolarismi e tecnicismi in un chimico modenese secentesco* [337-349] offre à L. Serianni l'occasion de donner une étude lexicale méthodique. Entre Rome et Florence, et pour l'italien en

---

(3) L'utilisation d'une édition de 1814 du Dictionnaire de l'Académie surprend; c'est sans doute une reprise de l'édition de 1798.

Je ne puis que répéter une nouvelle fois mon conseil de ne pas citer dans un travail scientifique le Dictionnaire historique de la langue française d'A. Rey (Rhist). L'ouvrage peut être utilisé comme première approche, mais comme il est tout entier de seconde main, il est absolument indispensable d'en vérifier la source primaire (TLF, FEW, (P)Rob, DDL, le plus souvent), qui souvent donne des informations plus précises. Ainsi, *entière* «vierge, pucelle» [423 n.116] accorde à Rhist le mérite d'une première attestation de *pucelle entière* (ca 1435), information où je ne vois rien d'autre que la traduction de FEW 4, 734b [*entier*] «vierge (adj.)» (Dex; Amyot; Ind 1564-La Fontaine), en donnant à Dex la date vraisemblable de 1435 (1434-1438 ds le Beiheft du FEW). Le malheur est que l'attestation ds Dex est introuvable et probablement erronée. Le syntagme *pucelle entière* ne se trouve pas, d'après moi, avant Baïf, cité ds Hu qu'il est fort improbable que Rhist ait consulté. Se référer à Rhist dans un travail scientifique expose constamment à des petits malheurs de ce genre.

Pour LeRoux 1786 et en particulier pour *maca* [416 n.62] cf. ici RLiR 68, 272.

Boucaner [414] ne signifie pas «débaucher», mais, dérivé de *boucan* «vacarme», il sert de synonyme imagé à *faire du scandale à qn* «mettre bruyamment qn en cause dans un chahut public»; – *baiser* v.a. «posséder sexuellement» [415 n.53] se lit déjà ds TroieC 28760 (cf. TLF 4, 46a).

général, L. Renzi, *«Tu» e «voi» in italiano antico, da Dante, Paradiso (XV e XVI) al corpus elettronico TLIO* [269-285], réunit tous les éléments pour une interprétation fine de l'usage du *voi* chez Dante; – L. Lorenzetti, *Sulla grammaticalizzazione di* dice *nell'italiano parlato* [211-223]; – Le regretté A. Stefenelli, *Die lexikalische Dynamik der jüngeren italienischen Literatursprache* [371-384] compare la fréquence de quelques paires de synonymes, aussi selon les genres littéraires, dans la période 1920-1968; – S. Heinemann, *Zur funktional-semantischen Heterogenität von ital.* –one *unter besonderer Berücksichtigung der Adverbbildung* [135-150] donne une vue générale sur un vaste problème, qui mérite aussi d'être examiné par le menu.

La nécessaire touche panromane est apportée par M. Mancini, *Una testimonianza di Consenzio sul numerale* trenta *in latino volgare* [223-235], qui rend compte de l'évolution phonétique, du latin aux langues romanes, des chiffres des dizaines (*vingt, trente* etc...). Deux incursions hors d'Europe avec: I. Neumann-Holzschuh, Asina hablamos... *oder wie „traditionell" ist das spanische im Norden Neu-Mexico?* [237-253] et P. Stein, *Au milieu du gué: Quelques réflexions à propos de l'origine et de l'avenir des langues créoles* [385-396], viennent colorer l'offrande. Les langues romanes et Internet nous sont présentés par D. Kattenbusch, *Computervermittelte Kommunikation in der Romania im Spannungsfeld zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit* [183-199]. Enfin, on assiste à une comparaison sur une grande échelle avec A. Holl, *Nutzen und Tücken von Analogieschlüssen in der Verbalmorphologie: Rückläufige Ähnlichkeit als tertium comparationis in ausgewählten romanischen und germanischen Sprachen* [151-167].

Gilles ROQUES

Jean-Claude BOUVIER, *Espaces du langage*. Géolinguistique, toponymie, cultures de l'oral et de l'écrit, avec une préface de Claude Mauron et Jean-Noël Pelen, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, 412 pages.

Ce volume réunit trente des contributions les plus représentatives de l'ensemble des travaux de JCB, dont la thèse de doctorat – dirigée par J. Pignon, puis par R. Arveiller -, *Les parlers provençaux de la Drôme. Etude de géographie linguistique*, est un classique de nos études. Nous n'oublions pas qu'il fut aussi un des piliers de notre Société, et que nous lui devons aussi l'organisation d'un beau Congrès, à Aix, en 1983, qui marqua un nouveau départ dans la vie de notre Société. Ensuite, malgré les responsabilités administratives qui furent imposées au Président de l'Université de Provence, il s'est toujours tenu informé du progrès de nos études et a su arracher à un emploi du temps surchargé des moments pour rédiger des articles toujours suggestifs.

Le dialectologue gallo-roman, formé à l'école de P. Gardette est représenté par onze articles, dont quatre ont été publiés dans notre Revue et peuvent toujours être relus avec profit. Ils témoignent du souci qu'a eu constamment leur auteur de tenir compte des travaux théoriques qui fleurissaient en linguistique dans les années 1970. Ils sont prolongés par quatre articles, rangés sous le chapeau Linguistique romane et linguistique générale, qui réexaminent des questions clés, telles que l'isolat

linguistique, les interférences linguistiques liées à l'immigration ou l'opposition substrat / superstrat.

L'onomastique, à laquelle il se consacra dans le sillage de Ch. Rostaing, premier pilote de *l'Atlas Linguistique de Provence*, est représentée par trois articles. Ils annoncent en quelque sorte l'ouvrage de vulgarisation, au sens noble du terme, que constituent les *Noms de lieux du Dauphiné*, publiés chez Bonneton en 2002.

A partir des années 1980, JCB s'est lancé avec passion dans l'étude des ethnotextes. Six articles, essaient de poser les fondements théoriques de cette étude, en analysant ses rapports avec le conte populaire, le mythe, l'identité régionale, l'opposition oral / écrit et la mémoire.

Enfin six articles sont consacrés aux grands auteurs provençaux (Mistral, Giono, Pagnol) et occitans (M. Rouquette), interrogés autour de deux grands thèmes: la tradition orale et l'étranger.

JCB a bien laissé sa marque dans nos études et il sera toujours utile de réexaminer avec lui quelques-unes des questions qu'il a essayé de poser à la communauté scientifique. Ce n'est donc pas un recueil de solutions qu'il nous présente mais un répertoire d'interrogations.

Gilles ROQUES

Anne-Marie VURPAS, *Travaux de dialectologie francoprovençale*, avec une préface de Jean-Baptiste Martin, Lyon, Université catholique de Lyon (Institut Pierre Gardette: 25 rue du Plat, 69288 Lyon Cedex 02), 2004, 172 pages.

On retrouvera dans ce livre l'essentiel des articles d'une ancienne élève et collaboratrice de P. Gardette, articles dont deux ont paru dans notre Revue. On y lira aussi deux de ses contributions majeures, l'une au *Lexicon der Romanistischen Linguistik* II/2 (*Les scriptae francoprovençales*), l'autre au Colloque de Neuchâtel (v. ici RLiR 58, 179). AMV s'est surtout fait connaître comme une éditrice de textes dialectaux francoprovençaux, d'abord en collaboration avec S. Escoffier, avec qui elle a publié le très bon recueil des *Textes littéraires en dialecte lyonnais* (1981), puis seule, pour *Les Moqueries savoyardes* (1986), les œuvres de Guillaume Roquille (1996), puis plus récemment encore les chansons et poésies en dialecte stéphanois d'André Vacher (1999) et les chansons en patois de Caluire de Jean Cotton (2001). Excellente lexicographe, elle a aussi édité les *Mots lyonnois* de Du Pineau, sous le titre *Le français parlé à Lyon vers 1750* (1991), et donné de petits dictionnaires du français régional, du Beaujolais (1992), en collaboration avec Cl. Michel, et du Lyonnais (1993), ainsi que de petits dictionnaires des noms de lieux, également en collaboration avec Cl. Michel, de la Loire et du Rhône (1997), puis de l'Ain (1999). Tous ces travaux, même de vulgarisation, ont été conduits en respectant les principes scientifiques de l'école de Gardette. Le présent volume en dresse la bibliographie complète.

Gilles ROQUES

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Giovanni FIESOLI, *La Genesi del lachmannismo*, Firenze, SISMEL – Edizioni del Galluzzo, 2000, 492 pages.

Ce nouvel ouvrage reprend en bonne partie la problématique et presque jusqu'au titre d'un fameux petit classique des études sur l'histoire de la philologie, *La Genesi del metodo del Lachmann* de Sebastiano Timpanaro (Firenze, Le Monnier, 1963; trad. allemande de D. Irmer, revue par l'auteur: *Der Entstehung der Lachmannschen Methode*, Hamburg, Buske, 1971). Aussi minime qu'elle paraisse, la différence des titres n'en est pas moins importante: Timpanaro faisait l'historique d'une méthode conventionnellement attribuée à Lachmann, Giovanni Fiesoli (= GF) essaie de déterminer pourquoi cette méthode a été appelée lachmannienne. Ajoutons à cela que l'ouvrage de GF est quatre fois plus épais que celui de Timpanaro, et on aura une idée de la masse d'information brassée par le jeune érudit transalpin. Un appendice bibliographique substantiel [454-461] termine l'ouvrage, et l'on se prend à souhaiter qu'un érudit patient ait un jour l'idée d'établir une bibliographie raisonnée de l'histoire de l'édition des textes, classant les opinions et nous offrant un panorama qu'aucune monographie, aussi solide soit-elle, ne saurait dresser avec la même clarté. De fait, les indications de GF sont souvent trop parcimonieuses ou pour le moins, trop éclatées: on peine ainsi à débrouiller des notes interminables et, en particulier, même si on peut la trouver ailleurs, une bibliographie complète et raisonnée des travaux de Lachmann manque cruellement. On s'étonnera aussi que, bien qu'il cite notre ouvrage (*Joseph Bédier, écrivain et philologue*, Genève, Droz, 1997), GF continue de se fier à la bibliographie des travaux de Bédier établie par Bonardelli [399].

Mais ces petites entraves à la lecture sont heureusement compensées par un style fluide qui est d'un incontestable agrément. Dans un bel italien quelque peu orné, GF analyse l'une après l'autre les éditions publiées par Lachmann et pose, dans un dernier chapitre la question, de l'origine du contresens («la genesi dell'equivoco») sur l'attribution de la méthode «des fautes communes» au savant allemand. Timpanaro, déjà, avait relativisé l'importance des travaux de Lachmann lui-même dans la naissance de la méthode qui porte son nom («È merito indiscutabile del Timpanaro aver provato che il cosidetto 'metodo del Lachmann' è in realtà il risultato di un lavoro colletivo», [360]). Mais c'est à un véritable réquisitoire que s'adonne GF, au terme duquel il ne semble pas demeurer pierre sur pierre du travail philologique du professeur berlinois («il Berlinese», comme GF l'appelle volontiers). De manière générale, l'auteur prend un malin plaisir à dénoncer le «bédiérisme avant la lettre» de la plupart des éditions données par Lachmann (ainsi du *Iwein* d'Hartmann von Aue [302], lequel s'avère même moins «lachmannien» que beaucoup de ses contemporains [152]). En fin de compte, ce serait d'abord à sa haute position universitaire, au nombre énorme de ses éditions (Properce, Tibulle, Catulle, Lucrèce, Le Nouveau Testament grec et latin, Les Nibelungen, Walther von der Vogelweide, Hartmann von Aue, pour ne citer que les plus importantes), à sa grande sûreté linguistique et métrique et à son goût des déclarations fracassantes (son «tono oracolare», comme dit GF [249 et 303] etc.) que Lachmann aurait dû sa notoriété; sans oublier le zèle de quelques disciples subjugués, au premier rang desquels figure Haupt. Élève de ce dernier, mais n'ayant pas connu Lachmann, Wilamowitz mettra un point d'orgue à cette consécration en déclarant que l'édition de Lucrèce par Lachmann était «das

Buch [...], an dem wir alle die kritische Methode gelernt haben» [219]. GF n'hésite pourtant pas à dire que «la *recensio* del Berlinese sul testo di Lucrezio non è quindi, a ben vedere, la quintessenza dell'ortodossia filologica, quale ci se poteva attendere» [231]; et on croit même le voir ricaner lorsqu'il cite Goebel qui «credette di vedere in nuce nell'ultima fatica del Lachmann i segni premonitori del 'nuovo metodo', ma non la sua compiuta realizzazione» [261-62].

Quant aux déclarations d'intention précises, elles semblent manquer tout aussi cruellement que les preuves méthodologiques. GF affirme n'avoir jamais rencontré chez Lachmann une expression s'approchant du syntagme «méthode des erreurs communes» [257]. Par contre, le philologue de Berlin n'était pas avare en déclarations plus divinatoires que scientifiques sur la forme de tel ou tel archétype recherché, au point que l'une des seules allusions à Lachmann que l'on trouve sous la plume de Gaston Paris est négative, dénonçant, en 1869, les «tentatives lachmanniennes» et «très-arbitraires» de Gröber pour retrouver l'archétype de la chanson des *Nibelungen* [412]; Ursula Bähler me signale qu'en 1901, dans un compte rendu de la *Romania*, p. 603, Gaston Paris liera encore Lachmann et Wolf dans un même scepticisme à l'égard de leurs méthodes. Plus révélateur encore est le passage d'une lettre de G. Paris à Bartsch, en 1866, où le grand romaniste français déclare: «Il faudra dorénavant appliquer 'la méthode Bartsch' à toute la poésie du moyen-âge» [411], ne songeant pas le moins du monde à évoquer ici Lachmann. Le lecteur romaniste ne parcourra peut-être pas sans quelque impatience les deux premiers tiers du livre de GF, car, aussi larges qu'aient été ses intérêts, Lachmann n'a jamais travaillé que sur la philologie antique et germanique; en revanche, la dernière partie l'intéressera au premier chef, car c'est finalement chez les romanistes que la «querelle du lachmannisme» a eu le plus de répercussions. Il semble difficile d'avoir lu davantage que GF dont l'enquête est d'autant plus intéressante qu'elle est en grande partie déceptive: jusqu'au début du XXe siècle, personne ne semble lier Lachmann à la «méthode des fautes communes» ou même, on vient de le voir avec Gaston Paris, à une rigueur méthodologique particulièrement remarquable.

Nous admettons volontiers la critique de GF qui nous reproche de ne pas avoir clarifié la genèse de la critique du «lachmannisme» par Bédier [401]; reste à savoir si lui-même y est parvenu. En fait, ses travaux confirment (mais avec quel luxe de détails!) une opinion aujourd'hui bien répandue, à savoir que l'expression «méthode de Lachmann» a été accréditée par la seconde édition du *Lai de l'Ombre* par Bédier en 1913. Cependant, loin d'accuser Bédier de manipulation (et son respect pour l'auteur des *Légendes épiques* fait d'autant plus plaisir à voir qu'il n'est pas partagé aujourd'hui par tous ses jeunes collègues italiens), GF ne voit dans le texte de Bédier que le lieu de cristallisation d'une opinion alors diffuse. La preuve en est que personne, et en particulier aucun adversaire de Bédier, dans les années suivantes, ne songera à reprocher à l'éditeur du *Lai de l'Ombre* d'avoir attribué à Lachmann ce qui ne lui revenait pas; au contraire, la polémique autour du bédiérisme, qui sera particulièrement vive entre 1929 et 1931 sera l'occasion, comme le montre très bien GF, de lexicaliser définitivement les mots «lachmannisme» et «lachmannien» dans le jargon philologique. G. Pasquali, en particulier, qui n'avait pas d'expression assez dure pour dénoncer le «dadaïsme scientifique» de Bédier, fut l'un des plus sûrs propagateurs de ces termes.

Que Bédier, si farouchement attaché à la propriété des œuvres d'art comme des idées, ait donné le dernier coup de pouce à une légende «individualiste» en formation n'a rien pour nous étonner. Peut-être cependant GF accorde-t-il trop peu d'importance à des déclarations qu'il cite par ailleurs, en particulier celle de Parodi qui affirmait, dans sa leçon inaugurale de 1900, que «il Lachmann, operando dapprima sui testi germanici ebbe costituita nella sua forma definitiva la critica dei testi» [420]. Il y aurait assurément lieu de chercher entre cette phrase déjà si affirmative et les déclarations de Bédier quelques chaînons manquants, d'autant plus difficiles à retrouver qu'il peuvent avoir été exprimés oralement, sans qu'on ait pris la peine de publier ces déclarations. On peut en effet se demander, et ce sont encore les minutieuses recherches de GF qui nous inspirent cette question, si Bédier avait vraiment intérêt à reculer l'invention des méthodes d'édition scientifiques jusque dans la première moitié du XIXe siècle; en d'autres termes: s'il avait été entièrement libre de son choix, n'aurait-il pas plutôt suivi son maître Gaston Paris qui n'était pas loin d'avoir créé l'expression «méthode bartschienne»? Le fait est que, par la bande, et sans peut-être l'avoir vraiment voulu, GF met à mal dans son livre l'idée d'une science allemande extraordinairement en avance sur la science française: les premiers exemples certains d'éditions de textes «lachmaniennes» semblent bien en effet ceux réalisés dans les années 1860 par Bartsch et par Gröber (en particulier, de ce dernier, le *Fierabras* de 1869), ce qui ne nous amène finalement que bien peu avant l'édition de *La Vie de Saint Alexis* par Gaston Paris (1872), lequel apparaît ainsi, du moins du point de vue des pratiques éditoriales, davantage comme un compagnon que comme un disciple des premiers éditeurs «scientifiques». Corollairement, la propagation du mythe du lachmannisme par Bédier permettait à celui-ci de laisser (pour une fois!) son propre maître en dehors de la nouvelle polémique dans laquelle il se lançait.

D'un ton parfois un peu tranchant (on prend en pitié J. Grier qui se fait vigoureusement démolir [394], mais aussi, en plus d'un passage, le pauvre Lachmann lui-même), le livre de GF s'avère une mine de renseignements et offre des mises en perspective passionnantes. Il reste cependant réservé à des lecteurs bien au fait des enjeux éditoriaux ici soulevés, ainsi que de la vie et de l'œuvre (que GF ne prend guère la peine de résumer) de tous les protagonistes de cette querelle longue et fascinante, mais quelque peu embrouillée.

Alain CORBELLARI

Andrés et Germán COLÓN, *La enseñanza del latín en la Baja Edad Media*. Estudio y edición sinóptica de las *Variationes* de Fliscus, con sus correspondencias en italiano, español, catalán y francés, Madrid, Gredos (Biblioteca Románica Hispánica IV, Textos 27), 2003, 565 pages.

Pour enseigner le latin à ses élèves, Stefano Fieschi (Stephanus Fliscus) de Socino (au nord-ouest de Cremone) avait établi un recueil de 900 phrases-types en italien, dont il fournissait des équivalents latins. Ce recueil fut publié, sous le titre *Sententiarum variationes seu Synonyma*, au cours de l'avant-dernier quart du 15e siècle et

obtint très vite un grand succès, qui se prolongea jusqu'en plein 16e siècle, dans toute l'Europe, après traduction en chaque langue des phrases-types du modèle italien [25]. Présentant en 1988 une édition en fac-similé du *Liber elegantiarum* de Joan Esteve, G. Colón en avait découvert une version catalane, insérée tacitement dans ce dictionnaire qui contient plus de la moitié des équivalences latines de Fliscus, accompagnées naturellement d'une phrase-type en catalan. Avec le concours de son fils Andrés, il a eu la bonne idée de réunir les versions à peu près contemporaines, imprimées dans diverses langues romanes: d'abord la version de Fliscus (imprimée vers 1480), deux versions espagnoles (imprimées vers 1490 et en 1517), deux versions catalanes (imprimées en 1502 et 1489) et une version française (imprimée en 1498). Le texte latin qui accompagne les diverses versions est imprimé d'après l'édition italienne, mais avec les variantes des autres éditions. Fliscus s'efforce d'écrire en toscan, mais il laisse passer quelques traces de son parler natal [17-19]. Des textes espagnols, le second porte la signature illustre d'Antonio de Nebrija, qui a amélioré une première version d'un certain Lucas de Torre [19-20]. Les textes catalans, ceux de Jeroni Amiguet et de Joan Esteve, sont tous deux valenciens [20-22]. Le texte français s'inspire souvent du texte italien, qu'il comprend souvent mieux que les autres comme le montrerait le n° 511, *c'est vne folie que tu dis*, en face de l'italien *Questa è una materia che tu dissi*, où Estève n'a pas reconnu *materia* «folie», en traduisant par *Aquesta és vna matèria de rialles*, et où les trois autres sont revenus au mot à mot du texte latin; on lira dans l'introduction [23 et n. 25] une autre interprétation que je ne saisis pas bien. On citera parmi les emprunts manifestes du français au texte italien un *conséquerons* «obtiendrons» 349, qui n'est rien d'autre que l'italien *consequeremo*; – un *donnera* 358 qui est censé traduire un italien *doveria*, mal lu; – un *deuoyé* 729 qui est censé traduire un italien *deuetato*.

Nous avons là un beau terrain d'examen pour une linguistique contrastive. L'exemple des tournures hypothétiques est bien choisi et offre un tableau très intéressant [26-35], qu'on pourrait, pour le français, comparer avec la thèse de R.-L. Wagner. Par ailleurs il semble y avoir d'autres tournures en français, pour l'irréel, que les 4 retenues [33-34], comme:

> *Si* + impf subj. ds la protase ~ fut. ds l'apodose: *Se ie l'eusse encore à faire ie le feray de neuf* (n° 663 cf. Wagner 475 et 478);
>
> *Se* + impf. subj. ds la protase ~ impf. subj. ds l'apodose ~ *Se les hommes fussent gracieux et bons, nous ne fussions pas en trauail ne molestes* (n° 762, cf. Wagner 474).

Et de même pour l'irréel du passé, on pourrait ajouter aux deux tours cités [35]:

> *Se* + pl. q. pf. subj. ds la protase ~ condit. pr. ds l'apodose: *Se tu fusses esté present tu ne luy deburoyes faire mieulx* (n° 690, cf. Wagner 460 n° 19 et 462 n° 19).

On notera aussi que le recours à la concordance des temps [35 n.75] est quelque peu daté cf. Wagner 459 n° 3 et 460 n° 6, ainsi que 505-06. D'autres champs d'étude sont ensuite évoqués, qui touchent la morpho-syntaxe et le lexique [35-36].

L'introduction aborde ensuite de façon plus systématique les comparaisons entre les deux versions du texte castillan [37-45], ce qui souligne le rôle volontairement

réduit qu'a joué Nebrija dans la version qui a été publiée sous son nom, et entre les deux versions catalanes [46-70], elles, totalement indépendantes l'une de l'autre, et apportant un éclairage sur l'histoire du catalan valencien.

L'édition est menée avec beaucoup de soin; pour le français on peut juger qu'il n'était pas indispensable de donner une accentuation proche du français moderne, qui peut parfois être discutée, comme dans les cas de *désir* 091, *bénévolence* 099 etc... (v. FouchéPhon 432) ou de *hâtast* 897. Par contre une cédille dans *facons* 431 ne serait pas superflue.

On peut essayer quelques commentaires lexicaux, à propos du français: *scelerité* 209 «caractère de ce qui est infâme, criminel» (qui traduit le latin *sceleritatem*, à une époque où *scélératesse* n'existe pas encore) est une première attestation (hapax, 1533, ds FEW 11, 293b), comme *frequence* «caractère de ce qui est fréquent» 028 (dep. 1587 ds TLF 8, 1245b), emprunté dans l'urgence au latin, en ce sens, pour rendre l'italien *frequentatione*, alors que le français *fréquentation* est bien installé dans son sens moderne, ou comme *sain et sauve* 175 (Est 1549-Miège 1677, ds FEW 11, 189b). A l'occasion le traducteur paraît fabriquer des néologismes comme *(amys) cordieux* «intimes» 414 (qui traduit le latin *intimi*, à une époque où *intime* n'existe pas encore), *erreux* «qui est dans l'erreur» 759 (le FEW 3, 240b ne connaissant que *erreur* «celui qui erre» ds Gringore), *se comparasser à* «s'adapter à» 709 ou *inhorter* «inciter» 140 et 309 (ce qui semblerait indiquer qu'*inciter*, sur lequel v. DEAF I 166, n'est pas encore installé dans la langue tandis qu'*enhorter* est moribond). Pour traduire l'italien *rendere il cambio*, le français ne dispose pas encore de *rendre la pareille* (attesté dep. 1559, cf. TLF 12, 977a) aussi il hésite entre le calque *rendre le change* 109 (attesté ailleurs: 16e s. – Bossuet ds FEW 2, 120b) et *faire au cas pareil* 102 (inconnu ailleurs).

Au plan roman, on notera le partage systématique des traductions de *res publica* au sens de «patrie», et en particulier l'emploi général, en français, de *pays*: ital. Fliscus *patria*, esp. Torre *republica/patria/su terra*, esp. Nebrija *republica/su terra*, cat. Amig *cosa publica/ pàtria*, cat. Est. *pàtria*, fr. *pays* 087, 088, 193, 352, 374. Le mot de *patrie* (et la notion qui s'y attache dans *Allons enfants de la patrie!*) est tardif en français et cet emploi confirme en tous points le reproche adressé par Charles Fontaine à Du Bellay, à propos de la *Défense et illustration*: «Qui a pays n'a que faire de patrie... Le nom de patrie est obliquement entré et venu en France nouvellement et les autres corruptions italiques» (TLF 12, 1189 ex. 2). On pourra s'amuser à commenter dans leur développement historique les tournures propres à chaque langue: lat. *Dupliciter delectatus sum* / ital. *Io ho receuuto due piaceri*, esp. *Yo he rescebido dos plazeres*, cat. *Yo he agud o rebud dos plaers* / cat. *Doblat plaer he rebut* / fr. *I'ay receu double plaisir* 023 ou lat. *gratiam referre*, ital. *Io referisco gratia a*, esp. *Yo refiero gratias a*, cat. *Yo refereixsch gràcies a* / lat. *Gratias agere*, cat. *Gràcies fas a* / esp. *Yo tengo en merced a* / fr. *Ie remercie* 047.

Le présent ouvrage ouvre donc une belle piste pour des recherches qui permettent de s'instruire de façon agréable, en pratiquant des études de linguistique romane comparée, abordée dans une perspective historique. En somme, voyager dans l'espace et le temps, ce qui reste l'un des plaisirs les plus raffinés du linguiste.

Gilles ROQUES

DOMAINE ITALO-ROMAN

SARDE

Eduardo BLASCO FERRER, *Crestomazia Sarda dei primi secoli*, vol. I *Testi, Grammatica storica, Glossario*, vol. II *Carte, Documenti*, Nuoro (6, via Guerrazzi, I – 08100 Nuoro), Ilisso Edizioni (Officina linguistica, 4, dicembre 2003), 271 + 119 pages.

Ce bel ouvrage vient heureusement combler une grande lacune dans les études romanes. Mais déjà le cadre qui l'a accueilli mérite d'être mis en relief. M. L. Wagner, un de ces savants exceptionnels qui sont la richesse des études romanes, au plan humain comme au plan scientifique, avait passé les dernières années de sa vie aux Etats-Unis, auprès d'un mécène, R. G. Urciolo, qui lui permit de publier son *Dizionario Etimologico Sardo*, et qui lui-même, après la mort de son ami, a compilé l'index, qui constitue le t. 3 du DES. A la mort du mécène, les Editions Ilisso de Nuoro ont pu acquérir les droits des œuvres du savant ainsi que ses papiers et sa bibliothèque. A cette occasion, elles ont fondé un *Centro «Max Leopold Wagner» per la documentazione e ricerca linguistica*, qui, entre autres objectifs, édite *Officina linguistica*, que nous recevons pour la première fois, et qui a déjà publié les *Studi sul sardo medioevale* de G. Paulis (1997), des *Lettere dei soldati nella grande guerra*, étudiées par I. Loi Corvetto (1998), et le *Latino epigrafico della Sardegna (Aspetti fonetici)* de G. Lupinu (2000); autant dire la sympathie que nous inspire cette collection!

Le sarde est une de ces langues qui ont eu du mérite à survivre au cours d'un siècle et demi où la norme était l'État-nation, situation qui convenait à merveille au français, à l'espagnol et au portugais (trois États colonisateurs de surcroît) et dont se sont ensuite accommodés l'italien et le roumain. On sait les trésors d'habileté qu'a développés le catalan pour tenir un rang appréciable face au castillan, habileté que n'a pas su avoir l'occitan face au français. Le rhéto-roman et le francoprovençal se sont cantonnés dans un rôle mineur; le sarde, lui, retranché dans son île a continué de vivre dans sa langue, sans que les bergers qui la parlaient naturellement, se fussent jamais glorifiés d'employer un idiome qui, de toutes les langues romanes, était resté le plus près du latin.

La seconde infériorité du sarde était qu'il ne pouvait pas, dans les études scientifiques, être de plein pied avec les autres langues romanes, car l'étude historique de cette langue était obérée par le manque de fiabilité de ses textes anciens publiés. Pourtant les matériaux existaient et ils étaient même surabondants; ils avaient été publiés dès le milieu du 19e siècle, mais d'une façon telle qu'ils étaient pratiquement inutilisables car les leçons n'étaient pas sûres et les falsifications foisonnaient. Heureusement, à partir des années 1980, des chercheurs se sont penchés sur ce défaut et ont entrepris d'y remédier, en même temps que les études sur le sarde faisaient preuve d'une belle vitalité; dans notre Revue, H. J. Wolf, a repris le flambeau, tenu jadis par Wagner, et dans nos Congrès E. Blasco Ferrer, avec d'autres de plus en plus nombreux, est souvent venu nous faire part de ses travaux. Depuis longtemps, ce dernier travaillait sur les anciens textes sardes, inspiré par un Maître éminent, A. Castellani, et sa contribution au LRL II, 2, 239-271, avait déjà replacé le sarde parmi les langues dont la scripta médiévale pouvait être étudiée. C'est l'aboutissement de tout ces efforts que concrétise la présente publication, dont nos lecteurs ont

déjà eu un avant-goût, avec l'édition de la transcription en caractères grecs de la charte de 1089 (v. RLiR 66, 321-365), qui est l'un des 27 textes ici édités. Par rapport à l'édition que nous avait donnée EBF, la partie consacrée à l'examen paléographique du manuscrit a bénéficié de nouvelles expertises.

L'introduction définit clairement le choix des textes: ont été publiés tous les documents, autographes ou apographes, dont la rédaction qui nous est parvenue est antérieure au 15e siècle (encore qu'il y ait des transcriptions plus tardives). On sait que dès le 12e siècle, l'influence pisane puis plus tard l'influence catalane marqueront toujours plus nettement la langue des documents sardes. Les deux premiers textes sont des représentants de la *scripta latina rustica* et le second est particulièrement intéressant, car il y a deux versions du même antigraphe, dont il semble que l'une ait été latinisée par son copiste sarde, tandis que l'autre aurait été simplement transcrite fidèlement par un Pisan. Les textes vulgaires ont été répartis en trois domaines géographiques: *Logudorese*, *Arborese*, *Campidanese*, en se fondant sur 12 traits géolinguistiques, présentés dans un tableau [17]. Les critères d'édition donnés [18] sont tout à fait raisonnables pour une édition qui veut être interprétative, en corrigeant les fautes évidentes, mais en les consignant dans un apparat très explicite. Chaque texte est (en principe) accompagné de commentaires historiques, codicologiques, diplomatiques, paléographiques, linguistiques et philologiques, très éclairants. L'ouvrage est complété par une bonne synthèse de grammaire historique [195-223], fondée sur les matériaux trouvés dans les textes édités, et par un glossaire quasi-exhaustif [227-244], qui pour les mots grammaticaux ou les verbes irréguliers renvoie à la synthèse précédente. Un indice onomastique [245-248] et un indice toponymique [249-251] enregistrent les noms propres, qui ont été relevés dans le commentaire de chaque pièce. Une excellente bibliographie [252-270] n'omet rien d'important.

Le second volume donne de nombreuses cartes historiques (celles des judicats et des curatoires, des diocèses, des couvents, des communes) et linguistiques (celles de diverses isoglosses, sur l'établissement desquelles on aimerait un peu d'explications). Il contient des reproductions d'excellente qualité de tous les documents édités, dont on peut donc vérifier toutes les leçons.

Cet outil de travail sera donc un instrument fondamental dans les séminaires de philologie romane. Il permettra aux étudiants de préparer aisément les leçons et offrira aux professeurs l'occasion de compléter, voire de corriger l'information donnée.

Le glossaire, qui donne les sens et les étymons des mots (mais reste beaucoup trop discret dans la description grammaticale: genres des substantifs; voix, modes, temps et personnes des verbes), est un élément important du travail et je m'en suis servi comme clef d'accès à l'étude de l'ancien sarde. C'est à partir de lui que je présenterai quelques remarques: *acábidu*, il y a quelque nuance entre ce qui est donné dans le glossaire: «'fine, risultato', per traslato da 'conclusione delle operazioni di raccolta o riassetto'. Derivato a suffisso nullo di lat. *CAPITARE (DES I :45 [qui ne parle que du verbe *akkabidare* 'cogliere, raccogliere' et pas de son dérivé]) et ce qu'on lit dans la note [114b]: «'conclusione'; il brano in questione: *acatei-llos [...] sena acabidu kerta, <a> serbire force pagu*, va inteso come: 'li trovai [...] senza la conclusione della lite, servendo [nel servire] soltanto poco'. La voce potrebbe derivare dal verbo *acabidare* (Puddu 2000:34; Casu 2002:78 [mais aussi PittauDizionario 44a, qui glose *accábidu* par 'assestamento, collocamento')], in senso lett. 'raccogliere fine-

mente, fino all'ultima briciola', per metonimia 'concludere le operazioni di raccolta, riordino o riasseto'». En tout cas, le passage n'est pas clair et de surcroît le manuscrit porte *acabidu kreta serbire*, ce qui méritait d'être rappelé au gloss. s.v. *kerta*; – même constatation pour *afrontaxione* où le glossaire renvoie au DCECH et la note [134b] à deux autres travaux; mais on ne cite pas le DECLIC 4, 213a (*afrontació*), ni le DEM 341-42 (*afrontacion*), et il est difficile de soutenir que c'est un «*derivato* di sp.» ; – *apiaresu* «apiculteur» est dit au gloss. «lat. APIARIUM piú il suffisso produttivo *–esu*» mais ailleurs [223b] on parle pour ce mot de l'*interfisso –ar-*. Faut-il alors ranger le mot sous sarde *ápe* (DES 1, 98a, suivi par PittauDizionario 105a; c'est ce que semble indiquer l'*interfisso –ar-*), ou sous sarde *apiáriu* (comme y inviterait Wagner 1952 85), ou sous lat. APIARIUM (comme le propose le glossaire)? – *ariola*, telle est la graphie choisie pour ce qui était édité ici (RLiR 66, 326-327) *arjolas* (en caractères grecs αργιόλας), mais toutes les autres attestations (du résultat de lat. AREOLAM) sont écrites *argiola* (cf. aussi 60a §6) et le gloss. offre *corju* à côté de *corgiu* (de lat. CORIUM), tous faits bien consignés dans la Sintesi di grammatica historica [201a 16]; – au même endroit dans la Sintesi, on hésite à associer à ces mots un autre cas: «Dubbio VARIUM > *(v)arzzu* (con grafema anomalo per la *scripta* rappresentata; si veda la scheda nel *Glossario*»; le gloss. est plus disert: «*arzzu* 'variopinto, variegato' [sens qui ne vaut que si l'étymologie par VARIUM est la bonne]. Da VARIUM (DES 1, 131 [mais Wagner dit: «**árθu** sardo ant. [...] Si riferisce sempre a cavalli. Non puo essere *VARIUS*, comme suppose il Solmi, [...], che è regolarmente rappresentato da *variu* nei testi antichi. Forze proviene dall'ital. *balzano* (cfr. Wagner, *Vox Rom.* V, 137)»]. Le riserve fonetiche suggeriscono d'intervenire sul significato, che potrebbe essere legato a una retroformazione di pis. *balzano* [...], se non si tratta – piú difficilmente – di gr.-biz. πσάρος ('grigiastro', Paulis)». Mais ailleurs ds la Sintesi [198a], on explique la chute du *v-* ds *cavallu arzzu*, à partir de CABALLUM VARIUM (comme ds *deilla* < DE VILLA); – *atungo* d'[*atúngere*] est dit [116a] «voce non repertoriata da Wagner, ma che come sospettano Besta e Solmi deriverà da ADIUNGĔRE, seppure sviluppo irregolare nel primo segmento»; or ds le DES 1, 713a on peut lire la forme en question et le dérivé *atuntura*, tirée du même texte, s.v. ***yúngere*** = *IUNGĔRE* et l'explication probante que «si tratta di un'assimilazione retroattiva (cfr. HLS., p. 193.n.2; Vox Rom. V, 136)»; – *bacante* 'espace vide' est dit curieusement: «derivato deverbale del part. pass. di *bacare* < VACĀRE», ce qu'on retrouve aussi pour le verbe [*clusare*], qui est aussi donné comme «derivato deverbale di CLAUSAM, part. pass. di CLAUDERE», et aussi pour *condempnatione* «derivato deverbale di *condempnare*» alors que les trois cas n'ont rien de commun; on réservera le terme de déverbal aux «derivati deverbali a suffisso nullo», dont on trouvera une liste ds la Sintesi [223b], liste où manque *cua* «nella locuzione preposizionale *a cua* 'di nascosto'», qui est qualifié, curieusement aussi dans le glossaire, de «derivato denominale di *cubare*»; – *baccone* 'larde, carne conservata' est interprété tout autrement, quoique avec prudence, ds DES 1, 163b-164a qui donne des raisons d'y voir plutôt le résultat d'un dérivé de VACCA; – *bagina* 'salina' a été interprété différemment, comme le fait est rappelé en note [102b]; – [*bállere*], on se demande pourquoi deux *l*? Quant à la présentation de l'étymologie on préférerait VALĒRE (> -ĔRE), conformément à ce qu'on lit s.v. *áere*; – *ciclatone* 'tessuto di seta e oro' ne dérive pas du (gr.-)lat. *cyclas*, mais correspond à l'afr. *ciclaton* (cf. FEW 19, 159 et aussi note 1; CorrienteArabismos 289a); – [*flastimare*] est dit «forze da gr.-biz. φλαστιμάω (cfr.,

per il bovese, Rohlfs 1977:60, §79)» [mais Rohlfs ne donne que «bov. *flastimao* (neogr. βλαστημῶ)», formes dissimilées pour βλασφημῶ], tandis que la Sintesi [201b] est plus nuancée: «in *flastimo* si ha BL > [fl] per incrocio etimologico tra BLASTĒMO per BLASPHĒMO e gr.-biz. *flastimao*»; – le partage entre *frate* et *fratre* fait problème dans la mesure où la majorité des formes sont abrégées dans les mss; certes, on y lit aussi quelques *frate* et *fratre* en toutes lettres. Cependant on se demande pourquoi la même abréviation *f~rs* est lue *fr*atre*s* en IIA. 38 mais *fr*ate*s* en IIBa. 31? Pourquoi, dans un texte en scripta rustica latina [I. 3], «*frer* sormontato da doppio *titulus*» est-il lu *fr*ate*s* plutôt que *fr*atre*s*, après correction du *r* final fautif, et pourquoi «*fre* con titulo doppio» est-il lu *fr*ate [XV. 26]? – [*istrumare*] et *istruminare*, l'hypothèse étymologique du DES 1, 702b: «probabile che *istrumare* corrisponde a EXTREMARE e che si sia incrociato con gli esiti di EXTERMINARE [d'où *istruminare*]» mérite considération; – *parthone* est dit «lat. PARTITIONEM, con aplologia» cf. Sintesi [200b], où plutôt que de renvoyer à Greimas pour l'afr. *parçon*, on consultera le FEW 7, 693 (qui passe en revue les explications possibles); – *parthire* est donné comme «derivato denominale di *parthone* (meno probabilmente da PARTIO, come pensa Loporcaro)». Mais cette seconde hypothèse est déjà celle du DES 2, 227 et il semble plus probable que le verbe ait influencé le substantif que l'inverse; d'autre part, tenir *parthire* pour un dérivé dénominal de *parthone* est faire peu de cas de la syllabe finale du substantif; – *pumu* est donné comme «lat. PŌMUM», mais en 152b on précise «incrociatosi con FRŪCTUM» et dans la Sintesi [195b] on voit que c'est une hypothèse chère à EBF, mais que tous ne la partagent pas; elle n'a pas été proposée pour l'afr. *pum(e)* cf. FEW 9, 158b n.3.

Ces broutilles n'enlèvent rien à la valeur incontestable de cette chrestomathie.

Gilles ROQUES

ITALIEN

Ottavio LURATI, *Per modo di dire... Storia della lingua e antropologia nelle locuzioni italiane ed europee,* Bologna, Clueb, 2002, 394 pp.

A solo un anno dall'apparizione del suo monumentale *Dizionario dei modi di dire*, (Milano, Garzanti Grandi Opere, 2001, 1080 pp.), Ottavio Lurati ci regala un'altra opera dedicata al discorso ripetuto che per molti versi potremmo chiamare, senza esagerare, rivoluzionaria. L'autore, artefice di uno stile dotto e dilettevole al tempo stesso, dimostra gli indubbi vantaggi delle interpretazioni antropolinguistiche interrelate dei modi di dire, le quali, come confessato sin dalla pagina di apertura, «per l'Italia sono la prima proposta strutturata e di metodo» [7].

Il libro è suddiviso in tre capitoli grandi, preceduti da una *Premessa* spesso polemica nei confronti della tradizionale prospettiva toscanocentrica e isolante nel commento delle locuzioni, e si conclude con una poderosa *Bibliografia fraseologica* (79 pp.) e con un utilissimo *Indice analitico dei concetti e delle locuzioni* [359-394].

La prima sezione, intitolata *Locuzioni: tessere dell'immaginario condiviso* [11-156], di un notevole spessore scientifico e documentario e di carattere prevalentemente applicato, rappresenta la messa in pratica della nuova metodologia di ricerca

suggerita dal professore di Basilea. Vi si propone una nuova interpretazione etimologica per alcuni modi di dire tra i più correnti e anche tra i più antichi della lingua italiana che, a distanza di secoli dal loro cristallizzarsi, per il parlante odierno hanno perduto qualsiasi trasparenza denotativa e persino simbolica. Ne consegue, commenta ripetutamente Lurati nel suo libro, la pericolosa insidia cui pochissimi etimologi sono riusciti a sfuggire nell'interpretare l'origine delle locuzioni: quella di considerarle come espressione linguistica di fatti isolati, incidentali, anziché di una lunga esperienza condivisa. «Di regola, le locuzioni non sono invenzioni casuali di singoli locutori dotati di fantasia, bensì riverberavano un simbolismo socializzato presente in usi e pratiche di culture un tempo intensamente orali e pertanto anche fortemente tributarie della visualizzazione» [55].

Per meglio illustrare la tesi centrale dell'opera e cioè quella della lingua orale vista come un «grande archivio culturale» [24], l'autore sceglie dall'enorme mole di materiale linguistico raccolto in decenni di ricerca cinque ipostasi del vissuto societario corrispondenti ai cinque capitoli in cui è suddivisa la prima parte, di cui i primi tre rientrerebbero in ciò che egli chiama «pratiche di scherno» nelle società tradizionali. Lo studioso di antropologia linguistica, partendo dall'analisi di centinaia di documenti validi per diverse epoche e per diversi spazi italiani ed europei, riesce ad individuare le precise pratiche giudiziarie popolari delle «culture della vergogna» medioevali dalle quali sono stati desunti modi di dire che oggi risultano spesso opachi. Vengono così spiegate locuzioni di altissima vitalità in ambiti non solo peninsulari come *fare le corna,* e inoltre le strutture fraseologiche che alludono sia ad un recipiente quale segno di colpa o di insuccesso *(far fiasco, dare un bidone* ecc.), sia ad un animale appartenente al «bestiario di scherno» (*essere in scimmia, prendere una gatta, dare il cane, dare l'asino* ecc.). Un quarto capitolo, intitolato *Il vestito come segno sociale,* riunisce una lunga serie di motti originati da pratiche antichissime legate da un lato ai riti di investitura o di pagamento (la simbologia della *manica,* del *guanto,* del *fazzoletto,* del *palio* ecc.), e dall'altro lato all'abito infamante (la *cappa blu,* la *gualdrappa*, il *mantellaccio,* il *cappotto* ecc.). Le ultime 20 pagine del capitolo introduttivo offrono chiarimenti circa l'origine poco trasparente di locuzioni come *far Cristo, chiamar chiesa, le gambe fanno giacomo giacomo, aver addosso il Lorenzo, cantare il vespero a uno, far la vita di Michelaccio, essere un bacchettone* ecc. riconducendole tutte al discorso accomunante della religione come vissuto condiviso.

Quello che più impressiona in queste prime 156 pagine del libro è la novità e l'efficacia metodologica dello studio dei modi di dire non nella loro singolarità di «monadi isolate» [7], bensì nella «capillarità di intrecci», nelle «relazioni ora genetiche ora secondarie (...) con altre lingue europee» [9] che ribadiscono un vero «sentimento di polifonia» linguistica (ibidem). Questa prima parte dell'opera pullula di informazioni connesse, di commenti paralleli, di confronti linguistici tra le varie regioni d'Italia, di spettacolari retrodatazioni delle prime attestazioni delle espressioni prese in analisi, di citazioni da svariatissimi tipi di documenti italiani, ma anche latini, tedeschi, spagnoli, francesi, portoghesi, romanci ecc. recanti la prova delle similitudini di tradizioni popolari tra le culture dell'Europa occidentale che trovano riscontro nelle similitudini di strutture fraseologiche tra lingue non solo romanze. Vi sono persino commenti in margine a costrutti equivalenti in area tedesca, colombiana, cubana, ucraina, svedese, russa, mentre è altrettanto vero che i riferimenti alle

strutture locuzionali tipiche della Romània orientale sono pressoché assenti (eccetto i due brevi cenni ad esempi romeni).

La saldezza degli argomenti antropologici e linguistici fa sì che non ci sia troppo spazio per lo speculativo o il fantasioso nelle ipotesi etimologiche avanzate da Ottavio Lurati, il quale non di rado è molto polemico nei confronti delle soluzioni arrischiate fornite in precedenza. «*Basta con le spiegazioni aneddotiche*» recita il titolo alquanto scontroso del cap. 2.1: ci sono troppe «elucubrazioni improvvisate e dilettantesche» [25], basate eccessivamente ora sulle spiegazioni onomatopeiche e fonosimboliche [83, 137, 182], ora sulla «rimotivazione sincronica» [57] e inoltre spesso «tributarie di certa concezione libresca della lingua» [58]. Per moltissimi dei costrutti presi in esame, il Nostro propone interpretazioni etimologiche del tutto nuove, spesso sorprendenti, non prima di procedere però ad un'accurata passata in rassegna delle ipotesi preesistenti e persino ad un inventario dei cambiamenti semantici che il dato motto ha conosciuto in diacronia (si vedano, per fare solo alcuni esempi, le indagini circa l'origine di *attaccare un bottone, far cilecca, far fiasco, dare la berta* e circa le diverse connotazioni simultanee o successive acquisite dal riferimento a San Lorenzo, graficamente presentate sotto la forma di un albero semantico alla p. 149).

L'efficacia del confronto continuo dei modi di dire italiane con strutture appartenenti ad altri sistemi linguistici viene potenzata dall'originale metodo, costantemente promosso dall'autore, di indagare su aree onomasiologiche allargate, nell'intento di rifare le intere genealogie delle serie locuzionali «sinonimiche»: si veda la fitta rete di ricerche intrecciate che gravitano intorno ad un solo concetto, come quello di «recipiente» (*far padella, far fiasco, dare il bidone, far le pentole, dar la soia* ecc.) o quello di «capi di vestiario» (*dare un cappello, dare la mancia, fare il fiocco a una ragazza, essere di manica larga, gettare il guanto, nascere con la camicia, voltare casacca, fare cappotto, colletti bianchi* ecc.).

Le altre due sezioni del libro sono molto più teoriche e sono intente a particolareggiare, uno per uno e in maniera più esplicita, i principi metodologici originali che l'autore aveva ormai asserito e applicato nelle sue ricerche concrete esposte nella prima parte. Riprese a poca distanza e illustrate spesso con esempi ricorrenti, le idee sembrerebbero forse un po' meno ridondanti se avessero preceduto anziché seguito la dimostrazione pratica con cui si apre il lavoro, quindi se fossero state collocate in apertura del libro anziché nella sua parte centrale (l'idea che «non poche locuzioni si chiariscono solo ricollegandole in quel tessuto unitario che è la cultura europea», dimostrata pagina per pagina per tutto il percorso della prima parte, si rilegge, per esempio, anche alla p. 165; ricorre anche l'idea della sostituzione sinonimica come procedimento molto produttivo nel campo dei modi di dire; c'è inoltre una parziale sovrapposizione delle idee relative ai commenti fraseologici sulla donna presenti nel cap. 14 come anche nel cap. 13 ecc.).

La seconda grande suddivisione dell'opera, intitolata *Aspetti linguistici,* si apre con la rassegna dei dieci tipi di fraseologismi proposti da Harald Burger nel 1982, alla quale Ottavio Lurati oppone nel capitolo successivo la propria proposta di classificazione a quattro livelli dei modi di dire. L'autore insiste su alcuni aspetti che hanno interessato in una certa misura la linguistica italiana e mondiale per ciò che riguarda i singoli lessemi, ma non anche le strutture idiomatiche: le convergenze fra le diverse lingue dell'Europa, le loro affinità dovute alle fonti comuni (greche, latine,

poi cristiane, medioevali, rinascimentali, illuministiche ecc.), i prestiti, i calchi, le coniazioni di antica o più recente data. I calchi della «sbrigatività, gli storpiamenti paretimologici, il «radicamento secondario» agiscono, ribadisce lo studioso, quasi sempre sul significante del (nuovo) motto, raramente sul suo significato.

Ma la «natura ballerina» dei modi di dire ha «spesso inciso sulla loro migrazione» [181] anche dai vari livelli diatopici dell'italiano verso l'uso standard. Come copiosamente dimostrato lungo le pagine che precedono il cap. 8 con un poderoso arsenale di schede dialettali, «la regionalità è un criterio di analisi che, talora, riesce a risolvere degli enigmi posti da tempo da specifiche locuzioni» [182]. Ma è altrettanto vero che, nell'indagare sull'etimologia del locuzionario italiano, un tale metodo di lavoro non è a portata di mano di chiunque, siccome non tutti gli studiosi possiedono lo stesso talento associativo e soprattutto le stesse profonde conoscenze sui vari livelli di lingua (dialettali, regionali, popolari, gergali, specialistici).

Sono tante le nozioni che il testo di Lurati propone come novità concettuali e metodologiche nel tentativo di decifrare, da un lato, i processi verificatisi lungo il percorso storico dei costrutti fraseologici, e dall'altro, le ragioni che portarono più di una volta ad una loro interpretazione fuorviante. Nei capitoli 9, 10 e 11, dedicati agli interventi sulla forma delle locuzioni, ai loro cambiamenti semantici e rispettivamente alle loro strutture morfosintattiche, l'autore individua la ragione principale, spesso trascurata, che porta in molti casi alla graduale opacità dei modi di dire: la loro «fonetica olistica, globale» che «non si identifica con quella delle voci singole» [198]. Ne conseguono fenomeni commentati ed illustrati dallo studioso come: l'autonomizzazione delle locuzioni, il loro ampliamento o inscialbimento semantico, i calchi della «sbrigatività», la sostituzione lessematica, nonché i processi che possono insidiosamente compromettere il commento etimologico come l'onomatopeizzazione secondaria [197], la retromotivazione e la reinterpretazione di tipo sincronico e toscanocentrico [184]. Un'altra chiave nuova di interpretazione delle locuzioni consiste in quello che Ottavio Lurati chiama «il processo di irradiazione sinonimica» [130 *e passim*], fonte di molteplici «repliche» parallele (spesso allusive, ironiche, ludiche) del modello iniziale, scaturite dall' «intertestualità che era spesso presente ai parlanti nel loro discorrere» tra i quali spesso «si stabilisce una sorta di complicità, di divertito ammiccare» [209].

La terza sezione del libro, intitolata *Locuzioni e ideologemi oggi,* insiste sulla funzione retorica e pragmatica dei luoghi comuni attuali, la quale spesso sfugge ai lessicografi, costretti a «rappresentare la lingua come un inventario di singole unità definibili a uno stato zero, cioè al di fuori dei contesti discorsivi» [225]. L'autore dedica due capitoli agli stereotipi legati all'immagine odierna della donna e al femminismo e conclude questa ultima parte del suo studio con un aggiornato inventario dei motti di recentissima data usati nel dibattito politico e nei mass-media. Quanto alle fonti e alla vitalità di un tale locuzionario, le conclusioni del linguista, anticipate nel capitolo 5, commentano il quasi completo inaridirsi del filone religioso nell'odierno discorso condiviso e il forte impatto dell'ambiente dello sport, dell'automobilismo, dell'internet, dei film, della TV ecc. sulla creatività linguistica d'oggi.

Il testo, pregno di esempi e di citazioni in dialetto e in altre lingue, presenta alcune imperfezioni, per lo più tecniche.Una svista di ordine contenutistico [Riga (Lettonia) anziché (Lituania), p. 105], delle grafie incostanti nelle medesime parole

[*giuoco* accanto a *gioco* pp. 43, 78, 172; *paretimologica* accanto a *paraetimologia* p. 174] e più errori di stampa (p. 32 *consegnarli* < *consegnargli*; p. 37 *certi gli anziani* < *certi anziani;* p. 40 *orami* < *oramai;* p. 113 *tedesccao* < *tedesco*; p. 138 *che abbiamo uditosi* < *che abbiamo udito*; p. 141 *ne riportarne* < *ne riportava;* p. 146 *la sole* < *al sole;* p. 148 *colta* < *volta;* p. 150 *specifivazione* < *specificazione;* p. 159 *questioni sociale* < *sociali;* p. 164 *ideomatiche* < *idiomatiche;* p. 169 *stree* < *street;* p. 169 *fotto* < *fatto;* p. 196 *ma sul prevalgono nettamente piano* si legga *ma prevalgono nettamente sul piano;* p. 217 *si soppiatto* < *di soppiatto;* p. 235 *il sono «uomo di governo»* < *il solo ...;* p. 268 *l'ampiezza svolti* < *svolta*). Si tratta in linea di massima di errori minori che non pregiudicano il valore dell'opera.

Per modo di dire... di Ottavio Lurati è un libro pregevolissimo che propone un nuovo tipo di indagine sul discorso ripetuto, basata sull'approccio interdisciplinare e sul perpetuo paragone di dati antropolinguistici caratteristici per aree dialettali, regionali ed europee molto diverse. La ricchezza delle fonti storico-culturali raccolte dall'autore stesso, l'originale rifacimento di veri e propri paradigmi di fraseologie sorte per «irradiazione sinonimica», l'esame scrupoloso, spesso critico, delle ipotesi etimologiche formulate in precedenza, le frequenti retrodatazioni, l'abbondanza di nuove e sorprendenti spiegazioni circa l'origine delle locuzioni italiane (e non solo), fanno di queste pagine una lettura dotta e avvincente nel contempo, un trattato documentatissimo, appassionante come uno sconfinato puzzle di miniaturistiche storie di parole.

Oana SĂLIŞTEANU CRISTEA

Grande Grammatica Italiana di Consultazione (GGIC), sous la direction de Lorenzo RENZI, Giampaolo SALVI, Anna CARDINALETTI, Bologne, Il Mulino, 2001, 2, 3 vol.

Dans la *Premessa* [7-14] à cette deuxième édition, rendue nécessaire par le succès de la première (vol. I: 1989, vol. II: 1991, vol. III: 1995), les trois coordinateurs de l'ouvrage, Lorenzo Renzi (Padoue), Giampaolo Salvi (Budapest), Anna Cardinaletti (Bologne) reprennent la parole pour faire le bilan de cette entreprise de grande envergure, saluée avec enthousiasme par les linguistes, en Italie et à l'étranger (surtout en Allemagne; nous notons avec regret que dans la liste [15] des comptes rendus qu'a suscités la GGIC, il n'est pas fait mention des deux longs articles qui ont paru dans la RLiR, respectivement (61, 529-535) pour le vol. I et (56, 557-562) pour les vol. II-III. Les chapitres de cette grammaire, véritable *piattaforma avanzata per la descrizione dell'italiano* [8], exploités tout à la fois par l'enseignement universitaire et par des chercheurs, sont abondamment cités dans les bibliographies (tout particulièrement dans les volumes publiés par la «Società di Linguistica Italiana»). Certains d'entre eux (par exemple celui sur l'*Ordine degli elementi della frase e le costruzioni marcate*), ont eu des retombées dans des domaines moins prévisibles, comme par exemple celui de l'histoire de la langue (Mengaldo et Marazzino prennent appui sur l'analyse syntaxique dans leurs ouvrages récents, respectivement *Novecento* (1990), volume de la *Storia della lingua italiana*, et *Lingua italiana* (1994)), ou celui de la langue populaire (le chapitre sur la phrase marquée a ainsi été exploité par Paolo

D'Achille pour sa *Sintassi del parlato e tradizione scritta della lingua italiana*, 1990) [9]. Les responsables de la publication évoquent aussi les regrets (*le ombre*) [10]: ils remarquent qu'aucun grand quotidien italien n'a salué avec éclat la sortie des volumes de la GGIC dans sa page culturelle, contrairement à ce qui se produit lorsque paraît une nouvelle histoire de la littérature (la place de la linguistique reste réduite, en Italie, dans les *media*); le grand public est resté à l'écart et n'a pas tiré profit du renouvellement de perspective sur la grammaire italienne qu'apporte l'ouvrage: la GGIC n'a pas fait progresser la culture linguistique. Et même à l'université, l'intérêt reste plus orienté vers la linguistique générale (*Glottologia*, *Linguistica generale*) que vers une *Linguistica italiana*. Quant au caractère collectif de l'ouvrage (36 collaborateurs ont participé à la réalisation des chapitres, et trois d'entre eux en ont assuré la coordination), qui a parfois été mis en question, il avait depuis longtemps fait ses preuves (voir dès 1963 l'élaboration de la *Gramatica limbii române* de l'Académie des Sciences de Roumanie et de *A Grammar of Contemporary English* de Quirck, Greenbaum, Leech et Svartnik, en 1973), et doit être considéré comme un facteur positif (ainsi qu'en témoigne d'autres entreprises comme, en Espagne, le projet mené à son terme de la *Gramática descriptiva de la lengua española*, 1999). Un dernier point de débat s'ouvre sur la véritable nature de la GGIC [12]: qu'elle soit de conception purement générative ou résulte de la synthèse de différents courants (et à ce propos les auteurs renvoient à la *Presentazione* du vol. III [5-13]), la GGIC se veut une grammaire *moderne*: elle s'oppose à l'idée d'une *grammatica perennis*. Même si, en tant qu'ouvrage de vulgarisation, elle ne peut, comme l'exigeraient les récentes déclarations de Chomsky, «supprimer les règles et les constructions», elle reste néanmoins proche des conceptions générativistes: elle doit être considérée comme un ouvrage post-théorique, qui essaie de donner sous l'aspect le plus accessible les résultats obtenus par la recherche spécialisée; sa forme est celle d'une grammaire traditionnelle, mais son contenu est fondé sur les acquis de la linguistique moderne. Parmi les regrets, celui de n'avoir pas réussi à être le maillon manquant entre la grammaire scientifique et la grammaire scolaire, comme elle aurait pu l'être, si le projet d'une *editio minor*, réclamée par l'éditeur, avait été réalisé, lequel aurait permis d'aider les enseignants à modifier leur manière de considérer et d'enseigner la langue.

Les deux éditions diffèrent très peu l'une de l'autre: selon les auteurs, une quarantaine de points ont été modifiés dans le cours des chapitres. Un sondage dans le chap. I du vol. I permet de constater que la nouvelle rédaction est un peu plus détaillée (en effet si le nombre d'énoncés reste stable (678), il arrive que des commentaires soient ajoutés ou augmentés: voir § 1.4, p. 41, le commentaire à (27) *Non credo;* § 2.1.1, p. 46, l'ajout d'exemples de phrases agrammaticales dans le cas du sujet syntaxique non exprimé; § 2.1.2, p. 48, les commentaires à (90) (91) (92) à propos du sujet de la prédication). La lisibilité a été améliorée par l'usage de titres en gras se substituant à ceux en italique. Quelques modifications sont apportées à la terminologie: dans ce même chapitre, le titre du § 1.5 *Elementi avverbiali* [34] est modifié en *Funzioni degli elementi extranucleari* [42], et son traitement et les énoncés qui l'illustrent sont totalement renouvelés (puis à partir du § 1.6 les deux éditions redeviennent similaires). Quant à la *Bibliografia*, si elle reste dans sa presque totalité identique (surtout celle du vol. III, très récent: cf. chap. I, où a) b) c) sont conservés intégralement), toujours classée par chapitres et paragraphes traités, elle a été fortement remise à jour dans certains cas: un sondage dans le chap. I du vol. I

révèle, dans c) *Struttura della frase semplice*, l'ajout de Belletti 1990, de 12 titres dans d) *Verbi inaccusativi* (Belletti 1988, Benincà 1992, etc.), de 4 dans e) *Elementi della frase nucleare* (mais ici l'espace entre les deux éditions a été de 11 ans). On le voit l'essentiel de la structure reste stable: le substrat théorique, la division de la matière, les développements, le corpus d'énoncés, la masse des ouvrages de référence, mais le texte est enrichi, certaine terminologie révisée et les résultats récents de la recherche incorporés.

Sylviane LAZARD

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

CATALAN

Sebastià OLIVERAS I DURAN (sous la direction de), *Diccionari pràctic i complementari de la llengua catalana*, Barcelona, La Busca edicions, 2002, 862 pages.

«El bon funcionament d'una llengua necessita el contacte permanent dels seus parlants, de manera que es formi un estàndard cohesionat». Ainsi commence la quatrième de couverture du *Diccionari pràctic i complementari de la llengua catalana.* Dans une perspective linguistique, il est évident qu'il faudrait que cette affirmation soit vérifiée pour toute langue. Parfois cependant, dans des situations linguistiques considérées comme «normales», sans aucun problème de minorisation de la langue, les différents processus de formation historique des divers standards n'ont pas pris en compte l'ensemble des variétés géographiques (je pense, entre autres, à la formation du standard français qui n'a pas pris en compte toute la richesse de la langue française et de ses parlers, comme le picard, le wallon, etc.). C'est pour cela que l'un des objectifs principaux des auteurs du dictionnaire est d'aborder la langue catalane parlée dans l'ensemble de son territoire d'usage, c'est-à-dire de faire en sorte que les mots et expressions propres à chaque lieu soient connus dans tout le domaine.

Les auteurs ont intitulé l'ouvrage *Diccionari pràctic i complementari de la llengua catalana. Diccionari* parce que, bien qu'étant un dictionnaire aux caractéristiques un peu particulières, il ne peut être considéré comme une simple liste de mots; *pràctic*, parce qu'il contient un index qui nous renvoie aux entrées et en fait aussi en partie un dictionnaire de synonymes; *complementari*, parce qu'il aborde certains aspects qui ne figurent pas dans un dictionnaire général, depuis les questions conflictuelles d'un point de vue grammatical jusqu'aux structures linguistiques qui ne devraient jamais s'employer en catalan.

Le dictionnaire se compose de cinq parties, précédées d'une longue présentation. La première partie offre une sélection de 4.700 mots, établie à partir de sources orales dans la région de Gérone. À chaque entrée est précisée l'existence du mot dans les différents territoires de langue catalane; pour les termes dont l'emploi est limité à la région géronaise, on en donne un équivalent, une définition et des synonymes. Il faut remarquer que sur ces 4.700 mots, il y en a environ un millier qui ne

sont pas répertoriés dans les autres dictionnaires de la langue catalane. La deuxième partie reprend sous forme de liste l'ensemble des mots, en donnant pour chacun d'eux la référence des lieux où il a été recueilli. La troisième analyse diverses questions grammaticales qui peuvent poser problème dans l'usage de la langue. La quatrième répertorie les barbarismes et les incorrections, aussi bien lexicales que syntaxiques, véhiculées par les médias, avec une solution adaptée à la langue normée, ce qui fait également de cet ouvrage un important outil pédagogique. Quant à la cinquième partie, elle consiste en un index alphabétique des mots cités dans la première partie du livre, suivis d'expressions dans lesquelles ces termes sont utilisés.

En définitive, le *Diccionari pràctic i complementari de la llengua catalana* n'a pas pour objectif de remplacer un autre dictionnaire. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un dictionnaire complémentaire, qui sert donc à compléter les autres en apportant aux professionnels de la langue (lexicologues, dialectologues, etc.) un bon millier de mots non répertoriés dans les autres dictionnaires, et qui constitue également un outil pédagogique de premier ordre tant pour les spécialistes de la langue que pour les professionnels des médias.

Santiago MARTÍNEZ

DOMAINE GALLO-ROMAN

Claude HAGÈGE, *Le français, histoire d'un combat*, Boulogne-Billancourt, Éditions Michel Hagège, 1996, 175 pages.

L'ouvrage de Claude Hagège fournit, en moins de 200 pages, un panorama de l'histoire du français. L'ouvrage, soigneusement présenté et abondamment illustré, a été conçu pour le grand public(1) et il met à l'avant-plan l'histoire externe du français, en insistant aussi sur la position internationale de la langue, sur le rayonnement de la *francophonie* (terme et concept forgés par le géographe Onésime Reclus, comme le rappelle Hagège)(2) et sur le danger que représente l'expansion de «l'anglo-américain».

(1) Cf. l'indication au verso de la page de titre: «Ce livre est une version élargie du texte en dix épisodes *Le français, histoire d'un combat*, écrit par Claude Hagège, et qui a servi de base à l'émission du même titre, produite et diffusée par la Cinquième chaîne en septembre, octobre, et novembre 1996. Le livre intègre certains passages historiques, réécrits par l'auteur, et que le réalisateur, Patrick Cabouat, travaillant en contrat avec la société RCF, a mis en images pour les besoins de cette émission».

(2) Cf. pp. 136-138, passage dans lequel Claude Hagège dégage l'intuition originale de Reclus: «Le géographe Onésime Reclus est cependant celui qui, avant même cette époque, prit le premier conscience de l'intérêt qu'il pouvait y avoir à systématiser l'utilisation du critère de la langue dans l'étude de la manière dont se définissent les États et entités politiques. C'était là une pensée novatrice et hardie, car les ouvrages d'O. Reclus s'échelonnent entre 1880 et 1904, une époque dont l'état d'esprit, qui s'inscrit dans la mouvance des entreprises coloniales, et

L'auteur ne s'en cache pas, son ouvrage est destiné à des lecteurs qui ont à cœur le sort du français: «Les grandes batailles que je vais évoquer ne se résument pas toutes à des joutes oratoires. Parfois, il s'agit de luttes violentes et de victoires remportées dans le sang. Mais par-delà cette violence, je souhaite également faire partager l'exaltation que l'on peut ressentir pour l'étonnante entreprise qui a fait du français la langue que nous parlons aujourd'hui. Au combat en faveur du français ont pris part tous les écrivains illustres, qui ont su lui donner son renom et contribuer au rayonnement des valeurs qui fondent la culture française. À ce combat sont associés aussi tous ceux qui, chaque jour, dans le monde, parlent le français, qu'ils soient de France, de Wallonie, de Suisse Romande, du Québec, du Maghreb, d'Afrique, ou d'ailleurs. À travers ce combat, nous savons, nous sentons, qu'il s'agit tout simplement de défendre une certaine manière de concevoir, de dire et d'écrire le monde. Revendiquer le français comme une langue riche, moderne et efficace, telle est la clé d'une action en faveur de son rayonnement dans le monde de demain» [9].

Le fil rouge de cette histoire du français est celui de l'espace vital que s'est créé une langue et des luttes dans lesquelles elle s'est engagée pour maintenir, voire élargir cet espace vital: de la naissance du français, on passe à son état d'élaboration («*Ausbausprache*»), et aux étapes de son «illustration», de son rayonnement culturel, de son expansion territoriale, de son rapport (conflictuel) avec les «parlers du terroir», enfin à l'étape de son sapement de l'intérieur («le français en partage») et des mesures politiques prises pour endiguer l'invasion de xénismes.

---

qui est fidèlement reflété par le traité de Berlin (1878), consiste à diviser le monde en dominants et dominés. Tournant le dos à cette inspiration, O. Reclus prend pour critère de classement non plus le statut d'État indépendant ou de colonie, mais la langue que chacun adopte comme organe officiel ou comme moyen de définition sociale. Il invente donc le terme de francophonie pour désigner la caractéristique linguistique des territoires où le français est en usage. Deux idées tout à fait modernes apparaissent déjà dans ses travaux. D'une part, il fait une distinction entre les francophones de naissance et ceux qui adoptent le français comme moyen d'insertion dans le concert des nations. Il est donc clair, dès le début de l'histoire du mot *francophonie*, que lorsque l'on veut mesurer l'importance des diverses langues dans le monde, le critère strictement démographique du nombre de locuteurs n'est qu'un des critères; un autre est celui du degré de diffusion à travers le monde. Car si une langue parlée par un très grand nombre de locuteurs crée certes entre eux des liens importants, elle ne peut pourtant, lorsqu'elle n'est pas connue au-delà de ses frontières, faire l'objet d'un choix établissant un dialogue capable de féconder les cultures. D'autre part, O. Reclus montrait que la diffusion mondiale d'une langue est aussi celle d'une certaine civilisation, c'est-à-dire celle des idéaux d'humanisme et de liberté, dans le cas particulier du français tel qu'on se le représentait à la fin du XIXe siècle. Enfin, par la création de cette notion de francophonie, O. Reclus apportait sa contribution, à travers une vision culturelle et linguistique de la colonisation, à l'effort de restauration du prestige de la France, humiliée en 1870 par sa défaite devant l'Allemagne et par l'amputation du territoire».

L'histoire des «combats» livrés par le français (et par la France) se reflète dans les titres et sous-titres des dix chapitres qui composent ce livre[3]:

Chapitre 1: 842 – Les Serments de Strasbourg. L'acte de naissance du français en tant que langue écrite.

Chapitre 2: 1066 – La conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie. Le déferlement des violences guerrières et l'entrée massive de mots français en anglais.

Chapitre 3: 1539 – En français, et non autrement. L'ordonnance de Villers-Cotterêts bannit le latin de l'usage juridique et y assure la domination du français.

Chapitre 4: 1634 – Naissance de l'Académie française. La maîtrise du pouvoir politique sur la langue devient étroite.

Chapitre 5: 1794 – La langue de la liberté. Le combat pour la langue sous la Terreur: les rapports Barère et Grégoire.

Chapitre 6: 1919 – La langue de la diplomatie. Le traité de Versailles est la première atteinte au rôle prépondérant du français.

Chapitre 7: 1944 – Sus au «franricain»! Le débarquement allié est aussi le signal d'un déferlement de mots anglais.

Chapitre 8: 1951 – Les luttes pour les langues régionales. La loi Deixonne donne aux langues régionales droit de cité dans l'enseignement.

Chapitre 9: 1960 – Le français en partage. Dans les années soixante, la diffusion de l'anglo-américain suscite, chez les promoteurs du français, l'association des francophones.

Chapitre 10: 1994 – La loi Toubon. Elle définit les limites de l'usage des langues étrangères dans la vie quotidienne des Français.

Claude Hagège met en relief les moments forts de cette histoire, en accordant un poids justement réparti aux configurations politiques et socio-économiques et aux initiatives personnelles (celles de savants, d'écrivains, mais aussi de certains hommes politiques).

Dans le premier chapitre, l'auteur raconte la naissance d'une langue d'oïl, dont le sort est lié au partage du grand empire qu'avait constitué Charlemagne. Cette langue d'oïl (passons ici sur la question épineuse du statut de «langue» à accorder à ce qui apparaît sous forme de traces gallo-romanes, dispersées dans le temps et dans l'espace), plongée dans les ténèbres – le texte roman des Serments de Strasbourg ne fournit que des bribes d'informations –, est côtoyée (d'ailleurs aussi textuellement, dans le texte de Nithard, et plus tard dans les Gloses de Reichenau) par des attestations fragmentaires de langues germaniques, et elle est «coiffée» (linguistiquement et sociolinguistiquement) par le latin, langue des savants et langue liturgique.

Parmi les parlers d'oïl, la variété normande – parler roman ayant subi l'influence de la langue des Vikings, qui s'étaient établis en Normandie au début du 10e siècle – se profile en premier lieu, grâce à la conquête de l'Angleterre par

(3) L'ouvrage se termine par une conclusion [169], un index des noms de personnes [170-171], une bibliographie sélective [172-173] et une table des matières [174-175].

Guillaume Ier[4]; jusqu'à la fin du 14e siècle, l'anglo-normand sera la langue de la classe dirigeante en Angleterre.

Si à la fin du 14e siècle, le prestige du français est en déclin aux cours étrangères (en Espagne, en Allemagne, en Italie et en Sicile), le français entame une nouvelle expansion, qui commence par la conquête de la France. Dans le chapitre 3, Hagège décrit comment les rois français – avec l'appui de savants et de juristes – ont progressivement élaboré et appliqué, après la guerre de Cent Ans, une politique de centralisation linguistique[5], qui trouve son expression dans divers édits et ordonnances (dont la plus importante est l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, 1539)[6].

À partir du chapitre 4, Hagège s'intéresse davantage à l'institutionnalisation d'une conscience linguistique française. Il y a d'abord la codification (et l'épuration) de la langue qui se fait progressivement, d'abord par le groupe de la Pléiade, ensuite – dans un sens presque opposé – par Malherbe, Vaugelas et l'Académie française (qui, dès 1635, fonctionne comme «un corps officiel de l'État monarchique» [65]). Le poids de la contrainte normative exercée par l'Académie apparaît dans le fait que Corneille a dû corriger ses tragédies pour les rendre conformes à l'enseignement de Vaugelas [68].

Ensuite, un français normé s'étant mis en place, cette langue devait s'imposer comme langue nationale: c'est le projet que formulent – en s'appuyant sur des arguments «patriotiques» et en soutenant les mythes de l'égalité et de la fraternité – les esprits révolutionnaires, et tout particulièrement Barère et Grégoire. Comme le rappelle judicieusement Hagège [81-82], «la France de 1794 est encore composée d'une mosaïque de dialectes: en Flandre, dans les Basses-Pyrénées, en Bretagne, l'ignorance du français a pour effet qu'on y voit encore chômer le peuple pour la fête du Roi. Les dialectes sont aussi à l'origine d'autres difficultés: certains bataillons doivent être séparés; la garnison de Huningue, par exemple, a été imprudemment formée de deux bataillons, l'un alsacien, l'autre de gens de Seine-et-Oise. Les soldats ne se comprenant pas les uns les autres, il est impossible de les conserver côte à côte. Mais bientôt, on utilisera précisément l'amalgame entre soldats de provinces différentes comme creuset d'apprentissage du français, moyen de communication transcendant les barrières dialectales».

L'auteur passe alors presque directement à la situation du français au 20e siècle[7]. Le début du chapitre 6 est consacré au succès du français comme langue des traités internationaux (traités de Nimègue, 1678-1679; traité de Rastatt, 1714; traité d'Aix-la-Chapelle, 1748; traité de Kutchuk-Kainardji, 1774), succès de la langue qui contraste avec les pertes coloniales (perte du Canada en 1762). Mais peu à peu – suite à la défaite de Napoléon – le français perd sa place prépondérante comme langue diplomatique; si en 1871 le traité de Francfort est encore rédigé en français, celui de Versailles (1919) a été rédigé en deux langues, en anglais et en français.

---

(4) Sur les motifs de Guillaume, voir pp. 28-30.

(5) Cf. pp. 43-44, à propos du rôle de la langue comme instrument de pouvoir politique.

(6) Il y a une succession continue d'ordonnances à implication linguistique jusqu'à la fin du 18e siècle: 1684 (pour la Flandre), 1685 (pour l'Alsace), 1700 (pour le Roussillon), 1748 (pour la Lorraine germanophone), 1768 (pour la Corse).

(7) Cinq des dix chapitres de l'ouvrage sont consacrés à l'histoire du français au 20e siècle.

C'est le début du combat que le français devra mener pour garder son rang face à l'hégémonie de l'anglais, et comme le note Hagège, les guerres du 20e siècle ont coûté cher au français et à la France.

Dans le chapitre 7, Hagège examine l'histoire de l'intrusion de mots anglais en français, ainsi que la fascination pour le *way of life* américain et pour les produits anglo-saxons. Quant aux retombées lexicales de cette mode de l'anglais, Hagège note: «Sur un lexique français d'environ 60.000 mots, le nombre des mots anglo-américains se situe aujourd'hui aux alentours de 1.500, soit 2,5%. Mais, en l'occurrence, la quantité nous indique peu de choses, car la majorité de ces 1.500 mots anglais sont des mots d'usage courant. On pourrait considérer que cette proportion n'est pas alarmante. Et pourtant, ici comme dans les précédents chapitres, il se vérifie bien que l'histoire du français est celle d'un combat. En effet, ce sont non seulement les puristes, gardiens vigilants par nature, mais aussi les milieux cultivés, qui, tout en reconnaissant cette évidence que l'emprunt fait partie de la vie normale d'une langue, ont jugé qu'il devait être contenu en deçà d'un seuil de tolérance».

En France même, la langue nationale avait relégué les langues régionales; or, depuis quelques décennies, celles-ci revendiquent leurs droits. Grâce à des initiatives politiques (loi Deixonne, 1951; loi Haby, 1975), les langues régionales ont acquis le statut de matière facultative (et bien circonscrite en nombre d'heures) dans l'enseignement secondaire. D'autre part, il y a eu une politique de défense(8) et de promotion de la langue française: c'est ce que montrent les initiatives prises pour promouvoir le français dans la Francophonie (AUPELF, AIPLF, CILF), la loi Bas-Lauriol (1975) et la loi Toubon (1994)(9); cette dernière définit les limites de l'usage des langues étrangères dans la vie quotidienne des Français.

L'ouvrage de Claude Hagège se présente comme un livre passionnant et bien documenté (l'ouvrage comporte de nombreuses illustrations, bien choisies) sur l'histoire du français. Signalons quelques erreurs à corriger. P. 19, dernière ligne: lire *cadhuna*; p. 20 l. 3: *chacun* ne vient pas de *quisque unus*, mais du croisement d'anc. fr. *chaün* (< lat. de basse époque *unum cata unum*) avec les représentants de *quisque* (conservé dans l'anc. prov. *quec* et l'anc. it. *cescheduno*); p. 21 l. 9: lire *salvar(e h)á(b)eo*; p. 27 l. 1 (et p. 40 l. 22): il vaut mieux ne pas employer le terme «francien» (terme forgé par les philologues du siècle passé) pour désigner le dialecte de l'Île-de-France (le terme *françois* convient parfaitement); p. 38 (et p. 40): j'éviterais le terme «français médiéval» pour désigner l'ancien français (pour Hagège, le moyen français ne semble pas faire partie du «français médiéval»); p. 38 l. 21: le *-e* final ne s'était pas encore amuï au 14e siècle; p. 56: à noter que le texte de Du Bellay est une transposition au français du *Dialogo delle lingue* de Sperone Speroni; p. 67 l. 36-37: lire *Avantages de la langue françoise*; p. 74: il me semble bizarre d'écrire que «la philosophie [...] devient la méthode universelle»; p. 103 l. 17-18: lire *comman-dait*; p. 108 l. 13: lire *Journal de la langue françoise*; p. 123 l. 7: lire *le provençal alpin*; p. 124 l. 19: le flamand n'est pas un dialecte néerlandais, mais un dialecte bas-franconien; p. 172: sous Lot, lire: *Archivum*.

Louvain. P. SWIGGERS

(8) Pour les atteintes portées au français, voir p. 144 et p. 147.

(9) Cf. l'entretien de Claude Hagège avec Jacques Toubon [157-160]. Pour quelques extraits de la loi Toubon, voir p. 155.

Jacques ROSSIAUD, *Dictionnaire du Rhône médiéval.* Identités et langages, savoirs et techniques des hommes du fleuve (1300-1550), Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie (Documents d'ethnologie régionale, vol. 23), 2002, 2 tomes, 255 + 368 pages.

Beau projet que de consacrer un ouvrage au Rhône! Mistral en avait fait un poème épique; J. Rossiaud, historien médiéviste, une thèse gigantesque. Il en a extrait une documentation prodigieuse, pour en tirer ces deux tomes, auxquels on se référera sans cesse. Ce qui est particulièrement remarquable, c'est que JR a fait un très bel effort pour s'informer de façon quasi exhaustive des préoccupations des linguistes; la bibliographie [1, 232-251] est éloquente et, par exemple, la RLiR (avec les travaux de P. Gardette et de M. Gonon, et de beaucoup d'autres encore) a été parfaitement dépouillée(1). Le t. 1 constitue une introduction foisonnante. JR a choisi de prendre en compte la totalité du bassin du Rhône et de sa structure batelière, en y incluant la Basse Saône (depuis Auxonne), le Rhône (depuis Seyssel) et ses affluents navigables: l'Ain (depuis Neuville), l'Isère (depuis Montmélian), la Durance (depuis Pertuis). C'est dire si sont franchies de nombreuses barrières linguistiques, puisqu'on y trouve trois langues de France et que sont arrosés sept États princiers (Comté et Duché de Bourgogne, Duché de Savoie, Dauphiné, Comtat Venaissin, Principauté d'Orange, Comté de Provence) et 4 comtés secondaires (de Beaujeu, de Lyon, de Forez, de Valentinois-Diois). Et pourtant toutes ces barrières, qui ont donné lieu à tant de péages et de *carcabeaux*, où les dialectologues ont cherché des formes dialectales anciennes, n'ont pas empêché que se constitue une «*communauté de discours*, qui ne doit sa cohésion ni au territoire ...ni à un quelconque monolinguisme» [136]. On voit alors chez l'historien la passion de découvrir les hommes et leur langage, ces gens de rivière, ces *ribayriers*, si précisément définis dans le dictionnaire [2, 299]; au total, ils constituent une population allant de dix à trente mille personnes [138], drainée par le fleuve, comme le montrent les cartes de leurs origines [140]. Pour les mieux connaître, il a fallu une plongée dans tous les documents éparpillés dans les archives des départements ou des villes riveraines [45-73]. Il en est ressorti ce dictionnaire d'un millier de mots, contenus dans le tome deux.

Le traitement lexicographique est d'ordre encyclopédique. Une bonne partie (268 entrées) concerne le navire et permet la comparaison avec FennisGalères, qui n'a pas été utilisé, mais avec lequel il se trouve souvent d'accord pour constater la remontée par le Rhône de mots provençaux, qu'on voyait souvent parachutés depuis l'Italie. Une place considérable est accordée aux «marqueurs sociaux, professionnels... de la batellerie» comme *affaneur*, *nauchier*, *patron*, *ribayrier*, *voiturier*.

On y lit des articles variés, dont certains constituent des apports majeurs à la lexicographie: *bèche* modifie complètement ce qu'on trouve dans le FEW 23, 89b, même complété par des ouvrages récents:

---

(1) On notera aussi quelques petits débordements, dus à l'enthousiasme de l'auteur, notamment dans cette phrase très malheureuse [1, 31]: «Les grands instruments de travail, familiers à tout médiéviste (Du Cange, Gamilscheg (sic), Tobler Lommatsch (sic) pour le latin (sic), Lacurne de Saint-Palaye (sic), Fr. Godefroy, Fr. (sic) Huguet pour le moyen français (sic) et pour la langue du XVIe siècle)».

Alyonn. *besche* f. «petit bateau recouvert de toile sur des cerceaux, et qui servait à traverser la Saône et à faire des promenades sur l'eau» ([1432/37 ds BaldEtym 3265];1559, 1573, BreghotMél 267; RPh 4, 228; Gdf), Lyon *bèchi* «id.; bain de natation (les premières [écoles de nat.] étaient à bord de *bèches*)», *bèche* «esp. de barque, la gondole lyonnaise» (auch Daudet 1873) [*bêche* «variété de petit bateau (jadis); petit bateau aménagé pour se préparer pour le bain; (au pl.) bains publics constitués de plusieurs bateaux assemblés» (SalmonLyon1995)], Annecy *béche* «bateau court et étroit avec la proue pointue».

La documentation médiévale de RossiaudRhône, présentée à la façon du FEW, donnerait ceci:

Beche «barque étroite et assez longue, à usages variés (chaloupe, bateau de transport, bateau de pêcheur)» (Miribel, 1424/26; Lyon, dep [1432/37 ds BaldEtym 3265] 1475/76; Arles, 1527), *bechi* (Miribel, 1424/26), *bechia* (St-Genis-Cordon, 1467/73), *berche* (Lyon, 1435, 1475), *besche* (Lyon, 1480), *becha* (1430, Saint-Vallier; Avignon, 1480; Arles, 1527); synt. *b. bastarde* (Lyon, 1454-1502), *b. bastidée* (Lyon, 1483), *b. sapine* (Saint-Genis, 1467), *b. ponchude* (Arles, 1525), *b. double* (Jonages,1534). Dér. *bequete*, *begot* (tous deux, Miribel, 1424/26), *bechina* (St-Genis-Cordon, 1531). Mot francoprovençal, qui reste d'étymologie inconnue, malgré la proposition de Rossiaud d'y voir un empr. au prov. *barca*, en s'appuyant sur les formes lyonnaises *berche*, qui paraissent plutôt secondaires.

Notons encore: *ense* «bretelle de haleur», qui est un très bel article qui enrichit notablement nos connaissances. Il corrige deux articles de Gdf (*once*[1] (hapax) 5, 600a et *hausse* «halage» 4, 439b), trois articles de Pansier (*ensa, cope* et *enco* [mais dans ce dernier cas, JR se trompe probablement car l'expression *tirar l'enco* «peiner, haleter» contient probablement le prov. *enc(h)o* «cannelle d'un tonneau», pris en un sens imagé (cf. Puiss. *tirà l'enche* «renifler» ds FEW 15, 1, 21a)] et un article du JalN (*ansia*). L'étymologie proposée, lat. *UNCIA «crochet», est satisfaisante et sa justification d'un mot «probablement emprunté à la langue paysanne», par le fait que «les haleurs étaient en effet des paysans, venant parfois de très loin pour tirer pendant quelques semaines ou quelques mois sur le Rhône», permet de l'insérer ds le FEW 14, 27b; – de même l'article *lona* enrichit substantiellement les matériaux consignés ds le DAO 237-7, cf. aussi TLF 10, 1347b (*lône*); – autre mot qui a connu une grande fortune littéraire, *rigue* est illustré de Mistral à B. Clavel, enregistré dans le dictionnaire de Nizier du Puitspelu, vulgarisé par Lar 1903-1949 («barque en usage sur le Rhône») puis consacré par les géographes (Vidal de La Blache). Son sens premier (dep. le 16e s.), précis et fort modestement attesté, d' «attelage des chevaux de halage», est (ou était) tombé dans l'oubli total à la fin du 19e s., devant le succès de celui de «grand bateau», dont la définition de Duraffour «grand bateau plat, traîné par des chevaux autrefois sur le Rhône» (Vaux cf. FEW 23, 92b) indique sans doute comment il est né. JR (1, 28-30 et 2, 297-298) démonte clairement la genèse de tout cela; il n'y a que l'étymologie, reprise à Nizier du Puitspelu et proclamée «hautement probable», qui ne soit pas convaincante du tout; – l'hapax alyonn. *guindelle* «sorte de bateau pour le transport du sel» (1529) de FEW 22, 89b (< Gdf) est décrit avec précision: attesté entre 1468 et la seconde moitié du 16e siècle (ensuite sporadique-

ment employé, mais le sens en est perdu), le mot désigne un nouveau type de bateau, à l'origine une barque de dimension modeste, qui a progressivement grandi, et qui peut être halée ou mue à la rame perche ou à la voile; certes le problème étymologique reste entier et les rapports avec l'afr. *gondele* sont même obscurcis par rapport à FEW 2, 1028 et surtout à FennisGalères *gondre*, mais la réalité de l'objet est cernée avec précision; – pour écrire l'histoire du mot fr. *radeau*, mot qui doit beaucoup à la navigation sur le Rhône qui a véhiculé encore une fois un radical provençal, on ne pourra pas se dispenser d'utiliser les quelques pages très claires qui lui sont consacrées.

On n'en finirait pas de vanter les mérites du travail. Inversement, il y a quelques articles qui ne répondent pas aux interrogations du lexicologue: *aise* «unité de mesure du bois d'œuvre», le mot est déclaré fém. alors que parmi les rares contextes cités, je ne vois que des masculins. JR affirme que l'*aise* est un *ais* «poutre»; c'est probable, mais il faudrait s'interroger sur les formes et essayer d'attribuer chacune à sa langue, latin, forme patoise latinisée, francoprovençal, occitan, français, afin de proposer une analyse morphologique. On aimerait aussi que les dérivés (*aisiamenta*) soient distingués.

Donnons pour terminer quelques remarques ponctuelles: *affonder*, ni *affonder*, ni *afondrer* n'apparaissent ds les exemples, et inversement *affonser* qui y figure n'est pas retenu comme vedette; il y aurait lieu aussi de séparer les types en *–nd-* des types en *-ns-;* – *allège* apporte beaucoup de matériaux, mais ils ne sont pas toujours exploitables: l'usage de l'indication doc. cit. est peu claire et par exemple les attestations de Caderousse ne peuvent pas être datées; l'attestation d'*alleoge* à Tournon non plus; – *alleger* est accompagné de trois autres graphies vedettes, alors qu'il n'est cité qu'un exemple exploitable; – *altessa*, la seconde vedette est *altezza*, alors que l'exemple donne *alteza*; – *alve* est très problématique: des trois graphies vedettes (*alve*, *auve*, *ove*), *ove* n'est nullement attestée ds les exemples et la graphie *ouve* citée ds l'article ne l'est pas davantage. L'article semble confondre le mot latin *alveus* «lit du fleuve» et un mot rhodanien *auve* «graviers du fleuve, îlot de graviers», qui n'a aucun rapport avec lat. *alveus* (cf. FEW 21, 33b). A cela s'ajoute un *entre deulx eulx* (Tournon, 1548), qui a tout l'air d'être un *entre deux eaux*; – *amans*, ce qui est dit rejoint ce qu'on lit ds FennisStolonomie et FennisGalères qui sont les références en la matière; – *amarradour*, c'est *amarradure* qu'il faut placer comme seconde vedette; – *bayssa* «terrain dont le niveau est inférieur à celui de terres adjacentes et fréquemment inondé» contient aussi le dérivé *bayssane*, de même sens; – *bayssa* «descendre (une rivière)» contient aussi le substantif *beyssia* ds le syntagme *de b.* «en descendant», évoqué aussi sous son synonyme *decize* (aussi *de decize*); – parallèlement, *poya* «remontée (d'une rivière)» contient aussi le verbe *poyar* (ce qui est annoncé s.v. *pojar*) et il n'y a pas d'articles *montar* ou *monta*, pourtant évoqués comme fréquents s.v. *poya* et *decize*; – *fosse*, annonce des formes variées, *foux*, *affoux*, *affousse*, *fossette*, *fossols*, qui n'apparaissent pas dans les exemples; d'autre part on n'y distingue pas le substantif du toponyme.

Plus généralement, il manque une certaine rigueur dans la présentation des formes et il y a parfois de menues divergences dans la lettre même des passages cités en plusieurs lieux du dictionnaire. Mais en conclusion, si l'on fait l'effort de s'adapter à une information donnée plus sur un mode historique que linguistique, on dispose d'un outil remarquable, dont on aimerait avoir le pendant pour la Loire ou la Seine.

Gilles ROQUES

Valérie BEAUDOUIN, *Mètres et rythmes du vers classique. Corneille et Racine,* Paris, Champion («Lettres numériques», 2), 2002 620 pages.

Le présent ouvrage se signale par l'originalité de sa démarche et l'ampleur du travail qu'il représente. Il retrace l'élaboration et l'expérimentation d'un logiciel d'analyse métrique automatisée sur la base d'un corpus dont la taille est particulièrement imposante, avec les 77186 alexandrins que totalise l'œuvre dramaturgique de Corneille et de Racine, sans compter un corpus complémentaire constitué de quelques œuvres en alexandrins représentatives du XIXe siècle. Le nombre de questions abordé est également impressionnant et témoigne à la fois d'une grande persévérance et d'une ingéniosité certaine de la part de l'auteur, même si l'interprétation des faits est parfois contestable. La démarche adoptée fait appel aux statistiques et à l'informatique: c'est donc à un regard neuf sur les problèmes linguistiques et esthétiques que pose la langue du vers classique que nous avons affaire, avec des données statistiques variées et un rimaire imposant qui constitue une pièce maîtresse de l'ouvrage, capable d'alimenter valablement l'étude de la rime classique.

Le projet souffre malheureusement d'un défaut dans le choix des textes, dont l'auteur est bien conscient: les seules éditions électroniques disponibles proposent en effet une orthographe modernisée. Celle de Frantext qui a été retenue renvoie naturellement la responsabilité au choix malheureux des concepteurs de cette base de données textuelles à une époque où l'on n'avait pas encore pris conscience de l'importance cruciale d'un tel choix, tant l'emportaient alors les aspects strictement lexicologiques. L'auteur a cependant eu l'heureuse idée de recourir à l'édition Mélèse de l'œuvre de Racine pour la discussion de divers points où la graphie d'époque – que les responsables de la collection de la Pléiade s'obstinent à condamner en laissant aux éditeurs scientifiques le soin de justifier au moyen d'exercices rhétoriques funambulesques cet arbitraire – joue un rôle déterminant. L'ouvrage présente également des défauts de conception: il reproduit à peu près la thèse dont il est tiré, avec les passages obligés d'exposés de concepts, référence à divers manuels et autres au lieu de sources mieux informées(1), et un plan spécifique qui eût gagné à être ramassé, modifié et allégé de diverses redites.

Après un chapitre à caractère général et introductif («Cadre historique et théorique»), l'auteur présente son corpus (chap. 2). La description du logiciel principal mis en œuvre est repoussée au chap. 6, après l'exposé des marquages envisageables et de ceux qui ont été finalement retenus pour l'exploitation du corpus (chap. 5). Les paramètres envisagés concernent la rime (chap. 3), divers aspects prosodiques: diérèse/synérèse, *e* labile, hiatus et *h* aspiré, liaison (chap. 4), catégories du discours et marque accentuelle (chap. 7), aspects de poétique et de stylistique (chap. 8). Les problèmes posés par l'utilisation de l'outil informatique sont chaque fois envisagés aux côtés de l'analyse et de l'interprétation des faits. L'imposant rimaire qui a servi de base au chap. 3 est proposé en annexe.

---

(1) Nous pensons plus spécialement à Ph. Martinon, «Études sur le vers français: la genèse des règles de Jean Lemaire à Malherbe», *RHLF,* 16 (1909): 62-87, M. Souriau, *L'Évolution du vers français au dix-sept. siècle,* Paris: Hachette, 1893, G. Straka, «Les rimes classiques et la prononciation française de l'époque», *TraLiLi,* 23:1 (1985): 61-138. Les t. IV-VI de l'*Histoire du vers français* que G. Lote a consacrés aux XVIe et XVIIe siècles sont également ignorés (seul est mentionné le t. I, relatif au moyen âge).

1. La base de données

S'inspirant notamment de la théorie du rythme de Lusson [55-6], dont elle pourrait constituer une sorte de prolongement ou d'approfondissement, cette remarquable entreprise effectuée sous la direction de J. Roubaud ne vise pas moins qu'à établir, à partir des composantes linguistiques de chaque vers, une description des régularités rythmiques diverses qui structurent l'alexandrin classique, se distinguant des travaux précédents qui se sont au mieux concentrés sur la question de l'accent(2). Pour réaliser ce projet, l'auteur a dû mettre au point l'instrument qui a permis l'exploitation de ces données: le métromètre, dont le chap. 6 donne une description en en précisant les limites. Élaboré en collaboration avec François Yvon à partir d'un phonétiseur du français contemporain mis au point par ce dernier à partir d'un analyseur syntaxique développé par Patrick Constant (Sylex), ce logiciel procède à une transcription phonétique du texte en segmentant chaque vers en syllabes métriques qu'il caractérise par des marquages phonétiques, lexicaux, morpho-syntaxiques et prosodiques (de fait accentuel) dont l'exploitation est à même de «construire une figure générale et multiple du vers et des hémistiches» [14]. La préparation du corpus a consisté en un balisage destiné à permettre au métromètre de ne prendre en compte que les vers alexandrins des pièces considérées, soigneusement indexés, et d'opérer sur eux des traitements statistiques. Il a fallu pour cela décider de la question des contours syllabiques, de la notion de noyau vocalique, avec les problèmes posés par les séquences successives de voyelles, le traitement de l'élision, l'application de la diérèse ou de la synérèse, le traitement, parfois variable (*un(e) harpie*), des *h,* la question des liaisons, mais aussi traiter de l'analyse des rimes et de ses composantes, ce qui a conduit l'auteur à des avancées remarquables. Des tests opérés tout au long du projet ont permis à l'auteur d'amender le texte de Frantext où les rimes faussées (ex. *dise* ou *vois* pour *die* et *voi*) le disputent aux coquilles, et de rectifier diverses erreurs commises par le métromètre [68-71, 93-5]. L'automatisation a pu entraîner des erreurs d'analyse que l'auteur, qui donne une estimation de son importance [264], a généralement rectifiées au cas par cas [254; v. aussi 300, 301, 308, 318], erreurs entraînées notamment par l'identification grammaticale de formes polyvalentes, voire par l'identification préalable des frontières de syntagmes (bande verbale en particulier), souvent conditionnés par des phénomènes de métaposition.

La base de données de Beaudouin fait l'objet d'une description multidimensionnelle, et l'auteur passe en revue (ch. 5) les différents marquages qui lui paraissent envisageables et ceux qu'elle a introduits. Les fins de mots ne sont pas prises en compte dans les cas d'apostrophe: *puisqu'aujourdhui* ne constitue ainsi qu'un mot, tout autant que *n'a,* p. ex. [217]: un aménagement nous eût évidemment semblé légitime. Les noms composés ou locutions sont décomposés en leurs constituants lorsque leurs éléments sont séparés par des espaces vierges [217, 231]. La prise en compte de la syntaxe n'a pu se faire: les frontières de syntagmes et de phrases ne sont pas prises en compte en raison des difficultés multiples posées par la syntaxe du vers (les perturbations liées aux métapositions ont mis à défaut l'analyseur utilisé) [219], et seule la classe grammaticale des mots a pu être renseignée, pour

(2) En particulier «DYNASTIE: études sur le vers français. Sur l'alexandrin classique» de J. Roubaud, dans les *Cahiers de poétique comparée,* 13 (1986): 47-109 et 16 (1988): 41-60.

chaque syllabe métrique, en fonction de l'emploi des mots, avec des analyses discutables dans le détail, sur une base de dix classes seulement qui ne tire qu'un parti limité des possibilités de Sylex: verbes et auxiliaires se trouvent regroupés dans la classe 1, adjectifs et participes passés dans la classe 2, déterminants et pronoms représentants(3) – relatifs à part (classe 9) – dans la classe (6).

2. La question de la rime

Le chapitre consacré à la rime est particulièrement novateur en ce qu'il se fonde sur son usage effectif plutôt que sur sa théorie: les dimensions du corpus sont à même de donner toute sa valeur à une telle démarche qui ne va pas cependant sans soulever des difficultés dans la mesure où la transcription phonétique est celle du français contemporain. Ainsi la quantité que l'auteur mentionne quelquefois dans des cas où elle n'est pas pertinente, n'est pas prise en compte là où elle est essentielle pour la rime, ce qui est courant au XVIIe siècle ; ainsi encore les rimes en *ois* [585-6] sont systématiquement notées [wa] à l'exclusion des imparfaits notées [ɛ], sauf lorsque ceux-ci ne riment pas entre eux, ce qui donne un résultat inattendu (ex. *parlais: lois*) [465] ; les rimes en *ai* [463] sont notées [ɛ] au lieu de [e](4) ; les *o, ô, au* font l'objet d'une distinction d'aperture selon les critères modernes, sauf dans le rimaire où [ɔ] est systématiquement adopté, etc.

Articulée sur les plans phonétique et graphique(5), la rime [109] est constituée de trois éléments définis comme classes d'équivalence: un «cœur» ou «voyelle noyau» – ou encore «noyau vocalique» [114] –, noté (V), son environnement consonantique droit (C), et la «terminaison graphique» (T) [101] qui peut être nulle, *s/x/z*(6), *e, es* ou *ent,* ce qui est noté [-], [s], [e], [es] et [ent](7) respectivement [425]. Cette dernière est définie comme admettant deux «genres»: féminin ([e], [es], [ent]) et masculin (autres cas), et trois «nombres»(8): singulier, pluriel 1 ([s] et [es]) et pluriel 2 ([ent]) [cf. 79]. Dans la définition de V, l'auteur s'est heurtée au problème des groupes semi-voyelle plus voyelle, concluant que l'on ne peut dissocier les deux éléments

(3) Les nominaux sont rattachés aux noms dans la classe 0.

(4) Cf. Straka, *loc. cit.,* pp. 87-8.

(5) L'auteur reprend la présentation de Roubaud parlant d'une rime faite pour un «œil-oreille» [86, 111].

(6) L'équivalence *s/z* n'apparaîtrait pas dans les éditions d'époque [110], mais il ne s'agit alors que d'une distinction graphétique sans conséquence, y compris aux yeux de théoriciens de la rime tels que La Noue.

(7) Leur absence dans le corpus n'a pas donné à l'auteur l'occasion d'affronter le problème que pose le schwa non fonctionnel des formes masculines des sixièmes personnes de l'imparfait ou du conditionnel (nous en proposons une représentation dans D. Billy, «La rime androgyne: d'une métaphore métrique chez Verlaine», in *Le vers français: histoire, théorie, esthétique*, Champion, 2000, pp. 297-347).

(8) Cette notion de nombre n'est pas théorisée et n'intègre pas les désinences évoquées dans la note précédente. On lira à ce sujet D. Billy, «Le nombre de la rime», *Degrés* 104 (2000).

pour *oi* et *oin*(9) et rarement pour *ui,* ces groupements ne connaissant pas, selon elle, la diérèse [101](10). L'auteur distingue ainsi deux types de V, l'un en «i», l'autre en «ɥi» [101, 114] dont elle étend du reste l'identification au sein du vers en tant que noyau syllabique [211]: elle estime en effet que l'appui de la semi-consonne est presque toujours requis, mais nous comptons pour notre part 99 exceptions pour *(u)i*(11). Si l'on tient compte de l'observation de l'auteur selon laquelle, du moins en finale absolue, «jamais un mot en *eu* ne rime avec un mot en *ieu*» [123n] – conformément du reste aux remarques traditionnelles des traités de versification –, il faudrait également admettre l'existence d'un «noyau vocalique» *ieu*(12). L'auteur estime en fait que la distinction d'un noyau *ui* n'est véritablement fondée que lorsque rien ne le suit(13), mais étant donné que toutes les rimes en «i - [-]» sont appuyées, les rimes en *ui* n'apparaissent que comme une partie de ce paradigme, avec un [ɥ] pour appui, en tout point comparables, p. ex., aux rimes en *di* (ex. *hardi: di*).

Le groupe consonantique C inclut les consonnes aujourd'hui latentes en finale absolue, soit non suivies d'une terminaison «plurielle» [115]: ainsi sont pris en compte le *t* de *départ,* le *d* de *regard,* le *s* de *sang* ou le *c* de *flanc*. Est de même pris en considération le *r* des terminaisons en *ers,* en dépit de leur amuïssement. La notation de ces éléments est de nature phonétique pour V et C articulé(14), mais pour C aujourd'hui latent, elle est de nature graphétique: la notation «- a r d/t [-]» regroupe ainsi des formes telles que *art* ou *fard* [442], «ã c/g [-]» des formes telles que *rang* ou *flanc* [449], là où l'on eût attendu l'exclusion de la variante sonore compte tenu de l'articulation réelle de ces segments(15). On sait par ailleurs que ces éléments étaient amuïs lorsqu'ils étaient suivis d'une *s,* mais si l'auteur mentionne bien ce fait [116], elle ne les en inclut pas moins souvent dans la notation des «rimèmes» (cf. infra), non sans contradictions, tantôt omettant certains graphèmes, tantôt en indiquant trop: ainsi, «- ã c/d/p/t [s]» [446] inclut *flancs, attends, temps, contents,* mais la notation ne prend pas en compte *rangs* ou *tyrans* qui appartiennent pourtant à ce paradigme ; «l ã c/d/p/t [s]» [448] inclut *chalands, violents,* mais aussi *brelans,*

---

(9) Notre propre notion de noyau rimique (Billy «La rime androgyne», p. 302) est plus adaptée que celle de «noyau vocalique»: cet élément est le seul présent dans *toute* rime.

(10) Qu'elle reconnaît cependant, p. 212, dans *ruine* et *assiduité.*

(11) Les rimes comportant des mots en *ui* sont en *-i* (6 mots), *-ie* (5), *-is* (19), *-it* (20), *-iles* (1), *-ille* (1), *-ire* (10), *-ite* (9), *-ites* (2), *-ise* (3), *-isent* (3), *-issent* (1), *-ive* (3) et *-ivre* (2). Les rimes en *-ine* ou *-ines* ne sont pas concernées, le mot *ruine(s)* faisant en principe la diérèse. Les rimes en *-iles* et *-ille* ne comportent chacune qu'un mot en *ui* (*tuiles* et *aiguille*).

(12) On sait que l'opposition disparaît partiellement au pluriel [cf. 142].

(13) P. 114. Le rimarium contredit du reste cette restriction puisque deux autres rimèmes sont pris en compte où une consonne apparaît après le noyau, en *uise* et *uisent* [550].

(14) Le «g» des rimes en *age(s)* [434-8] est donc une erreur.

(15) Les paradigmes combinant des terminaisons en *and/end* et *ant/ent* reçoivent cependant la notation correcte [457], au contraire des combinaisons *ang* et *anc* [449].

et le *p* ne rend compte d'aucun cas ; «ʃ ɑ̃ c/d/p/t [s]» n'inclut pas d'exemple avec *c* [449] ; «j(ill) ɑ̃ c/d/p/t [s]»[16] ne comprend que *Castillans* et *vaillants* etc. ; «- ɔ r d/t/o[17] [s]» [446] inclut *corps.* Ce défaut de notation n'a pas simplement pour conséquence d'alourdir la notation: en prenant en compte un élément non pertinent, l'auteur en vient à distinguer plusieurs rimèmes là où il n'y en a qu'un seul: le hasard des groupements de mots a ainsi pour conséquence la création de deux rimèmes «- ɔ̃ - [s]» [563] (une seule occurrence...) et «- ɔ̃ d/t [s]» [565]. Dans les exemples cités, les rimes proprement dites, hors consonne d'appui, sont en «ɑ̃ - [s]», «ɔ r [s]» et «ɔ̃ - [s]» respectivement.

Une fois qu'elle est parvenue à extraire les rimes de son corpus, l'auteur s'est attachée à la «constitution de groupes et de réseaux de mots-rimes [sic]» [102], en prenant en compte l'appui conçu comme le segment antérieur commun immédiat, qu'il soit ou non étendu à d'autres segments[18]. L'auteur définit la rime comme une relation non réflexive (*x: x* [rime identique] n'est pas autorisé), bien que cela ne soit pas strictement exact[19], symétrique et transitive: si l'on a une rime *x: y,* on admet que *y: x* est légitime ; si en outre on a *y: z,* on admet que *x: z* est également possible [103]. Ce principe lui permet de circonscrire des groupes de mots-rime, réunis en des ensembles de rang supérieur dénommés «rimèmes». Le concept de *rimème* désigne «une séquence de phonèmes et de graphèmes unique pour un type de rime spécifique» [104], définition qui nous paraît incorrecte dans la mesure où, par exemple, ce que l'on désignerait habituellement (et à raison) comme un type de rime spécifique en /ɛ̃t/ est représenté par trois rimèmes distincts: «- ɛ̃ t [-]», «t ɛ̃ t [-]» et «j ɛ̃ t [-]», dont le premier réunit des couples éventuellement appuyés de façon diverse: *contraint: craint, atteint: éteint.* La notion de rimème ajoute ainsi à la structure VCT la consonne d'appui, éventuellement vide (*haï, obéi* et *trahi* ne riment qu'entre eux) qui vient le cas échéant renforcer la rime avec son environnement gauche *immédiat* (A) [425]: ainsi, dans *embarquée: marquée,* seul [k] est pris en considération, bien que la séquence commune s'étende à [ar]. L'auteur n'est pas ici toujours cohérent quand il distingue un rimème appuyé en *dr* (*entreprendrait: maladroit* etc.) [482] et un en *r* (*trouverait: seconderait* etc.) [483] pour les rimes en «ɛ t [-]». Même situation pour les rimes en «e - [-]», avec un rimème appuyé en *bl* (*troublé: accablé* etc.) [486] et un en *l* (*coulé: mêlé* etc.) [487], non sans une erreur

(16) L'auteur introduit par erreur chaque fois un tiret avant la terminaison, et omet cette dernière dans le dernier cas.

(17) Il faut comprendre "zéro".

(18) Ce travail a malheureusement fait l'objet d'un traitement manuel, ce qui a entraîné de nombreuses erreurs de classement dans le rimarium.

(19) On en effet des rimes apparemment (homonymes) ou réellement identiques avec, chez Racine: *parti* (s./p.p.), *partie* (s.) et *prompt* (s./a.) dans les *Plaideurs, sort* (v./s.) dans *Bajazet* ; chez Corneille: *Cléandre* dans *La Place royale* (reprise par Angélique de la fin du billet que lui adresse Cléandre), *état (État)* dans *La Galerie du palais, sorte* (s./v.) dans *Nicomède, fin* (a. substantivé/s.) dans *La Veuve, voie* (s./v.) dans *La Suite du menteur.* Le cas de *amour* [574] dans *La Toison d'Or* de Corneille est fallacieux puisqu'il réunit les deux seuls alexandrins des deux couplets hétéromètres du chant des sirènes.

d'analyse puisque le premier se ramène de fait au second, étant un groupe qui mêle des rimes en *blé* avec d'autres en *lé,* grâce à un mot commun (cf. rimes *assemblé: aveuglé* et *parlé: assemblé*).

Le principe retenu pour l'identification des rimèmes rend du reste fragile et conjoncturelle leur autonomie, à l'instar de celle des groupes éventuels qui les constituent. Ainsi, pour les groupes, l'auteur en établit un élémentaire avec *demandées: accordées:* ces mots ne se trouvent en effet dans son corpus qu'en un distique du *Cinna* de Corneille. Toutefois, la rime en *ées* appuyée d'un *d* se retrouve ailleurs, avec *fondées: idées* et *vidées: idées:* dans ce cas, *idées* étant commun aux deux paires, l'auteur est fondée d'en faire un nouveau groupe. Les deux groupes réunis constituent ensemble un rimème: la notion de rimème supporte ainsi l'idée que les cinq mots regroupés dans le cas présent sont interchangeables. Il en va des rimèmes comme des groupes: ainsi, les mots *sommation* et *réparation* ne se trouvant que dans un unique couple des *Plaideurs,* et *effusion* et *réunion* dans un couple de *Britannicus,* on a un nouveau rimème noté «j ɔ̃ - [-]» (en fait i ɔ̃ - [-]), isolé par conséquent du rimème «- ɔ̃ - [-]» qui regroupe la plupart des couples en *-ion* à la faveur du principe de transitivité qui fait intervenir des rimes non appuyées telles que *passion: Léon.* À l'inverse, le rimème faussement noté «n ɛ r [-]» (on a en fait un appui variable éventuel en [d/l/n/ɲ]) ne semble devoir sa cohésion qu'à une rime d'une comédie de Corneille (*quelque air: accorder* [132]), fédérant trois grands ensembles appuyés respectivement en [d], [l] et [n/ɲ][20]. Le pseudo-rimème «j ɛ r [-]»[21] ne doit sa cohésion qu'à une rime des *Plaideurs* (*désavouer: payer*). Un autre facteur montre la fragilité du fondement des rimèmes, en raison de la façon dont l'auteur intègre les monosyllabes. L'identification de la rime est en effet axée sur le dernier mot du vers, l'auteur ayant travaillé sur l'hypothèse, «quasiment jamais contredite», que la rime ne peut s'étendre au mot précédent [92], et l'auteur ne déroge à son principe que pour *je* du fait de son caractère posttonique qui le place en aval du noyau rimique [95]. Ce quasiment porte néanmoins sur des cas qui ne sont pas négligeables, tels que *air* qui entre en rime avec *dissimuler, envoler, hurler, éclair, parler, accorder* et *donner* parce qu'il doit se trouver précédé de *l', d'* ou *un* selon le cas, l'auteur ne sachant pas *a priori* quel était le traitement de ce mot [96].

L'organisation en réseaux des mots-rime correspondant à un rimème donné a été faite au moyen d'un logiciel développé à l'Université de Ljubljana [106]: on peut ainsi obtenir une «représentation des relations de rime attestées et de leur densité à l'intérieur de chacun des groupes de mots-rimes» [108, 125, 132, 134, 142]. L'exemple des mots-rime en [y] est ainsi éclairant [125]: on observe la présence de différents groupes, de taille variée, déterminés par un appui spécifique (en [p], [t], [k], [d], [v], [l]), la liaison entre ces groupes étant effectuée par des monosyllabes. Le détail est d'ailleurs intéressant: alors que *pu* fait le lien entre les groupes [l], [v], et [p] (respectivement 6, 3 et 17 mots), et *vu* entre les groupes [k], [p] et [v] (3 mots chacun),

(20) Les rimes en *-ner* et *-gner* sont rendues solidaires par quelques appuis approximatifs comme dans *confiner: régner.*

(21) Appui variable en [i/j/u] dans le seul groupe #135 [521], rendus solidaires par un cas de rime non appuyée.

tu ne lie que [d] et [t] (17 et 8[22] respectivement). Quelques mots isolés se rattachent diversement aux différents groupes: *tribu* et *Jéhu* à [v], *eu* à [t] (probablement à cause d'une liaison comme dans *laisses-tu: ont eu* [124]). Cet exemple met en évidence les contraintes qui peuvent porter sur le lexique, et le rôle particulier des monosyllabes dans la stratégie adoptée par les poètes pour satisfaire au mieux la perfection requise de leurs rimes [cf. 126].

L'auteur consacre des pages particulièrement intéressantes sur la question du rôle de la consonne d'appui [120], en essayant de définir les conditions dans lesquelles elle apparaît. Elle a pour cela testé quatre hypothèses relatives à l'éventuel rôle compensateur: 1°) de la «consistance graphique» de V (nombre d'éléments constituant les graphèmes de V, présence ou non de T) ; 2°) de l'importance de «l'environnement droit» de V (C + T) ; 3°) de la nature morphologique de la syllabe rimante (les adverbes en *ment* voient ainsi augmenter l'exigence en matière d'appui) ; 4°) de la fréquence de la rime. L'auteur en vient ainsi à établir une hiérarchie des «voyelles» (en fait V), soit, pour les rimes terminées en voyelle nue, en allant de la plus grande exigence à la plus faible: *é, i, u, a, eu, eau, oi, ui, ai*[23]. Si l'appui est pratiquement de rigueur pour *é* et *i* dans le style sublime[24], il n'y en a pas moins quelques exceptions, telle que le fameux *envoyé: Pasiphaé* de Racine qui serait l'unique cas selon l'auteur [123], mais auquel il faut ajouter *éveillé: allé* chez Corneille[25] et *assassiné: accompagné* dans *l'Œdipe* de Corneille du même où l'on a du moins un appui approximatif. À l'issue de cet examen, l'auteur en vient à introduire l'idée d'une définition contextuelle de la rime [144], qui va dans le sens de la théorie des seuils de Morin[26] qu'elle évoque, mais qu'elle entend rattacher à nos propres conclusions[27] sur le caractère évolutif des normes en matière de richesse des rimes. L'idée repose sur une observation: l'exigence en matière de richesse des rimes varie en fonction des types de rimes qui requièrent chacun «un contenu minimal indispensable pour qu'il y ait rime», la rime suffisante correspondant ainsi à «la situation majoritaire pour un type de terminaison donné» [90].

3. Aspects phonologiques

La quatrième partie est consacrée à la diérèse, au e «muet» et à la liaison. On y trouve un exposé du concept de syllabe et un examen des traitements envisagés

---

(22) Le cas de *eu* isolé, uniquement rattaché à des mots en [t], laisse en suspens le rôle possible d'une liaison ou d'un enchaînement.

(23) Il semble que les trois premières colonnes de chiffres du tabl. 14 [123] correspondent aux seuls rimèmes dotés d'un appui. En ce qui concerne *ai,* le groupe #706 [490] n'a apparemment pas été pris en considération.

(24) L'auteur donne une liste éloquente de contre-exemples dans le cadre de genres relevant du style bas [128n] qui établit clairement, pour ceux qui en douteraient, que l'appui ne constitue pas un élément structural de la rime, sa prise en compte étant tributaire du genre.

(25) Que l'auteur a par erreur classé parmi les appuis en *l* [487].

(26) Y.-Ch. Morin, «La rime d'après le *Dictionnaire des rimes* de Lanoue (1596)», *Langue française,* 99 (1993), pp. 107-23, aux pp. 110-1.

(27) D. Billy, «La nomenclature des rimes», *Poétique* 57 (1984), pp. 64-75, aux pp. 74-5.

dans le découpage des séquences de segments, avec le calcul de l'élision, celui des diérèses qui nous vaut des indications statistiques [161] et une typologie des cas appuyée sur la morphologie [170]. L'évocation des analyses de Klein fondées sur le français parlé d'aujourd'hui ne sont pas de grande utilité. Par contre, le calcul de la fréquence des dié- et synérèses selon le type de segment en cause donne une idée plus précise de leur importance relative. L'étude automatisée du corpus a permis à l'auteur de repérer deux cas de séquences internes voyelle pleine + schwa chez Corneille [182] et de confirmer l'absence d'hiatus externe [162], du moins si l'on exclut le style bas (cf. p. 192 *sang et eau* dans *Les Plaideurs*), mais ces relevés sont en deça de ceux que nous connaissons déjà qui tiennent compte de versions amendées(28). L'auteur nous apprend à l'occasion que la différence entre hiatus externe et hiatus interne est étayée par la psycholinguistique qui a montré que la reconnaissance des frontières de mots pouvait se reconnaître dans des séquences où les mots eux-mêmes ne sont pas reconnaissables [215]. Le repérage des phénomènes l'a amenée à distinguer des «e muets forts» regroupant ceux des monosyllabes, hors élision, et ceux dont la syncope ou l'apocope conduirait à une succession de trois consonnes, et des «e muets faibles» regroupant ceux qu'une diction «naturelle» tendrait à supprimer, creusant l'écart entre langue et convention poétique [186] (cf. pp. 213, 269 et 277). Cette distinction semble tout d'abord ne pas avoir d'utilité particulière, la seule distinction pertinente en versification étant à notre connaissance: les schwas posttoniques, les schwas des monosyllabes, autres cas, mais l'étude de l'évolution de l'alexandrin à laquelle l'auteur se livre [342 sq.] montre qu'elle peut avoir une certaine pertinence, les poètes romantiques et symbolistes testés tendant à employer davantage de schwas faibles. L'auteur donne deux traitements des liaisons en suivant la distinction liaison directe vs indirecte de Milner – Regnault [190], identique à celle de liaisons avec vs sans enchaînement d'Encrevé [194]: la consonne impliquée se rattache au noyau antérieur quand la liaison est considérée comme facultative (on peut voir ce que ce choix a d'artificiel après *e* féminin: cf. *de larmes abreuvée* [188]), situation étendue aux nasales entre syntagmes (*de Néron approuver*) [cf. 196] ; elle se rattache au suivant quand elle est obligatoire (*ont oublié, des yeux*). L'auteur estime que, à entendre les comédiens, cette distinction est assez artificielle, et que l'idée d'une différence d'intensité rendrait mieux compte d'une telle opposition [194]. Elle estime que des cas de métaposition peuvent venir fausser l'analyse [197].

L'exploitation de ces marquages a permis à l'auteur d'établir dans le chap. 7 («Son, syntaxe et prosodie de l'alexandrin "ordinaire" ») un véritable portrait robot de l'alexandrin classique, avec de nombreux tableaux et figures. On y trouve des renseignements tout à fait nouveaux sur la répartition des phonèmes vocaliques au sein de l'alexandrin, avec des indications de fréquences [278 sq.]. La comparaison avec des données extraites d'échantillons d'émissions de télévision [280] peut évidemment laisser doublement sceptique compte tenu du décalage considérable tant du point de vue chronologique que du point de vue stylistique ou registral, mais les graphiques de répartition phonème par phonème [283] sont particulièrement intéressants: on y observe en effet des différences très nettes entre fin d'hémistiche et position interne, où se fait particulièrement sentir le rôle de certains mots grammaticaux de haute fré-

(28) Voir p. ex. Lote, *op. cit.,* t. VI, pp. 167 et 198.

quence (prépositions *à, de, pour,* auxiliaire – et verbe – *a,* conjonction *et,* article *un,* monosyllabes à schwa... ; cf. 305), mais aussi certains lexèmes dont l'auteur établit le rôle à la fin du premier hémistiche (*Seigneur, point*) [290] ; on y observe également un certain parallélisme entre hémistiches, mais aussi des différences assez nettes selon la position de l'hémistiche par rapport à la césure, qui viennent imprimer aux hémistiches comme au vers une forme particulière, l'une de ces «figures de rythme» qui constituent l'objet même de la quête de Beaudouin: si les hémistiches peuvent apparaître comme une «copie» l'un de l'autre, il n'en est pas moins vrai que l'ensemble se caractérise par des facteurs d'opposition parfois tranchés, tels que la baisse de fréquence de [e] en fin de premier hémistiche là où le second présente une augmentation remarquable, phénomène qu'il convient sans doute de lier aux facilités qu'offre cette voyelle pour la rime, ou encore la baisse remarquable de [ɛ] dans l'attaque du second hémistiche, ou, inversement, l'accroissement considérable de [a/ɑ] dans la même position, ce qui mériterait une explication. On aimerait évidemment pouvoir interroger la base de données pour préciser les divergences pour, par exemple, l'ensemble des mots pleins, en faisant abstraction des mots grammaticaux, de façon à mieux apprécier le rôle de la rime. L'auteur donne également quelques indications sur la répartition des syllabes en fonction du nombre de segments qui les constituent, montrant là encore le rôle particulier joué par la rime [288]. Il convient toutefois ici de relativiser le problème dans la mesure où la rime exclut les syllabes protoniques et tend à éliminer les mots grammaticaux, contrairement aux autres positions, mais cette situation est également valable pour les autres caractéristiques: la structure même du vers imposant des contraintes syntaxiques fortes, la distribution des syntagmes et de leurs constituants a des incidences manifestes sur les matériaux phonologiques qui viennent renforcer au niveau perceptif la configuration spécifique de l'alexandrin.

4. Aspects syntaxiques et prosodiques

L'étude de la répartition des frontières de mots [295] met en évidence, au-delà du parallélisme habituel des hémistiches, une différence significative, la fin du vers tendant à appeler des mots plus longs que la césure. L'auteur mentionne les quelques cas de «mots-hémistiches», d'où se détache *impétuosité,* et rappelle l'importance des monosyllabes dont certains vers sont entièrement composés. L'étude de la répartition des catégories du discours met en évidence diverses oppositions entre les hémistiches, en particulier entre la fin de vers qui voit un développement net des adjectifs et moindre des substantifs, avec une non moins nette régression des adverbes, alors que les débuts d'hémistiche s'opposent surtout par l'accroissement du nombre des prépositions après la césure. L'auteur traite de la question de l'emploi de mots-outils à la rime ou à la césure, mais on se reportera avec profit à la vieille étude de M. Souriau qui réunit davantage d'éléments sur cette question. L'étude du marquage accentuel [319] met également en évidence une différence sur le second hémistiche dont la quatrième position présente un déficit compensé par un accroissement net sur la troisième. L'auteur ne commente pas le phénomène qu'il convient de mettre en relation avec la répartition des mots en fonction de leur longueur: puisque la fin de vers admet davantage de mots longs que la césure, il est logique que l'on ait affaire à un recul de l'accent.

Les aspects prosodiques sont également limités, avec la seule prise en compte de l'accent dont l'auteur discute différentes théories: sont considérées comme accentuées «les dernières voyelles métriques pleines des mots de catégories syntaxiques majeures», avec déplacement de l'accent dans les cas d'enclise [230]: l'accent de mot phonologique n'est donc généralement pas pris en considération [232]. Cette option suit la démarche de Roubaud 1988 pour sa «marque fondamentale». Diverses erreurs d'analyse amènent l'absence de marquage accentuel en fin d'hémistiche [cf. 328], probablement liées au statut des pronoms nominaux conjoints dont la position peut induire une mauvaise analyse, lorsqu'ils suivent le verbe sans tiret intermédiaire. L'auteur regrette de ne pas avoir intégré un marquage de ponctuation dont Lusson et Roubaud ont depuis longtemps montré l'intérêt. Elle introduit par contre un marquage «métrico-syntaxique» tenant compte de la fréquence de chaque classe en fin de vers dont l'intérêt nous a paru moins évident [233, 323]. Comme le fait remarquer l'auteur, les critères d'observations de la «métricométrie» de Cornulier(29) peuvent être directement déduits d'une partie des marquages qu'elle adopte, l'inverse n'étant pas vrai [235], ce qui lui confère une nette supériorité en élargissant considérablement son champ d'investigation. Il n'est du reste pas sans intérêt de rappeler à ce sujet que le corpus et la méthode de *Théorie du vers* s'inspirent fortement de *La vieillesse d'Alexandre* de Roubaud(30) dont cet ouvrage se démarque en déplaçant l'attention des positions accentuées aux positions non accentuées, changement de perspective qui a permis d'éclaircir les mutations métriques de l'alexandrin moderne.

L'auteur s'est penchée au-delà de cette analyse verticale sur les profils prosodiques des hémistiches [326], précisant sa démarche par rapport à d'autres analogues menées par Roubaud et Lusson, Gasparov et Dinu, visant à mettre en évidence l'importance de schèmes traditionnellement qualifiés de «iambique» et «anapestique» – qu'elle préfère désigner par une notation chiffrée (010101, 001001) –, ce qui pose la question des accentuations déviantes et de leur réduction éventuelle que préfère éviter Beaudouin, avec une catégorie «autres». Le second hémistiche apparaît ainsi plus régulier que le premier, avec un accroissement des schèmes anapestiques, ce qui rejoint naturellement les observations précédentes sur la marque accentuelle. Étudiant l'enchaînement des hémistiches, l'auteur en vient à conclure à l'absence de dépendance significative, ce qui rejoint les conclusions de Dinu(31). Passant au distique rimé, l'auteur observe que le troisième hémistiche est à peine plus régulier que le premier, et que les seconds hémistiches ont simplement tendance à dévier simultanément des schèmes réguliers. Dinu quant à lui faisait observer que les premiers vers des distiques commençaient plus volontiers sur un rythme iambique, les seconds, sur un rythme anapestique(32), ce que confirme en partie Beaudouin qui estime que l'étendue réduite de l'échantillon de Dinu constitue une situation spécifique, négligeant semble-t-il la part possible du choix de Dinu de rattacher le plus possible de cas déviants à l'un ou l'autre des schèmes réguliers.

---

(29) *Théorie du vers. Rimbaud, Verlaine, Mallarmé,* Paris: Seuil, 1982.

(30) *La vieillesse d'Alexandre,* Maspero, 1978.

(31) M. Dinu, «Structures accentuelles de l'alexandrin chez Racine», *Langue Française* 99 (1993), pp. 63-74, à la p. 70.

(32) *Loc. cit.,* p. 71.

5. Rythme et discours

Intitulé «Rythme et formes textuelles», le huitième et dernier chapitre constitue une approche des phénomènes sémantiques comme facteurs de construction du rythme des vers. Après avoir envisagé diverses hypothèses de travail et examiné quelques contributions au problème, dont deux dans les domaines espagnol et anglais, l'auteur s'applique à répondre à la question de savoir si la structure rythmique des vers varie selon les champs sémantiques [354], en mettant en œuvre le logiciel Alceste et en s'inspirant de la sémantique textuelle de Rastier. Elle consacre quelques pages à la variation métrique qui l'amène à prendre en compte les vers autres qu'alexandrins [359], puis tente une exploration d'auteur et de genre en passant en revue divers champs sémantiques organisés autour d'un ou deux pôles (jeu et mensonge, marivaudage, passion amoureuse, trône et hymen etc.) dont elle étudie la répartition par auteur et par genre, mais aussi par pièce [362]. Elle montre par ailleurs que le nombre moyen de mots par vers est significativement plus élevé dans la comédie, laissant en suspens les explications qu'il conviendrait peut-être de chercher dans les différences volumétriques opposant le lexique de la comédie à celui de la tragédie, qu'elles soient fondées sur la recherche ou non de mots nobles, ou plus simplement relevant d'un registre plus ou moins élevé. L'auteur donne un aperçu des caractéristiques lexicales des deux genres, avec une attention spéciale pour les noms propres, en utilisant Hyperbase [383], rappelant au passage la précieuse contribution de Muller sur Corneille qui mettait en outre à l'épreuve les modifications apportées par la chronologie des pièces(33).

L'étude des types d'hémistiches selon les genres met en évidence une nette opposition chez Racine entre ses tragédies et *Les Plaideurs* dont le rythme est moins accusé, avec des positions 3 et 9 nettement moins saillantes(34) [388]. L'auteur tente ensuite d'établir des liens entre des champs sémantiques et le rythme du vers [391]. Elle met tout d'abord en évidence chez Racine l'existence de trois périodes marquées par l'importance relative des thèmes, ce qui recoupe naturellement les approches littéraires classiques: dans *La Thébaïde* et *Alexandre le Grand,* les thèmes du déchirement et du devoir/pouvoir s'équilibrent ; d'*Andromaque* à *Phèdre,* le premier thème l'emporte nettement, avec une régression à partir de *Mithridate* ; dans *Esther* et *Athalie,* c'est le second qui l'emporte de façon écrasante. Le rapprochement d'*Andromaque* et *Phèdre* semble moins convaincant. L'auteur examine ensuite le rôle des noms propres comme marqueurs stylistiques [395]. Par l'étude de la rime, elle montre que les rimèmes voient leur importance s'accroître lorsqu'ils correspondent aux noms des personnages principaux, sans que cela soit imputable au seul emploi du nom propre: ainsi en va-t-il de la rime en «i s [e]» dans *Bérénice.* Elle montre que le plus souvent le nom d'un confident rime potentiellement avec celui du héros, sans pour autant se trouver spécialement associé à lui à la rime: *Hermione/Cléone, Bérénice/Phénice, Mithridate/Arbate, Monime/Phaedime* etc.

---

(33) Ch. Muller, *Étude de statistique lexicale. Le vocabulaire du théâtre de Pierre Corneille,* Paris: Larousse, 1967.

(34) On peut ici encore penser que cette différence est liée à la taille moyenne des mots, plus courts dans la comédie.

Une étude intitulée «Rythme et thématique» [398] porte sur les paires rimées dans les tragédies centrales de Racine, qui se répartissent en deux groupes, l'un dominé par l'amour, qui s'exprime généralement par le dialogue, l'autre par la mort, qui s'exprime plutôt par le récit où les formes régulières d'hémistiches sont un peu plus fréquentes. La confrontation des personnages et le déchirement intérieur voient augmenter la proportion de formes irrégulières. Dans la classe *Mort-récit,* l'évocation d'un ailleurs est dans la même situation.

L'auteur s'attache ensuite à caractériser le rythme des pièces [404], et constate que, de façon gobale, le premier acte est le plus régulier, et que les moments de tension se situent aux actes pairs avant de retrouver à peu près le niveau initial. Cependant, l'étude de détail des pièces montre que ce schème s'applique essentiellement à *Andromaque, Bajazet* et *Phèdre* (on fera ici observer qu'elles se situent aux extrêmes et au milieu de la période centrale de Racine), ce qui nécessite un approfondissement de l'étude.

6. Le rimarium

L'ouvrage de Beaudouin ouvre ainsi des voies résolument nouvelles. Elles se situent à l'intersection de l'informatique, de l'analyse métrique et de l'analyse littéraire. Les problèmes que l'auteur a rencontrés sont nombreux, et l'on admirera l'ingéniosité mise en œuvre pour trouver des solutions ou du moins tenter d'apporter des réponses. Il y avait là certainement matière à plusieurs thèses, et l'on y verra un complément utile, en particulier du point de vue statistique, aux observations que Souriau ou Lote ont pu réunir sur le vers classique. La base de données constituée représente des années de travail, et témoigne d'une heureuse obstination: bien qu'elle requière divers amendements, elle constitue en l'état une ressource remarquable dont l'auteur peut encore tirer de nombreuses informations susceptibles d'enrichir notre connaissance de la versification classique. Le Rimarium que l'auteur a eu l'heureuse idée de joindre en annexe est à lui seul un trésor remarquable par son ampleur (159 p.)(35) et son intérêt, et l'on peut espérer en tirer toutes sortes d'enseignements sur des aspects aussi variés que la thématique, la stylistique ou la phonologie de la rime, sans parler des indispensables éclaircissements des règles qui la gouvernent et dont les traités se sont depuis longtemps ingéniés à dresser l'inventaire tout en essayant d'en affiner la description. Sa conception est hiérarchique: sous chaque «noyau vocalique» sont regroupés les rimèmes qui regroupent eux-mêmes les

(35) Il est néanmoins incomplet. Nous avons calculé sur le fichier que l'auteur nous a aimablement communiqué un total de 35144 rimes, alors que le corpus indiqué, de 77186 alexandrins, donne un total prévisible de 38593 rimes: il y a donc un déficit de 3449 rimes (près de 9%) dont nous avons pu repérer quelques-unes (cf. infra, remarques aux pp. 526, 563 et 576). L'auteur nous a expliqué cet écart par la démarche qu'elle avait primitivement adoptée: les vers non reconnus comme alexandrins, soit en raison d'une erreur d'analyse du métromètre, soit surtout du fait de leur éclatement entre deux ou plusieurs répliques ont amené l'isolement des rimes dont ils dépendent. L'auteur avait commencé à intervenir manuellement pour intégrer les vers éclatés, mais a finalement déclaré forfait devant le corpus pléthorique de Corneille.

différents groupes de rimes fondés sur une relation de transitivité. Au sein des groupes, les rimes sont réparties selon l'ordre décroissant de fréquence, puis selon l'ordre alphabétique, les noms propres précédant les autres formes, ordre qui subit ça et là des perturbations. Pour chaque rimème ou groupe sont indiqués le nombre de formes (graphiques) et le nombre d'occurrences des rimes, mais doublé pour une raison mystérieuse: on comprendra donc, p. ex., pour une mention telle «(v=10 n=28)», qu'il y a 10 formes graphiques distinctes et 14 rimes dans le paradigme considéré.

Voici pour terminer, en dehors de certaines indications que nous avons pu donner dans notre compte rendu, des corrections diverses à apporter à ce rimaire[36]: Le classement discrimine majuscule et minuscule, ce qui a pour effet de distinguer, p. ex. *toutefois* et *Toutefois* comme deux mots distincts. Des défauts d'accent ont la même conséquence (ex. *désir/desir-* ou *Émilie/Emilie*).

442: #85, supprimer *hasard-Car* et l'ajouter p. 441, à la fin du #245

446: #740, l'appui devrait être noté *i/j,* les deux segments étant équivalents ; il en est de même dans des cas semblables (pp. 495, 502, 504 etc.) – #72 supprimer «c/d/p/t»

448: #741, #777, #327 même chose

449: #384, #536 même chose – #536 ajouter [s] après le tiret

457: #25 remplacer «m/r/v/t» par un tiret

463: #490, #644 et #595: remplacer le *t* (non pertinent) par un tiret – le rimème noté «r ɛ - [-]» est en *e* fermé, et doit donc être déplacé p. 489

469: #179 le paradigme est en «ɛ j(ill) [es]» et doit être déplacé p. 486, à la suite de «ɛ j(ill) [e]»

477: #306 le paradigme est appuyé en [j] et doit être déplacé p. 522, à la suite du #184, sous le rimème commun «j e r [s]»

486: #206 l'appui est en *l,* non en *bl* ; on déplacera le groupe p. 487, à la place du #601

487: le #601 aurait dû être incorporé dans un rimème sans appui

488: #120 incluant *assassiné: accompagné,* le rimème aurait dû être noté «n/ɲ e - [-]»

495: le #403 doit constituer un rimème à part, non appuyé, en «- e - [-]»

496: #500, la rime étant en *e* ouvert, le groupe doit être déplacé à la suite du #305, p. 463

507-8: #288, #492, #705 et #857 l'appui étant en *z* non en *s,* ces groupes devraient être réunis en un rimème spécifique

512: #47 remplacer *n* par un tiret

521: #135 remplacer *j* par un tiret et regrouper avec le #47, pp. 512-5

526: ajouter *die-ennuie* (cf. p. 69, 94)

---

(36) Nous ne signalons pas les corrections pour les rimèmes qui reproduisent en général les erreurs commises pour le(s) groupe(s) qui les constitue(nt).

529: #272 appui *r,* non *t,* transférer le groupe avant le #308 et modifier en *t* l'appui du rimème qui ne contient plus que le groupe #330

540: #280 et #675 l'appui est en *j(ill)/l* si l'on veut, non en *j(ill)*

546: col. 2 corriger «Rcythe» en «Scythe»

548: le groupe #814 présente un appui en *t* et doit par conséquent relever d'un nouveau rimème en «t i v [es]»

552: #790 l'appui est en *i/j* (*i* en pratique), non en *n,* et le groupe doit passer p. 553, à la suite du #717

554 sq.: il convient de revoir systématiquement le degré d'aperture des noyaux rimiques

554: #680 remplacer le *t,* non pertinent, par un tiret

556: #125 lire «Romes-hommes» (non «romes-...»)

557: le #792 doit être intégré dans le #159

560: le #217 est à déplacer p. 557 avant «ɔ n [ent]»(37)

562: lire «donc-non» (graphie probable: don) au lieu de «hon-don»

563: le #397 doit être intégré plus haut dans le #41, et on ajoutera *donc-bon* (R, Les Plaideurs, I, VI)

565: #149 et #813 remplacer d/t par un tiret

572: on remplacera *s* par *z* dans les groupes de rimes en *euse* et *euses*

574: #277 appui en k («k u p [-]») – #9 la rime *amour-amour* est évidemment artificielle (les deux alexandrins porteurs sont des éléments de refrain séparés de vers allomètres)

575: #566 lire «u s [e]» et non «u ʃ [e]», et en faire un rimème à part avant «u ʃ [e]»

576: #62 appui variable, remplacer d/t/l (ce peut être au demeurant k/p/v, et il y a un mot en b) par un tiret – *ibid.,* ajouter *tu-eu* (cf. p. 124)

581: le #457 fait intervenir un appui en *l* et doit par conséquent constituer un rimème propre.

Dominique BILLY

Philibert Joseph LE ROUX, *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial (1718-1786)*, Présentation et édition critique par Monica BARSI, Paris, Champion (Mots et Dictionnaires, 12), 2003, CLXXXVII + 718 pages.

Le dictionnaire de Le Roux était bien connu des spécialistes, en particulier à travers les travaux de L. Bray sur Richelet, et notamment depuis son article, «Essai de

(37) Il se distingue du reste du #42 par la durée ; cf. Straka, loc. cit., p. 93 dont les interprétations semblent bien à revoir en ce qui concerne *Hermione* qui, pour être attesté 12 fois dans CORRAX (Straka en omet 2), ne rime jamais avec *trône* contrairement à *Antigone, Babylone* et *Ildione.*

filiation d'un dictionnaire de français non-conventionnel du XVIIIe siècle, Le Roux (1718, 1735)» ds *Grammaire des fautes et français non conventionnels*, Actes du IVe Colloque du GEHLLF, 1992, 185-196. La présente édition part de la dernière édition du dictionnaire de Le Roux, en 1786, qui est retranscrite ici, avec un système de codage qui permet de retrouver le texte des versions antérieures de 1718 et de 1735.

L'introduction retrace d'abord l'arbre généalogique – synthétisé dans un schéma [XLIX] qui va de Richelet 1680 et Furetière 1690 à D'Hautel 1808 et Caillot 1826 – de ce dictionnaire, qui vise à offrir un complément à Richelet. On trouve ensuite une description appliquée du contenu, avec exemples des marques diaphasiques [LIII-LXIII], diastratiques [LXIII-LXVIII], diatopiques [LXVIIII], diachroniques [LXIX], diatechniques [LXX], diatextuelles [LXXI-LXXII], grammaticales [LXXII-LXXIV] et sémantiques [LXXIV-LXXVI] des éditions de 1718 et de 1735. Cependant le commentaire perd un peu de sa pertinence dans la mesure où il ne distingue pas ce qui appartient en propre à Le Roux de ce qu'il a extrait des dictionnaires antérieurs et en particulier de Furetière. Ainsi, l'article *Grégue* «exemple de la richesse des mots exploités par le genre burlesque dans lequel Le Roux puise de nombreux exemples» [LIV] vient presque entièrement de Furetière; – *Jean* aussi, «très représentatif de la richesse lexicale du dictionnaire de Le Roux» [LV]; – de même l'explication du proverbe *Chacun se fait fouetter à sa guise* [LVIII], la référence à *la place Maubert* [LXV], le normandisme *Tout ce qui vient à flot s'en retourne d'ébe* [LXVIII], l'emprunt à l'italien de *Garbe* [LXXVI] ou la citation d'un proverbe italien sous *Louange* [LXXVI].

L'édition de 1786, la plus complète, est substantiellement enrichie; elle nous retiendra davantage, car c'est elle qu'ont utilisée les lexicographes ultérieurs, Boiste et Littré en particulier, comme nous aurons l'occasion de le montrer plus loin. Elle reflète aussi l'intégration de données historiques sur la langue et la littérature du Moyen Âge, à la suite des travaux de La Curne et de Barbazan.

On trouve ensuite une étude du projet linguistique, qui situe les conceptions qui animent les auteurs (Richelet et Le Roux) par rapport aux courants grammaticaux de l'époque [LXXXV-XCVIII]. Les sources textuelles des citations faites dans les éditions de 1718 et 1735 sont ensuite présentées [CIII-CXXIV] et récapitulées systématiquement [CXLI-CL], puis celles faites dans l'édition de 1786 [CXXV-CXXX et CLI]; dans ce dernier cas, il s'agit surtout d'œuvres médiévales et l'éditrice avait le mérite d'aborder un terrain qu'elle ne connaissait visiblement pas très bien. Une bibliographie très soignée [CLVII-CLXXX] et des index des noms [CLXXXI-CLXXXIV] et des mots [CLXXXV-CLXXXVII] cités, terminent cette introduction, Au total, c'est tout à fait consciencieux mais il y manque deux aspects fondamentaux: l'éclairage philologique et l'étude métalexicographique. Ce sont ces points que nous allons ébaucher ici.

Le dictionnaire de Le Roux a nourri la lexicographie française, et en particulier Littré, qui le cite à 57 reprises (en face des 902 citations de Richelet), surtout pour lui emprunter des exemples; ainsi, il reconnaît sa dette pour 18 citations de Scarron. Littré a même utilisé cette édition de 1786; le cas est rendu manifeste par sa vedette *hôteler* «loger, recevoir chez soi», qu'il appuie par un renvoi à Le Roux, où il s'agit d'un ajout de cette édition, mais sans suivre sa source, qui en restreint le sens à «loger qn dans une hôtellerie», sens ailleurs inconnu. Dans Le Roux 1786 le mot est donné comme vieux langage et en somme Littré eût pu faire l'économie de cette vedette.

L'auteur de cette édition de 1786 est vraisemblablement François Lacombe, natif d'Avignon, et auteur de deux dictionnaires, un *Dictionnaire du vieux langage français* de 1766, qui ne compte qu'un volume (et non pas deux comme indiqué [CLXIII]) et un *Dictionnaire du vieux langage françois* de 1767, qui sont la source, celui de 1766 surtout, des 1282 nouvelles entrées introduites dans cette édition et qui y sont marquées v. l. (vieux langage). Donnons quelques exemples: *adagaïre «un homme gai, facétieux»* est tiré de *adagaïre «un diseur de proverbes, de bons mots, un homme plaisant et facétieux»* de Lacombe 1766; cette formation en *–aïre* est illustrée par plusieurs autres mots dans le même dictionnaire (cf. infra *brusquaïre*, *calignaïre*). Or Lar 1866 a un article *adagiaire* qui est une fabrication, tant au plan de la forme que des sens, forgée à partir des données de Lacombe et qui est partiellement passée ds le FEW 24, 131b; – *aminbleté* est une faute d'impression pour *amiableté* de Lacombe 1766; – *anquiteuse «filouteuse»*, déjà ds Lacombe 1766, fournit la première attestation de *filouteuse* (Desgr 1821 ds FEW 3, 536a); – *blache*, reproduit l'article *blaiche* de Lacombe 1766, qui continue lui-même l'article *blaische* «faible de caractère, mou» de Fur 1701-Trév 1721 (FEW 15, 1, 158b); – *brusquiaïre «cajoleur de filles»*, déjà ds Lacombe 1766, est la source de Lar 1867, passé ds FEW 1, 575b, et son synonyme *calignaïre*, aussi ds Lacombe 1766, authentique mot provençal (FEW 2, 93a), a reçu la consécration du TLF 5, 44a; – *amete «petite ame, ame foible»*, réapparaît ds Boiste 1803-Lar 1928 (cf. FEW 24, 585b) grâce à Lacombe, peut-être via Le Roux 1786, comme *analecteur* (cf. FEW 24, 518a) et *poupardeau* (cf. FEW 9, 602a), qui apparaissent, eux pour la première fois, ds Boiste 1803; – *beuverie*, est donné comme réapparaissant au XIXe (AcC 1842 et Li) par le TLF 4, 443a: mais il est déjà ds Lacombe 1766 puis ds Le Roux 1786 et il fait partie des nombreux mots de Rabelais repris silencieusement par ces dictionnaires (comme *algosan, ancholie, angustie, barberol* pour *barberot, boussin, brimbelettes* etc.); – *boqueteau*, auquel Trév 1743 a redonné vie, est à son tour passé ds Lacombe et Le Roux; – *bramer «crier, braire»*, est donné comme réapparaissant ds Boiste 1808 par le TLF 4, 889a, mais il est déjà ds Le Roux 1786 et Lacombe 1766 et c'est probablement un rabelaisisme; – *cabochard* est repris au XIXe, dep. Boiste 1803 qui le donne comme vieux (cf. TLF 4, 1109a), mais on lit déjà *cabochads «un opiniâtre, un têtu»* ds Lacombe 1766, puis *cabochad* ds Le Roux; – *journoyer* «passer sa journée à ne rien faire» (dep. Boiste 1829, ds FEW 3, 103b) vient lui très probablement de Le Roux, car Lacombe 1766 présente une définition légèrement différente; – *sainteron* «celui qui vit comme un saint» (Boiste 1803-Besch 1858), «hypocrite» (Besch 1845; "peu usité"Lar 1875) de FEW 11, 150b vient, soit de Le Roux 1786 *sainteron v.l. «petit saint, un dévot»*, soit de Lacombe (que je n'ai pu vérifier sur ce point), et se ramène au prov. *santirou* (Carpentras), *santarot* (f. *santarouno*) de Mistral 2, 844b, cf. *santiron* ds Alibert 625a, toutes formes qui manquent ds le FEW; – de même l'article *maca v.l. «vieille entremetteuse, maquerelle»* de Le Roux 1786 permet de mieux interpréter les données du FEW 16, 503a concernant *maqua* f. «entremetteuse» (Restif, Brunot 10 [mais ds Brunot 10, 232 n.10 je ne trouve que *maca* «entremetteuse» extrait de Héb. Père Duch., donc postérieur à 1790; par contre Restif connaît *maqasse* ca. 1790 cf. ici RLiR 68, 231 n. 3]; 1784, s. Michel 1856 [qui devra être vérifié]), *macqua* Huysm [postérieur à 1889], *maca* (Boiste 1803-Del 1896), *vieille maca* BL 1808: si le mot était déjà ds Lacombe (1766 ou 1767), il en fournirait la première attestation; sinon, ce serait le 1784 du FEW, qui précèderait Le Roux 1786; mais en tout état de cause *maca* de Boiste 1803 et *vieille maca* de BL 1808 se placent clairement ds la lignée de Le Roux

1786 (et éventuellement de Lacombe); *macqua* de Huysm [postérieur à 1889] vient probablement d'un dictionnaire d'argot. Pour éclairer la formation du mot, qui pose problème, car *mac* abréviation de *maquereau* ne date que de 1835, on comprend qu'il n'est pas indifférent de pouvoir en préciser l'origine et de cerner exactement ce que recouvre dans ce cas la mention *vieux langage*.

Lacombe ne manque pas d'imagination pour fabriquer de l'ancien français. Citons, en nous bornant aux mots passés dans Le Roux 1786: *apaticher «manger hors de chez soi»* (Lacombe 1766 *«aller manger en ville toute l'année»*) (est une pure invention, mais qu'on mettra en rapport avec NO *apaticher* v. n. «aller manger» B 1777 (qui pourrait venir de Lacombe 1766, hypothèse à creuser!) de FEW 7, 699a), avec ces vers: *Li trouveres de maintenant Dehors apatichent tout l'an; – béfroi «tour, prison»* (le sens de «prison», visiblement fabriqué à partir de «tour», seul sens donné ds Lacombe 1766, est inconnu!), dans *Ji pleins li povre en béfroi Tadis soubcy, jamei joy*; – *capitan «fanfaron, faux brave»*, avec ces vers: *Dans li villes moult capitans: En champ, peu de vaillans* (l'article *li*, employé à toutes les sauces, est typique de l'afr. fabriqué). Il invente aussi des mots: *aubadinier «donneur d'aubades»*; – *bobandiner «se rengorger, se pavaner»*; – *bissetreux «infortuné, malheureux»*. Il enregistre des vedettes reposant sur de mauvaises lectures: *cayon «aïeul»*, contient *tayon*; – *charmie «chemise»*, est en fait *char nue*; – *chevite «malheureuse»* est en fait *chetive*; – *anable «habile, capable»* est probablement *avable*; – *buvener «féliciter qn sur son arrivée»* reflète *bienveignier*. On est étonné de lire comme vieux langage: *ecimer*, *emasculer*, *ébétude*, qui ont certes plusieurs siècles d'existence, mais qui sont toujours vivants, ou *ehouper*, lui aussi encore vivant, et qui n'avait pas encore un siècle d'existence en 1766. D'ailleurs l'indication de *v. l.* peut aussi fournir de nouvelles premières attestations: *amistoufler* «envelopper la tête» cf. FEW 6, 2 178a.

L'étiquette de *v. l.* recouvre aussi de nombreuses formes provençales modernes: *amalouga «froissé, blessé, meurtri»* (Lacombe 1766 *amalugua «froisser, briser, estropier qn»*) v. FEW 19, 14a; – *badaïre «qui a la bouche béante»* cf. FEW 1, 286b; – *bano «corne»* cf. FEW 1, 238b; – *bessonade «accouchement de deux enfants jumeaux»* cf. FEW 1, 283b; – *blazir «flétrir, meurtrir»* cf. FEW 15, 1, 155b; – *cambrette «petite chambre»* est illustré par deux vers: *Il arde de s'escondre din sa cambrette Per poutounegea (caresser)* [cf. FEW 9, 261a] *la fillette*; – *car «chair»* est illustré par le proverbe de forme provençale: *A car de chin, sausso de loup*; – *escouberette «jeune fille qui balaie»* est fait sur *escoubaire* «balayeur» cf. FEW 11, 322a; – *espounpi «un homme vain, un orgueilleux»* correspond à mars. *espoumpit* «dodu, enflé de vanité» ds FEW 9, 143a; – *pounchonette «l'aurore, la petite pointe du jour»* est à rapprocher de pr. *pounchouniá* «poindre (soleil)» ds FEW 9, 577a. Il y aurait donc lieu de replacer Lacombe dans le courant lexicographique provençal de la seconde moitié du XVIIIIe, illustré par Pellas, Sauvage ou Achard. On trouve aussi deux mots patois (déjà ds Lacombe 1766) qui nous entraînent dans l'ouest d'oïl: *barbelée «gelée blanche»* cf. FEW 1, 246b et *entendourinette «jeune fille qui écoute en secret les propos de deux amans»* cf. FEW 4, 741b qui ne connaît que Bmanc. *entendourirette*, avec exactement le même sens.

Pour revenir à Le Roux 1718, on sait qu'il a fourni un bon contingent de premières attestations, avec souvent des citations, qui ont parfois été identifiées: *flonflon* «refrain», dans une pièce du théâtre italien, passé ainsi dans Li, mais retrouvé par DG ds Gherardi, Théâtre italien III, 369, puis daté de 1697, sur la base de cette

édition, par le TLF, mais parfois non: *clanpin* «boiteux», avec une citation des Lettres galantes (citées 41 fois ds Le Roux 1718 [CXLV])[1], passé ds Li puis ds le TLF (fin XVIIe s., d'après la date attribuée à la source) ou *coco* «eau-de-vie», avec une citation du Cabinet satyrique (cité 63 fois ds Le Roux 1718 [CXLII])[2], passé ds Li puis ds le TLF (daté de 1718, sans indication de la citation). Parfois, il s'est trouvé en concurrence avec la seconde édition de l'Académie, publiée aussi en 1718: *à la croque au sel* est daté de Ac 1718 ds le TLF, alors que Le Roux enregistre *croc au sel* avec une référence à une pièce du théâtre italien, qui permettrait d'antidater l'expression[3].

Les lexicographes se réjouiront donc de pouvoir utiliser cette édition de Le Roux, importante pour l'histoire du lexique français, du fait de sa reprise de Le Roux 1718 et de l'intérêt pour les études métalexicographiques de Le Roux 1786. Il leur faudra cependant tenir compte de ce qu'elle n'est pas exempte d'erreurs, ce que j'ai pu constater à partir de la collation très rapide de quelques pages avec l'édition de Le Roux 1786 figurant dans la bibliothèque du FEW: «*Entendu v. l. Cependant*» est une faute pour «*Entendiz v. l. Cependant*», qui est d'ailleurs la forme attendue et se lit de surcroît à sa place alphabétique normale, ce qu'on ne peut pas voir, puisque cette édition a, sans le signaler, «rétabli l'ordre alphabétique des entrées lorsqu'il était erroné» [CLIII]... et aussi, dans le cas présent, quand il ne l'était pas! – *Entordre*, l'exemple se lit *ne serve & n'entord*; – *Envelopper*, la référence de la citation de Quinte-Curce est *l. 3* (et non *l. 8*); – sous *Aider*, on lit «*quelque chose du sien* (et non du *rien*) *...et qu'on ne la fait* (et non *sait*) *pas comme ...*»; – sous *Ami*, on lit, dans l'exemple: «*Un honteux n'eut* (et non *n'est*) *jamais belle amie*». Il faut savoir aussi que l'édition de 1786 omet certaines données de celle de 1718: *Caboche*, il y a une référence à une satyre de Régnier (exemple cité ds Li); – *Cabrer*, il y a une référence à Molière, L'Avare I, 5; – *Cagot*, c'est l'inverse, car l'édition de 1718 ne donnait que le premier vers du distique cité; – *Cajoler*, il y a une référence à Hautero, nob. de prov. a. 3 s. 3 (confirmée par *Cajoleur*). Et ce ne sont là que quelques rapides sondages qui montrent que cette édition ne dispense pas complètement de recourir aux éditions originales, ce qui devrait pourtant être un des buts visés par ce type de publication. L'édition d'un dictionnaire est aussi une édition et les directeurs de la collection seraient bien avisés de s'en apercevoir.

Gilles ROQUES

---

(1) P. Enckell me signale qu'il s'agit des Lettres galantes et historiques de Mme Dunoyer, publiées à partir des premières années du XVIIIe s., et qui sont citées, aussi sous le titre Lettres galantes et historiques, 16 fois [CXLV]; resterait à savoir si sous le titre Lettres Historiques, cité une fois, ne se trouverait pas aussi le même texte.

(2) P. Enckell a relevé 66 citations, ds Le Roux 1718, de cette anthologie dont la dernière édition date de 1700.

(3) C'est ce qu'a fait P. Enckell qui m'indique que le passage en question se lit ds La These des Dames (citée aussi sous ce titre, 8 fois ds Le Roux 1718 et 3 fois ds Le Roux 1735 [CL]), datée de 1695 et qui se lit ds Gherardi, Théâtre italien VI, 26.

Pierre ENCKELL et Pierre RÉZEAU, *Dictionnaire des onomatopées*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, 583 pages.

Les onomatopées ont toujours retenu l'attention de ceux qui ont réfléchi sur la langue. Il est même significatif que le mot grec ὀνοματοποῖα qui ne signifiait que «création de mots» a très vite pris le sens de «création de mots par imitation des sons» et l'on a de façon récurrente cherché l'origine des mots dans les onomatopées. Aussi Saussure, pour établir l'arbitraire du signe, a écarté l'objection des onomatopées et a fait remarquer qu'elles sont peu nombreuses et que d'ailleurs «leur choix est déjà en quelque mesure arbitraire, puisqu'elles ne sont que l'imitation approximative et déjà à demi conventionnelle de certains bruits». Il souligne à juste titre qu'elles tendent dans le cours de l'histoire à perdre «leur caractère premier pour revêtir celui du signe linguistique en général». Ainsi *flonflon* était à l'origine «une onomatopée que l'on trouve dans certains refrains» (Richelet 1680), mais ce n'est plus qu'un substantif, de surcroît, employé maintenant presque toujours au pluriel, et enregistré dans le présent dictionnaire comme *FLONFLONS*, N.m.pl. «accords ronflants de musique populaire». *Flonflon* est donc une onomatopée qui a réussi. Mais pour quelques réussites comme *bric-à-brac*, *de bric et de broc*, *cocorico*, combien d'autres ont disparu au cours des siècles. Si l'on se tourne vers les dictionnaires, on constate vite qu'ils n'ont pas prêté beaucoup d'attention à la description de ces éléments.

Pourtant, nous sommes entourés de gens qui parlent par onomatopées et cette espèce se répand. Est-ce un progrès de la civilisation? On peut en douter. La bande dessinée s'est fait une spécialité des onomatopées et quelques dictionnaires des onomatopées ont paru. L'idée est donc venue à deux lexicographes expérimentés de retenir des onomatopées de bon aloi et de les décrire, prouvant ainsi que les champs d'application de la lexicographie sont infinis.

Il leur fallait d'abord définir ce qu'est une onomatopée par rapport aux genres voisins que sont les mimologismes, et les interjections [12-17]. Le mimologisme est en somme l'inverse d'une onomatopée; il consiste à imiter des sons par des mots, comme dans la formulette *Paye tes dettes* censée imitée le cri de la caille. Les interjections (et leur sous-catégorie dénommée plaisamment les huchements) sont plus proches encore des onomatopées; aussi la nomenclature du dictionnaire s'est-elle montrée accueillante pour les interjections (*aïe*, *ouille*). On trouvera quelques pages instructives et illustrées d'exemples bien choisis, sur l'histoire et la géographie des onomatopées [17-22]. Un classement thématique des onomatopées [31-83] permet de récupérer nombre d'onomatopées qui n'ont pas été retenues dans le nomenclature.

On trouvera dans ce dictionnaire un bon nombre d'articles indiscutables: *aïe*, *areu-areu*, *atchoum*, *badaboum*, *bang*, *berk*, *bip* (qui est devenu un mot à part entière(1)), *boum*, *broum*, *clac*, *clap*, *clic*, *clic-clac*, *couac*, *crac*, *pan*, *patatrac*, etc.

(1) Mais quand on dit: «le mot est probablement emprunté à l'anglais *(to) beep* 'klaxonner, faire bip', on exclut probablement l'onomatopée, d'autant que l'onomatopée s'est répandue avec le spoutnik russe, qui en fournit les premières attestations. Dans ces conditions, on se demande pourquoi la présentation de l'historique est différente de celle de *bang*, qui distingue l'onomatopée, attestée depuis 1918, du substantif, emprunté dep. 1953 à l'anglo-américain. Mais *bang* serait-il emprunté à l'anglo-américain et *bip* à l'anglais?

Signalons aussi les cris d'animaux: *bé* ou *bè* ou *bê* et *mé* ou *mè* ou *mê* «(bruit du bêlement des ovins ou des caprins)»; *cocorico* «(bruit du chant du coq)»; *coin-coin* «(bruit du cri du canard)»; *croa* «(bruit du cri du corbeau)»; *cuicui* «(bruit du cri d'un petit oiseau)»; *meuh* «(bruit du cri des bovins)», distingué du plus ancien *beuh* «(bruit de beuglement d'un bovidé)»; *ouah* «(bruit du cri du chien)», distingué de *aou* «(bruit de l'aboiement d'un chien)» et de *bou bou* «(bruit de l'aboiement du chien)», plus ancien sous la forme *bau bau*.

Les auteurs distinguent trois *brr;* si les deux premiers, «(pour exprimer un frisson)» et «(bruit d'un véhicule)», sont connus, le troisième «(bruit produit par la bouche pour appeler une personne); (pour marquer l'indifférence et le mépris)» est surtout intéressant historiquement. Mais est-ce bien une onomatopée?

Cancan «(bruit du cri du canard)» aurait pu amener à évoquer le cas des deux autres mots *cancan* «bavardage malveillant» et «danse», qui ont peut-être provoqué son remplacement, depuis 1865, par *coin-coin*, qui se disait auparavant du cri du cochon. On avait ainsi l'occasion, chemin faisant, de corriger l'affirmation du TLF 5, 99a, selon qui *cancan* «(bruit du cri du canard)» ne se trouve pas ds D'Hautel, qui le donne, il est vrai, sous la graphie *quanquan*, la graphie même de son homonyme. *Tin tin* pose bien des problèmes d'histoire et d'étymologie; sur l'afr. *tintin* v. RLiR 61, 583, mais est-ce une onomatopée (cf. les simples *tin* et *tint* ds TL)? On s'étonne aussi de ne pas trouver dans ce dictionnaire le très fameux *pchut* «bruit qui sert à féliciter qn», usuel depuis si longtemps, dans les classes préparatoires où il a créé le verbe *pchuter qn* «le féliciter en produisant ce bruit».

Le dictionnaire est prolongé et illustré par une petite anthologie onomatopéique [473-505]. Pour les textes anciens quelques notes n'auraient pas été inutiles. Ainsi pour le texte n.1: 475, v.2 (chanter) *a haulte teste* «à tue-tête» (1re att. cf. FEW 13, 1, 273b); v. 4 lire *Marïonnette* «la Vierge Marie»; – 476, 2 *grize* doit être «(le) froid», cf. *gris* «bise; froid» (dep. Villon) ds EsnArg, et le vers se traduirait par: «le vent de travers répand du froid»; – 4, *bayette* me reste obscur, si ce n'est pas une faute pour *hayette* «petite haie»; – 476, 8 faut-il comprendre *sonettes gambieres* comme «sonnettes fixées aux jambes»? Les *carqueveaux* sont des «crécelles». *S'acorder comme des veaux* signifie «faire une cacophonie». Une bibliographie impressionnante [507-568] et un index des onomatopées [569-579] complètent cet excellent ouvrage, qui prouve la supériorité de la science sur le rire. Si l'on ne peut pas rire de tout, on peut faire de la science à partir de tout.

Gilles ROQUES

Ambroise QUEFFÉLEC, Yacine DERRADJI, Valéry DEBOV, Dalila SMAALI-DEKDOUK et Yasmina CHERRAD-BENCHEFRA, *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*. Bruxelles, Duculot, 2002, 590 pages.

Cet ouvrage est un autre maillon dans la chaîne des publications consacrées à la lexicographie différentielle du français en usage dans les différents contextes francophones. Certes, l'Algérie n'est pas membre de la Francophonie 'officielle', mais le

rôle très important du français dans ce pays après 132 ans de colonisation est bien connu[1]. On ne peut donc que se réjouir que ce dictionnaire[2] soit, après le volume consacré à la lexicographie du français au Maroc[3], le deuxième portant le label aixois consacré à la Francophonie du Maghreb. Tout chercheur intéressé par des contacts franco-arabes en Algérie et plus largement dans le Maghreb se servira volontiers de cet outil précieux et indispensable, qui sera, par ailleurs, également d'une grande aide pour l'analyse de productions culturelles non seulement écrites, mais aussi musicales, comme des morceaux de raï ou même de rap.

Toutefois, ce maillon précieux dans l'enchaînement des documentations lexicographiques francophones n'est pas dénué de certains points faibles, faiblesses qui me semblent être d'autant plus dignes d'attention qu'on peut les rencontrer également dans d'autres ouvrages du même type.

La lexicographie différentielle pose évidemment de façon implicite, sinon explicite, le problème de la norme: pour identifier des particularités lexicales, il faut être capable de dire par rapport à quoi la différence existe. Il est donc difficile de se passer d'un 'étalon' – d'une *référence* – ce qui ne va sans soulever de nombreuses questions. Or, dans l'ouvrage en question, cette référence n'a visiblement pas été *problématisée*, mais *posée*, ce qui transparaît dans l'usage du terme fort controversé de «français de référence» dans les commentaires de plusieurs entrées[4]. Un congrès sur ce sujet s'est tenu en 1999 à Louvain-la-Neuve[5], dont l'un des principaux résultats est que l'idéologie de la norme monolithique du «bon usage», identifiée au «français de référence» peut être considérée comme dépassée; les «français de référence» apparaissent désormais au pluriel, et ceci entraîne des conséquences importantes pour la lexicographie, comme le souligne D. Latin[6], qui a pourtant été consultée par l'équipe de rédaction (cf. p. 5). Ceci est lié à la «revendication de normes endogènes» (Latin 2000: 226) qui se profilent comme de nouvelles références; quant

---

(1) Cf. MORSLY, Dalila (1988), *Le français dans la réalité algérienne*. Thèse de Doctorat d'Etat, Paris V [manuscrit].

(2) Puisqu'il s'agit essentiellement d'un dictionnaire des particularismes lexicaux du français algérien [143-560], qui succède à une analyse de la situation sociolinguistique de l'Algérie [9-141]; cette analyse traite l'arrière-plan socio-historique des phénomènes lexicaux documentés dans la deuxième partie.

(3) BENZAKOUR, Fouzia; Driss GAADI; Ambroise QUEFFÉLEC (2000), *Le français au Maroc. Lexique et contact de langues*. Bruxelles: Duculot.

(4) En général pp. 132, 135, 140; par rapport aux entrées *bakchich* 'pot-de-vin' [193], *élément* 'membre d'un groupe organisé' (p. 296); la clarté s'évanouit lorsque les auteurs affirment par rapport à l'entrée *flouss, flous, flouze* 'argent' [314] que «le terme n'est pas argotique comme en français de référence». L'argot ferait-il donc partie du «français de référence»?

(5) FRANCARD, Michel; Geneviève GERON; Régine WILMET, *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 3-5 novembre 1999*. Tomes 1, 2: *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 26,1-4 (2000), 27,1-2 (2001).

(6) LATIN, Danièle, «Dictionnaire 'francophone' et français de référence. Quelques inférences de la variation géolinguistique sur la métalangue du dictionnaire de la langue française», dans *Le français de référence*, *op. cit.*, tome 1, pp. 225-242.

au Maroc, qui, du point de vue sociolinguistique, présente des parallèles indéniables avec l'Algérie, F. Benzakour[7] prévoit à moyen terme la stabilisation d'une référence normative endogène basée sur le «français mésolectal» marocain.[8] Soulignons que la variété homologue algérienne constitue la base descriptive de *Le français en Algérie*.

Or, il semblerait que l'application de catégories créolistiques, comme celle du *mésolecte*, soit en effet quelque peu problématique. Non qu'il soit *a priori* illicite d'adapter certains aspects de la créolistique à des situations postcoloniales de contact linguistique[9], mais le moins qu'on puisse dire est que la transposition du modèle de Bickerton[10] du continuum d'acrolecte, mésolecte et basilecte au cas de figure algérien mériterait quelques commentaires d'ordre épistémologique. Le lecteur cherchera en vain dans le présent ouvrage de telles précisions ou problématisations dans l'analyse sociolinguistique – mais, répétons-le, cette omission est tout à fait courante dans les travaux de ce type.

De fait, le modèle du continuum ne favorise pas l'identification suffisamment claire de variétés distinctes situées entre les deux pôles du contact vertical. En l'occurrence, la distinction entre les variétés «acrolectales» du français standard endogène et exogène n'est pas suffisamment précise, d'où la présence de 'faux' régionalismes lexicaux: par exemple, *dette* 'examen à repasser' [274] n'est décidément pas une particularité lexicale d'Algérie, même pas du Maghreb. Peut-être existe-t-il aussi un problème perceptif du côté du chercheur: on comprend qu'après avoir consacré des années au français d'Algérie on risque de voir des régionalismes partout – mais des précautions méthodologiques pourraient aider à s'en protéger. Aussi faudrait-il se demander si le modèle du continuum incite à différencier dûment les catégories d'oralité et de scripturalité. Est-il licite de mélanger des formes attestées à l'oral et des occurrences dans des textes écrits, sans se soucier d'une différenciation diamésiale des fonctions grammaticales des entrées?[11]

En revanche, un modèle de gradation de variétés distinctes, entendues comme systèmes échelonnés dans la zone interlectale, aurait permis d'éviter les difficultés mentionnées. De plus, le modèle du continuum invite à pécher par négligence de la distinction catégorielle entre système et parole, et donc entre le social (intersubjectif)

---

(7) BENZAKOUR, Fouzia, «Français de référence et français en usage au Maroc. Une adéquation illusoire: l'exemple de l'écart lexical» dans *Le français de référence*, *op. cit.*, tome 2, pp. 75-87.

(8) Affirmation qui, par ailleurs, ne me semble pas être moins problématique.

(9) Pour le Maroc, cf. JABLONKA, Frank (à paraître), «Mobilité sociale et contact linguistique au Maroc: un cas de créolisation tardive?» dans *Actes du Colloque "Pratiques et représentations des contacts de langues dans des contextes de mobilité. Terrains d'intervention et modèles d'analyse", Lyon, ENS Lettres, 20-21 mars 2003*. Paris: L'Harmattan.

(10) BICKERTON, Derek, *Dynamics of a Creole System*. Cambridge: Cambridge University Press, 1975.

(11) Ainsi, d'après les exemples donnés [256], du nom *conscientisation* 'prise de conscience, éducation politique des populations' dépend toujours un groupe prépositionnel à l'écrit (ce qui rapproche la structure en français algérien de celle conforme au standard exogène), mais pas nécessairement à l'oral.

et l'individuel. Ce qui est symptomatique c'est la caractérisation de la variété de français algérien documentée comme *interlangue* (p. 118); ce concept, tel qu'il a été proposé par Selinker, est réservé aux variétés individuelles d'apprenants de langues, alors que pour les variétés émergentes au contact linguistique comme phénomène social le terme d'*interlecte* a largement été accepté par la communauté scientifique, au plus tard depuis Poirier (1987)[12].

Ce détail symptomatique d'imprécision terminologique mis à part, la non différenciation d'emprunts (qui relèvent du système) et d'alternance codique[13] (qui relève du discours)[14] est un problème beaucoup plus grave qui découle du cadre conceptuel adopté par les auteurs. La conséquence est que tout mot arabe devient potentiellement un mot du français «régional» («mésolectal») algérien. Aussi des unités lexicales arabes sont-elles classées comme faisant partie de la même variété de français quand il s'agit de toute évidence de citations, l'usage métalinguistique étant souvent clairement indiqué par des guillemets[15]. De plus, de nombreuses entrées, manifestement arabes, désignent des aspects de la réalité matérielle ou institutionnelle de l'Algérie[16]. Ces termes arabes figurent, parfois entre guillemets, dans des textes français relatifs à l'Algérie – mais est-ce qu'ils deviennent pour autant des mots français? Il est vrai qu'on peut rencontrer les mots en question dans n'importe quel ouvrage ethnologique ou sociologique, voire sociolinguistique, et en effet, une occurrence citée de *algérianisme* [164] est extraite d'un article de D. Morsly. Le caractère problématique de cette démarche est occulté par l'argument de fréquence[17]. Évidemment, les référents typiques de la région ou du pays se prêtent plus facilement sur place qu'ailleurs à la textualisation! Etant donné tous ces problèmes liés à la constitution du corpus, on ne s'étonnera pas que l'inventaire lexical du français algérien soit considérablement gonflé.

---

(12) POIRIER, Claude, «Le français "régional". Méthodologies et terminologies» dans NIEDEREHE, Hans-Josef; Lothar WOLF (éds.), *Français du Canada. Français de France. Actes du colloque de Trèves du 26 au 28 septembre 1985*. Tübingen: Niemeyer, 1987, pp. 139-176.

(13) Pour *akhi* 'mon frère' [161]: «*La ya akhi, je regarde aussi des films qui ont un rapport avec la civilisation arabo-musulmane.*» Pour *chkoun, chkoune* 'qui? qui c'est?' [245]: «*Je me demande chkoune houa l'expéditeur, en tout cas, c'était excellent!*»

(14) Cependant, les phénomènes d'emprunt et d'alternance codique comme conséquences et aspects du cadre socio-historique et plus spécialement sociolinguistique en Algérie sont magistralement développés dans la première partie de l'ouvrage.

(15) Pour *khouya* 'mon frère' [383]: «*Nous devons réapprendre le mot "khouya".*» Pour *saha* 'merci' [494]: «*Un "saha" pressé mais poli et l'on part chez un autre épicier.*» «*C'est la vieille Zina, la belle-mère qui entre. "Saha f'tourkoum", dit-elle, pleine de dynamisme. – Saha, murmura Hamma.*»

(16) Par ex. *m'hdjeb, m'hadjb, m'hadjeb* 'carré de pâte feuilletée fourré d'une farce à l'oignon' [418]; *rabia el-awal, rabiaâ el-awal, rabia el-awwal, rabie el aouel* 'troisième mois du calendrier hégirien' [473].

(17) Le critère est explicité p. 128, puis on le retrouve pour justifier la prise en compte de plusieurs termes, par ex. de *bakchich* [193].

Pour démontrer ce fait au niveau quantitatif nous avons analysé les initiales I et J. Il ressort que (au moins) 17 sur 48 entrées devraient être rejetées, donc plus de 35 %, et ceci pour les raisons suivantes:

– Nous n'accepterons pas les deux noms propres arabes *Ibliss* et *Icha*.

– Nous sommes en présence de 11 culturalismes arabo-musulmans non intégrés dans le français régional d'Algérie, ce qui ressort des nombreux guillemets et commentaires sémantiques et parfois mêmes définitions[18] des termes en question dans les citations: *idda*, *idjtihad*, *iftar*, *ijtihad*, *ikhwa*, *ikhwane(s)*, *ilm*, *imsak*, *istikhbar*, *istisqua*, *jaz'ara*.

– Deux termes concrets berbère et arabe relèvent de la réalité matérielle algérienne et sont, à ce titre, à exclure du lexique du français régional: *imzed* et *jdoub*.

– Deux entrées sont à exclure pour des raisons grammaticales, puisqu'il s'agit de pluriels arabes: *ikoufan* et *jnoun*. Même si on accepte le singulier *(d)jin* comme particularisme lexical du français régional, on voit mal pourquoi on préférerait un pluriel arabe à un pluriel français *(d)jins*.

Tous ces points critiqués trouvent leur origine dans le cadre conceptuel dans lequel l'ouvrage recensé s'inscrit. Il me semble que l'on puisse remédier à nombre de ces difficultés en adoptant une approche variationniste plus résolument fonctionnelle. Malgré les grands mérites des auteurs et l'utilité incontestable de l'ouvrage, cette application plus rigoureuse reste l'un des desiderata en lexicographie différentielle, et nous espérons que la BDLF (Base de Données Lexicographiques Panfrancophone), actuellement en phase de construction sous la direction de Cl. Poirier, pourra apporter quelques solutions aux problèmes soulevés.

Frank JABLONKA

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

GUILLAUME DE BERNEVILLE, *La Vie de saint Gilles*, Édition bilingue traduite, présentée et annotée par Françoise LAURENT, Paris, Champion Classiques (Moyen Âge, 6), 2003, LXIV + 309 pages.
THOMAS DE KENT, *Le Roman d'Alexandre ou Roman de toute chevalerie*, Traduction, présentation et notes de Catherine GAULLIER-BOUGASSAS et Laurence HARF-LANCNER, avec le texte édité par Brian FOSTER et Ian SHORT, Paris, Champion Classiques (Moyen Âge, 5), 2003, LXXXII + 743 pages.
Floriant et Florete, Édition bilingue, établie, traduite, présentée et annotée par Annie COMBES et Richard TRACHSLER, Paris, Champion Classiques (Moyen Âge, 9), 2003, C + 545 pages.

Nous avons reçu dans cet ordre ces trois volumes d'une nouvelle collection d'éditions de textes qui présentent des caractéristiques diverses que nous allons analyser ici.

(18) Cela concerne en partie aussi les termes à rejeter des deux catégories suivantes.

C'est une bonne initiative que de rééditer la *Vie de saint Gilles*, une œuvre agréable, composée en Angleterre vers 1170, qui donne une bonne idée du genre hagiographique destiné à un public non clérical, pour lequel on adapte, en l'enjolivant, une vie latine assez sobre. Son auteur, Guillaume de Berneville, est un lettré, qui connaît les lieux communs de la littérature romanesque de l'époque et saint Gilles lui-même, doit plus à la littérature qu'à la religion; lié à Charlemagne, il apparaît déjà dans la *Chanson de Roland* et, au XIVe siècle, le *Tristan de Nanteuil* lui attribue une naissance pour le moins miraculeuse, qui en fait un demi-frère de Raimond, duc de Vauvenice, dont le fief s'étend sur tout le midi.

La Vie fut éditée par G. Paris et A. Bos, pour la SATF, en 1881, en fait même l'édition était prête depuis plus de cinq ans, c'est-à-dire qu'elle est contemporaine des débuts de la SATF. Le glossaire avait été l'objet d'un soin tout particulier; visiblement, il devait servir de modèle pour la collection, mais il a été examiné avec minutie par A. Mussafia (R 11, 594-98), ce qui a contraint d'ailleurs G. Paris à reconnaître quelques ratés dans sa réalisation. Si l'on note que le texte fut soumis, en épreuves, à Tobler lui-même, et que l'on rapproche le fait de la publication en 1879-1881 du premier tome du Gdf, on pourra se demander si le retard dans la publication du volume n'est dû qu'à «des circonstances diverses» (p. LXXXIX). Depuis cette édition, le texte fut fort peu utilisé. F. Laurent, qui a consacré, sous le titre *Plaire et édifier*, une thèse aux *Récits hagiographiques composés en Angleterre aux XIIe et XIIIe siècles*, était particulièrement préparée pour présenter ce texte.

L'introduction littéraire [XI-LIV], parfaitement informée, est tout à fait excellente et rend justice au texte qu'elle permet de lire avec profit. Les remarques linguistiques sont plus succinctes [LVI-LXIV] mais suffisent pour donner une description valable de la langue du poème. On évitera de faire figurer *aire* de ITER comme un résultat de *a* libre accentué [LVII].

En ce qui concerne l'édition, fondée sur le seul ms. complet existant (ms. agn. du milieu du 13e s.), auquel s'ajoute un fragment de 95 vers, qui est ici republié en annexe, FL a manqué d'ambition. L'occasion était bonne de remplacer complètement le texte de ses devanciers. Il est ainsi regrettable qu'elle n'ait pas utilisé l'*Anglo-norman Literature* de R. J. Dean, qui donne de précieuses informations bibliographiques. Quant à la toilette du texte, la méthode suivie, qui fait que beaucoup de corrections mineures ne sont pas signalées dans l'apparat critique, rend la présente édition inutilisable pour des études linguistiques. Il y a aussi des contradictions internes gênantes: 28 n. on lit: Le ms. donne: «*En tute France*» et l'apparat [237] porte *en tut France*. On peut faire la même constatation à propos du glossaire; impressionnée par les 70 pages qui le contenaient, FL s'est bornée à en extraire un peu de la substance, sans essayer de faire un tri raisonné. Le résultat est décevant. Pourtant, le vocabulaire du texte est assez riche, même en premières attestations (cf. *alpha et ω*, dont n'ont pas tenu compte les dictionnaires habituels) et aussi en régionalismes (*abri*, *acreis*, *affardeillier* etc..). La Bibliographie des dictionnaires [304] est d'ailleurs éloquente: l'AND y est cité mais il n'est pas utilisé, et il ne serait pas très utile pour ce type de texte; le TL y figure aussi, – le prénom de Tobler est devenu Alfred, ce qui prouve un manque de familiarité – et il y a quelques renvois à ce dictionnaire, parfois sans indication du tome comme en 1037n. ou 1512n.; le FEW est aussi mentionné, mais il n'est pas utilisé, même quand un mot est dit d'origine inconnue comme *nodras* 896n. (cf. FEW 16, 601a); manque le DEAF, non seulement indispensable, mais en outre

bien commode pour *bagordinge* 887n. (cf. DEAF G 998, où le mot est défini avec précisément élimination de la pseudo-forme *gardinge*) ou *asloer* 1620n. (cf. DEAF H 103 et 166, qui justifie une traduction précise) ou encore *helenger* 892, considéré comme un fantôme depuis A. Thomas (cf. DEAF H 344 et AND 353a), encore que je ne sois pas convaincu par son explication d'*enger*.

Dans ces conditions la traduction ne peut pas offrir une fiabilité absolue; on la considérera comme une aide à la lecture, mais qui réclame de la vigilance. Quelques exemples: 29-30, *N'aveit femme de sa manere, Si chaste ne si almonere* est traduit par «il n'y eut femme de sa condition qui fût aussi chaste ni aussi charitable», alors que *de sa manere* ne sert qu'à annoncer les deux qualificatifs précédés de *si* («il n'y avait pas de femme aussi chaste et charitable qu'elle l'était»; à la rigueur on pourrait donner à *manere* le sens de «état moral»); 34, *mener bone vie* n'est pas «mener une existence heureuse», mais «mener une vie exemplaire»; 132 *e tint les mances al servir* est traduit fort librement par «et, comme un serviteur, l'aida à passer les manches», on peut préférer «il tint les manches pour aider»; 135-136, il faut une ponctuation (Paris met deux points) après *s'estent* et la traduction «il s'étend sur le sol» peut laisser croire qu'il n'y était pas, alors que le paralysé gît sur le sol depuis un an; on traduira «il s'étire de tout son long».

Au total, une tentative intéressante pour redonner des lecteurs à une œuvre de qualité, qui témoigne de l'écho produit par les grandes œuvres littéraires autour des années 1170. On aurait aimé cependant un texte plus rigoureusement présenté et un effort porté sur le lexique.

Avec le *Roman d'Alexandre* nous côtoyons une œuvre majeure du 12e siècle. Mais le biais pour l'aborder est singulier. Il ne s'agit pas de la majestueuse fresque continentale, qui s'est élaborée depuis Albéric de Pisançon (v. ici RLiR 66, 159-208, R. Lafont), en passant par la version en décasyllabes de «l'anonyme poitevin» (v. ici RLiR 56, 165-163, O. Naudeau), pour aboutir aux alexandrins de Lambert le Tort puis d'Alexandre de Paris, dont l'édition scientifique est malheureusement peu accessible. Le choix s'est porté sur la version anglo-normande (ThomKentF), qui est datée du dernier quart du 12e siècle (peut-être entre 1175 et 1185), mais qui ne nous est parvenue que par l'intermédiaire de remaniements. Son premier éditeur, B. Foster, dans la collection de l'ANTS, avait essayé de retrouver la version originale, et son édition avait été complétée par un t. 2, posthume, mis au point grâce au dévouement de I. Short. La présente édition se borne à reproduire le texte de l'édition antérieure (avec quelques menues modifications, à peine dix, toutes signalées en note) et ses variantes, c'est à dire la totalité du t. 1 de l'édition de Foster. Dans ces conditions le compte rendu détaillé de C. Isoz, publié dans les CCM 24, 72, conserve toute sa pertinence.

Du t. 2 de l'édition antérieure, toute la partie linguistique, ainsi que la justification de la méthode éditoriale, fort importante en l'occurrence, de même que l'essentiel des notes ont été laissées de côté. Seuls ont été repris, mais abrégés, le glossaire et la table des noms propres.

L'intérêt de cette édition réside dans une introduction littéraire, éminemment suggestive, et qui peut en outre apporter de la matière au lexicographe. Un exemple parmi d'autres: l'importance du rôle de Nectanabus, magicien et savant, est bien dégagée [XLVII-LI] et son personnage permet aussi de transmettre un savoir scien-

tifique au moyen de son vocabulaire. Ainsi, rien d'étonnant à ce qu'on trouve dans le ThomKentF, des premières attestations: *Virgo* «Vierge (nom d'une constellation zodiacale de l'hémisphère austral)» 198; *Aquarie* «Verseau» (nom d'une constellation zodiacale de l'hémisphère austral) 44; *constellation* (var. *stellacion*, ou plutôt *astellacion* d'après Isoz) «groupe apparent d'étoiles qui présente un aspect reconnaissable» 372, aussi *constellancion* (var. *estellacion*) 51 (v. sur ces mots IntrAstrD). La traduction est faite avec soin et elle est accompagnée de quelques notes. La bibliographie [LXXIII-LXXXII] est excellente.

Au total, puisqu'on peut lire le texte agn. de D tel qu'il est publié par Foster, il aurait été intéressant d'en offrir une adaptation continentale, d'autant qu'on ne peut guère se fier à la transcription de P donnée dans les variantes de l'édition de l'ANTS. Cette réserve posée, cette édition sert bien la cause de la littérature médiévale.

Sans doute le moins connu des romans arturiens, *Floriant et Florete*, avait pourtant bénéficié de deux éditions, estimables dans leur genre, l'édition princeps du défricheur F. Michel, et celle, digne d'éloges, de H. F. Williams. Ces deux éditions ont mobilisé la plus remarquable brochette de recenseurs qu'on puisse réunir (G. Paris, A. Mussafia et W. Foerster, pour la première; M. Delbouille, A. Långfors, G. Frank, F. Whitehead notamment, pour la seconde) mais elles sont difficiles à trouver, au point que TL n'a jamais utilisé la première et qu'il a fait un usage très parcimonieux de la seconde, en se bornant à en dépouiller le glossaire, à partir du mot *fissele*. Au contraire, Gdf a abondamment cité l'édition Michel, comme on peut s'en rendre compte à l'aide de l'introduction au glossaire de l'édition Williams [305], qui a pris la peine, hautement recommandable, de donner la liste des mots absents de son glossaire, mais relevés par Gdf; pour la critique de ce dernier ouvrage et la correction des outils informatiques qui pourraient l'accompagner, je signale que manque dans la liste de Williams le mot *maillolet* (Gdf 5, 76a), pour lequel Gdf a altéré le nom de l'œuvre en *Florimant*, au lieu de *Floriant*.

L'introduction est très abondante. Elle fait le point sur les éditions existantes [XI-XIV] et décrit soigneusement le ms. unique, qui ne contient que *Floriant* [XV-XXII]. L'œuvre se caractérise par le réemploi de vers d'autres romans, tout particulièrement de Chrétien et de *Claris et Laris* [XXIII-XXVII et XLVIII-LII]; l'utilisation de ce roman permettrait d'assigner une date postérieure à 1268 à *Floriant*. On émet alors l'hypothèse d'une œuvre liée aux angevins de Sicile [XXVII-XXXI]. Le reste de l'introduction insiste sur l'esthétique de la variation et le style formulaire. La partie linguistique [LXVIII-LXXXIII] est très soignée, avec une attention portée au caractère régional de quelques mots, et nous entraîne discrètement vers l'Est. Une seule remarque: l'accord insolite du participe passé dans *Tant a durée la bataille*, s'évanouit si *durée* est le substantif, comme je le crois. L'introduction se termine par une analyse [XCI-XCVI], qui précède une bibliographie solide [XCVII-C].

L'édition est excellente et remplace avantageusement la précédente, sauf pour le rimaire, évidemment trop technique pour ce type d'édition et qui n'avait pas à être refait. Le seul grief que l'on puisse adresser aux éditeurs est d'avoir eu parfois tendance à se démarquer inutilement (car leur édition n'en avait pas besoin) des leçons de Williams: 637, la ponctuation de W (virgule après *Monreal*, rien après *roïne*) est plus naturelle; 830 *se lance* de W paraît meilleur que *s'elance* de CT; *la chose* «la blâme» de W est meilleur que *l'achose* de CT (car je ne connais pas *achoser*). Il peut

arriver que les deux aient tort: 39, *Femme ot espousé de grant pris* de W devient *Femme ot, espouse de grant pris* ds CT, alors qu'il est plus simple de lire *Femme ot espouse de grant pris*, où *espose* est adj. f. (cf. TL 3, 1243). Corriger en 3131 une faute d'impression: *arue* pour *aiue* (verbe inutilement muni d'un tréma en 4751).

Le glossaire est bon, peut-être un peu court. Pourquoi ne pas y avoir fait passer l'essentiel de ce qu'avait retenu Williams, éventuellement pour le corriger? Ainsi FEW, qui n'a jamais eu aucune édition de *Floriant*, n'a donc pas enregistré s.v. ASTRONOMIA (25, 628b) la graphie *antrenomie* du gloss. de FloriantW; pourtant elle était confirmée par TilanderLex qui voulait lire *antronomie* au lieu d'*autronomie* des mss. DE ds RenartM, au motif que *an-* s'expliquerait par l'alternance des préfixes *an-/a-*. CT ont préféré lire *autrenomie*, mais ils auraient dû s'expliquer sur ce choix.

La traduction donne toute satisfaction. Quelques remarques: le v. 621 n'est pas traduit; – la traduction des vv. 3131-32 n'est pas conforme à ce qu'on attendrait d'après les vers parallèles en 3175-76 et 4751-52.

Au total, des trois éditions présentées ici, c'est la troisième qui paraît la plus appropriée à nos travaux, mais les deux autres ont chacune leur utilité. La collection Champion Classiques mérite donc d'être prise en considération, aussi par les linguistes.

Gilles ROQUES

Recueil général des Isopets. Tome quatrième. Les *Fables* d'Eude de Cheriton publiées par Pierre RUELLE, Paris, Société des anciens textes français, 1999, C + 92 pages.

Signalée par P. Meyer dans R 14, 381-397, la version française des fables d'Eude de Cheriton est ici publiée dans son intégralité pour la première fois. C'est un texte très intéressant, et l'on ne peut que se réjouir de pouvoir le lire dans cette édition impeccable. Dans l'introduction, P. Ruelle fait d'abord le point sur Eude de Cheriton [XIV-XVIII] et puis il donne une édition du texte latin d'après le ms. Christine Phill. 1904 de la Deutsche Staatsbibliothek de Berlin [XXXI-LXXV], édition pourvue d'un glossaire [LXXVI-LXXVIII] et d'une liste des sentences en moyen anglais [LXXVIII-LXXIX]. Même si la version latine ainsi publiée n'est pas le modèle même sur lequel le traducteur a travaillé, chacun peut comparer la version française avec l'état qui semble être proche de sa source.

Le ms. unique qui conserve la version française appartenait jadis à la bibliothèque de Sir Thomas Phillipps, n° 16230. Après une pérégrination mouvementée, il est ensuite passé chez H. P. Kraus (cf. Dean 641); c'est grâce à la générosité de celui-ci que l'éditeur a obtenu une photocopie et une photographie des pages contenant les fables et qu'il a pu transcrire le texte. Bien que l'indication de P. Ruelle s'arrête là [LXXX-LXXXIV], le ms. est depuis 1990 à la Deutsche Staastbibliothek de Berlin 338 (anc. Cheltenham Phillipps 16230; je remercie MM. Roland Folter et Frankwalt Möhren de m'avoir renseigné sur ce point). La description du ms. est suivie d'une étude linguistique [LXXXVI-XCIX], qui aboutit à la localisation de la copie dans le Sud-Ouest du domaine d'oïl [C]. Comme l'écriture date de la 2e moitié du 13e siècle,

la traduction paraît être de cette époque. Si la datation est plausible, le texte me semble être à localiser plutôt en Normandie, voire même en Angleterre, car il contient plusieurs mots qui nous ramènent dans ces domaines tandis qu'on n'y trouve aucun mot du Sud-Ouest. L'éditeur a signalé lui-même un cas: il s'agit du s.m. *boquet* «seille», expliqué dans la note 166; on pourrait y ajouter AND[2] *bochet[1]*. Voici d'autres mots régionaux: *bat* 454 «bateau» v. ici RLiR 68, 302; – *engeter* v. FEW 5, 16b et ici RLiR 68, 302; – *escrillant* 163 «glissant» v. FEW 17, 135a, AND; – *grondilerent* v. RLiR 68, 303; - *guibet* v. DEAF G 1597, RLiR 62, 566, RézeauDRF s.v. *bibet*; – *mendivant* 118 «mendiant», v. AND et SFrançCR note 107 cf. RLiR 68, 302; – *moriant* 78 «mort, moment de mourir» v. ici RLiR 68, 304; – *reibetre* 103 «roitelet» v. DuPineauNormC s.v. *rebêtre*; – *tresoblier* v.pr. 564, sauf AlexisS[2] 619 [maintenant AlexisPe 619] cité par le TL 10, 612, on n'en connaît que des exemples agn., v. AND 822a, FEW 7, 273a; la citation que Gdf 8, 53b attribue à «P. de Peckam, *Peches*, ms. Cambridge, Univ. E e 1. 20, f. 20d» semble provenir de ManuelPéch v. Dean 635; aj. RobGrethEvA 15957, PAbernLumH[1] 10436.

L'édition [1-59] reproduit avec soin le ms. de base avec seulement quelques corrections. On n'a pratiquement rien à dire sur le texte. Juste quelques détails: 101 points d'interrogation à la fin au lieu du point d'exclamation; de même en 107 et 385 après *ostoeir*; – 273 guillemets avant *O*; – 325 fermer les guillemets avant *Le vilein*; – 372 on peut se demander s'il ne conviendrait de corriger *mectent* en *mentent;* – 446 lire *rungerent* en un mot. Les notes, nombreuses et précises, sont disposées en bas de page. Elles expliquent non seulement les sources des fables (sur ce point, on pourrait aussi renvoyer à A. Boureau, «Eudes de Cherinton, *Fabulae* et *Parabolae*» dans J. Berlioz et M. A. Polo de Beaulieu [dir.], *Les Exempla médiévaux*, Carcassonne, 1992, 151-163), mais donnent aussi des indications utiles sur de nombreux mots intéressants. Les proverbes y sont aussi relevés; une liste des proverbes aurait été la bienvenue.

Après le texte, on a une table des noms propres [61-64] et un glossaire [65-88]. Celui-ci, excellent, contient à la fin une liste d'hapax, qui serait utile pour les lexicographes pressés. Je me borne à proposer quelques ajouts et compléments: *arcedeen,* signalé en note 178 comme hapax, mais voir AND qui cite *arcediaen* GaimarB 6459, cf. aussi GuillMarM 19052 (leçon rejetée) *archidiane*; – aj. *ambition* s.f. 44; – aj. *clokc* 65, 67, 69, *klokc* 63 cri de l'aigle, aj. à EnckellRézeauOnomatopées; – aj. *cloistré* adj. 34 «enfermé dans un couvent» 1re attest. par rapport au TL; – aj. *cornu* adj. 470 «cornu (en parlant de l'évêque)»; – aj. *covee* s.f. 386 «couvée»; – aj. *delectable* adj. 296, 297, 315, *delictable* 449, 478; – aj. *detractor* s.m. 382 «médisant»; – aj. *gloseor* s.m. 463 «celui qui glose»; – aj. *information* s.f. 24 «action d'apprendre» 1re attest. par rapport au DEAF I255; – aj. *li* pron. 441 (v. note) «eux» aj. au DEAF I63; – aj. *oisel saint Martin* s.m. 102, 103 «busard (?)» v. FEW 25, 789b; – aj. *prince de tenebres* s.m. 549 «démon» 1re attest. par rapport au FEW 9, 390a, mais il se lit déjà dans JBelethOff[1] ch. 24, f. 16; – aj. *puissantement* adv. 14, 554 «avec puissance», attestations qui antidatent le FEW 9, 233b; – aj. *sanctefier* v.tr. 498 «rendre saint».

Voici donc une édition qui ne dépare pas la prestigieuse collection SATF et que chacun pourra lire et relire avec un grand profit.

Takeshi MATSUMURA

Harald VÖLKER, *Skripta und Variation.* Untersuchungen zur Negation und zur Substantivflexion in altfranzösischen Urkunden der Grafschaft Luxemburg (1237-1281), Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur ZrP 305), 2003, XV + 309 pages.

Le beau livre de Harald Völker possède deux grands atouts: une maîtrise étonnante de la littérature de sa discipline, et de sa pratique dite «traditionnelle», et des connaissances expertes en informatique, notamment en ce qui concerne son application au champ d'études de la scriptologie et de l'analyse des textes. Ceux qui connaissent déjà les travaux antérieurs de l'auteur, ou les produits du *Sonderforschungsbereich* de Trèves dont est issue cette thèse, n'auront pas attendu autre chose. On notera en passant que le travail interdisciplinaire a été particulièrement fructueux dans le cas du livre de Völker: la familiarité avec les études dans le monde germanique (allemand aussi bien que néerlandais) l'a beaucoup enrichi.

L'examen des 179 chartes françaises du Luxembourg est précédé par le passage en revue de l'histoire de la scriptologie, élément qui occupe les 79 premières pages du livre. C'est un tour de force qui à lui seul rendrait la lecture du volume sinon essentielle, du moins fort souhaitable pour quiconque s'aventure sur ce terrain parfois glissant. Harald Völker est un guide sûr et dans lequel on peut avoir confiance. Certaines parties (notamment l'insistance sur l'intérêt que continuent à présenter même les études très anciennes – le livre est d'ailleurs dédié à Charles Bonnier –, ou l'importance attachée, à mon sens à parfaite raison, à la prise de position de Louis Carolus-Barré sur les problèmes de la localisation des chartes) sont à lire et à méditer, même par les scriptologistes chevronnés. Car en fait, l'insistance du savant français sur la nécessité de localiser les documents non pas d'après les prétendues particularités «régionales» mais par recours à d'autres aspects, et surtout, bien sûr, par la diplomatique, offre la possibilité de «Grundlagen einer angemessenen Urkundenlokalisierung [...], die nicht auf Zirkelschlüsseln beruht» [49]. Se pose cependant la question de savoir si ses observations sont suffisamment connues et surtout, suivies. C'est loin d'être sûr. Trop souvent on localise par la scripta et ensuite on étudie la scripta locale par les documents qu'on examine.

La partie suivante de l'ouvrage présente les chartes étudiées dont l'édition (en collaboration avec Günter Holtus et Anja Overbeck) annoncée dans la bibliographie est en fait déjà disponible (voir ici RLiR 68, 287). On retiendra peut-être surtout l'insistance (pour nous, essentielle) sur les rapports entre la philologie et la linguistique des variétés. C'est sous cette optique que sera par la suite mené l'examen des divers aspects des chartes: l'étude de la négation, et des particules négatives; de la variation diachronique, diatopique et diastratique dans leur emploi; et enfin, de la survie ou non du système bicasuel en ancien français. L'étude microscopique permet (même à l'intérieur d'une période qui est peut-être quand même trop courte pour montrer des développements visibles) de raffiner un peu les conclusions trop simplistes d'études plus superficielles et surtout, de seconde main, mais dont les certitudes devenues canoniques sont répétées inlassablement dans nos manuels. Or en fait, les études sur la négation, même les plus récentes, ont la fâcheuse tendance de se baser toujours sur les mêmes textes, d'où, inévitablement, le fait qu'ils ne présentent aucun changement dans les conclusions, et ne représentent aucun progrès scientifique

par rapport à leurs prédécesseurs.(1) Le progrès exige qu'on se remette au travail de base sur les documents. L'importance du facteur diastratique semble prouvée et pour le système bicasuel, et pour la négation, avec (pour les deux éléments) des preuves du rôle de la chancellerie royale soit dans la dissémination d'un «proto-standard», soit dans le maintien de la flexion bicasuelle: «Bei beiden untersuchten Erscheinungen zeichnen sich die Königsurkunden durch eine überdurchschnittliche Häufung gerade derjenigen Varianten aus, die den neufranzösischen Entwicklungsstand antizipieren und die im Altfranzösischen als Innovation eingestüft werden können» [194-95]. C'est là une supposition tout à fait plausible, et même très probable, que se sont permise bon nombre d'auteurs; encore faut-il la prouver. Une seule méthode encore: le travail, directement, sur les documents comme ceux qu'a dépouillés Harald Völker avec un si grand soin.

Ce livre a été couronné par le prix Albert Dauzat, décerné par la Société de Linguistique Romane. Les juges avaient raison. C'est un ouvrage important qui est à lire impérativement par tous ceux qui s'intéressent à l'étude des scriptas françaises au moyen âge.

David TROTTER

Günter HOLTUS, Anja OVERBECK, Harald VÖLKER, *Luxemburgische Skriptastudien.* Edition und Untersuchung der altfranzösischen Urkunden Gräfin Ermesindes (1226-1247) und Graf Heinrichs V. (1247-1281) von Luxemburg, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur ZrP 316), 2003, XII + 699 pages.

Dans la foulée de l'ouvrage de H. Völker (v. RLiR 68, 286), nous avons ici la publication des chartes luxembourgeoises, c'est-à-dire des chartes reçues ou expédiées par les comtes de Luxembourg, entre 1226 et 1281. L'introduction présente l'histoire de l'extension du français dans la langue des documents du Comté, caractérisé, au 13e siècle, par une «geographische Triglossie», où le latin est la langue écrite dominante, alors que des variétés de français et d'allemand se partagent respectivement l'ouest et l'est domaine; mais c'est le français, qui est la langue des chartes à côté du latin [1-4]. La méthode d'édition est minutieusement décrite [6-14]; elle se caractérise par une fidélité très grande, dont le revers est aussi une lisibilité moins claire, surtout pour ceux qui ne seraient pas très familiers avec l'ancien français, et nous aurons à en reparler à propos du glossaire. Les différentes mains des copistes, 24 au total (pour 83 textes sur 180) sont distinguées [17-44]; ceci nécessite de reprendre la présentation du corpus [45-99] qui occupait déjà les pages 197-248 de la thèse de Völker; le n° 101, introduit nouvellement, produit un décalage d'une unité, et porte de 179 à 180 le nombre total des chartes.

Vient ensuite une étude scriptologique et quantitative de quelques traits [101-257]: *ęj* > *ie*, où l'on pouvait citer GossenGramm 59-61; – alternance des graphies *i* / *j* / *y*; – palatalisation de C, G devant A, E et I; – traitement de W germanique:

(1) Cf. par exemple FrSt, 48 (1994), 63-85 (p. 66); JFLS, 12 (2002), 23-40.

– épenthèse dans les groupes *l'r, m'l, m'r, n'r, s'r*; – la graphie *x*; – les formes de l'article défini; – les formes des possessifs; – la négation; – la déclinaison. Les matériaux brassés sont impressionnants et l'on peut en général suivre les raisonnements proposés et en accepter les conclusions. Cependant il y a de-ci de-là quelques inadvertances: lat. INFĔRNAM > afr. *enfeir* [104]; – lat. MĔLIUS > afr. *mielz* > frm. ***miel*** [106 n.7]; – lat. CENTUM > apic. *chint* [116]; – *lau* est sûrement féminin ds *lau san Nicholas* [184] cf. *la saint andrieu* III407, 18.

Quelques faits méritent discussion, par exemple à propos des articles définis: l'article défini masculin au cas sujet est *li* ds 438 cas sur 646, là rien de surprenant, il est *le* ds 197 cas, ce qui étonne, mais le fait que ce soit dans cinq chartes seulement est correctement justifié [181], qu'il y ait *l'* ds 10 cas ne surprend pas mais il y a un cas de *lo*, ds *Cognois que lo paiement dez trois mille livre de tournois devant dis a esté fais*, qui mérite discussion. Les auteurs ne peuvent pas l'expliquer autrement que par une faute de plume ou un mauvais emploi du cas. Or il faut remarquer que *dis* et *fais* prouvent que la déclinaison est respectée et que le problème vient de *paiement*. D'autre part *lo* n'est pas lié au cas sujet puisque dans le même texte, une ligne plus haut, on a régulièrement *recevor lo dit paiement*. Si nous cherchons *paiement* dans les glossaires des chartes luxembourgeoises, nous sommes surpris de n'en trouver qu'un seul exemple, choisi peut-être pour sa finale, *paiemant*, et l'on se demande pourquoi celui qui nous retient n'y figure pas. Au contraire, les éditions des Documents Linguistiques de la France (ou de la Belgique romane), enregistrent toutes (sauf le volume du Hainaut) *paiement* ds leurs glossaires et l'on peut constater que le mot (assez fréquent) est toujours au cas régime, le plus souvent singulier, sauf ds une charte des Vosges où le mot est utilisé sans article: *si paiemens defalloit*. On peut donc penser que *lo paiement*, quasiment indéclinable, a toute chance de ne pas prendre la marque du cas sujet dans une proposition complétive qui présente de surcroît une tournure passive.

Pour le cas régime masculin, on a 798 *le*, 380 *l'*, 40 *lo*, 40 *lou* et 1 *lov* qui ne surprennent pas. Il reste 1 *la* et 2 *lau* (ramenés à 1, en fonction de ce que j'ai signalé plus haut). Pour le *la*, les auteurs ont bien noté [184 et n.228], que *val* peut parfaitement être féminin; quant au dernier *lau*, l'attraction des deux articles suivants (***lau*** *daimmange devant* ***lau*** *feste* ***lau*** *Magdelene*) me paraît suffire pour l'expliquer.

Pour le cas régime pluriel féminin, il y aurait un cas de *lou* en face de 205 *les*. Dans la phrase *doient baillier a mon signoir le roi lou lettres pendans* III096e, 26, on n'attend pas un article défini, mais le possessif *lo(u)r* (dont *lou* serait un avatar), ce qui est prouvé par la leçon *lor* ds III094, 26 et III096x 26, qui sont deux chartes, établies le même jour que celle examinée et qui donnent le même texte; à ce propos, le cas de ces chartes III094, III096e et III096x, qui donnent le même texte, transcrit par trois scribes différents, mériterait un examen attentif pour mesurer la part de liberté concédée au scribe dans l'exercice de sa tâche.

Ce qui complique l'enquête linguistique, c'est que les documents sont d'origine linguistique très diverse et que selon les chartes les traits découverts peuvent appartenir outre au français du Luxembourg, au flamand, au lorrain (du duché, de Metz ou du Barrois), au wallon, voire au français de France. En tout cas, je reste très sceptique devant des analyses, même en apparence bien argumentées, comme celle (Boutier2001, 419-430, reprise ici [202]) qui essaie de voir dans *sa fiz*, une forme pour *son fiz*, en négligeant le fait gênant que le respect de la déclinaison exigerait

non *son fiz*, mais *ses fiz*. Pour moi, les chartes ne sont pas des témoins linguistiques irrécusables, indemnes de lapsus et de transformations, et elles sont même moins marquées régionalement, et a fortiori dialectalement, que bien des mss d'œuvres «littéraires» de la même époque; l'examen attentif de cette édition comparée à des mss contemporains et du même domaine géographique n'a fait que conforter cette opinion.

L'édition est très minutieuse mais elle ne facilite pas la tâche du lecteur. Le devoir d'un éditeur philologue est de rendre compréhensible, d'abord pour lui-même (ce qui visiblement n'a pas toujours été le cas ici), mais aussi pour le lecteur, le texte qu'il édite. Qu'un linguiste confectionne pour ses travaux une édition aussi pure que possible de toute intervention éditoriale est une chose qui peut théoriquement se défendre (l'intérêt d'une telle édition sera fonction des résultats obtenus), mais, en tant qu'éditeur, il doit se convaincre que les chartes n'ont pas été écrites pour servir uniquement à des études linguistiques. La tâche du recenseur s'en trouve en revanche facilitée; j'admets sans peine que les éditeurs ont parfaitement reproduit les textes (et je me bornerai dans mes citations à simplifier leurs transcriptions) et qu'ils ont amélioré fréquemment, mais ponctuellement, le texte publié par Wampach. Mais était-il bien utile de citer toutes ces menues rectifications, qui, à vrai dire, n'intéressent personne d'autre qu'eux? Par principe, ils ont cultivé à l'occasion la lectio difficilior: p. 366, 72 le conte de Bar *faisoit plecques fermes*, ce que je ne comprends pas («le comte de Bar faisait des fortifications *plecques* (?)[1]»), mais la note 1027 explique que la première lettre de *plecques* est difficile à lire et que Wampach a imprimé *ilecques* qui est «mit Sicherheit falsch» (mais que je comprends au sens d'«en ce lieu»), et ajoute qu'éventuellement *jlecques* pourrait entrer en ligne de compte. Bien sûr, Wampach ne distingue pas dans sa transcription *i* et *j* (ce n'était pas encore la mode!), mais il a choisi d'éditer ce qu'il comprenait. Avait-il vraiment tort? Oui sûrement pour un linguiste. Mais pour un philologue? Faut-il mieux ne pas chercher à comprendre les textes pour les éditer? – p. 402, 14 *n'eussent plaimiement* est poétique, mais la note 1407 indique que Wampach a imprimé *plainement*, en laissant tomber deux jambages, et qu'éventuellement on pourrait lire *plainnement* (qui me convient, la forme est ds TL 7, 1133) ou *planniement* (que je ne comprends pas); – p. 376 la note 1160 oblige à se demander s'il y avait bien trois fois de suite *lusfruit*, dont le premier serait rayé.

Faute d'introduction historique, je comptais au moins sur le glossaire pour m'aider à lire les textes. C'était oublier qu'il s'agissait d'un travail de linguistes, et je leur dois une confession désolante: j'ai souvent eu l'impression de comprendre mieux qu'eux (et souvent malgré eux) des textes sur lesquels je n'ai passé que quelques jours. Certes certaines entrées sont copieuses: si l'on a relevé six attestations d'*abbesse*, c'est que les formes du mot et celles des lettres de l'article qui le précède ont paru notables (cf. *acressement*, *aliance* (caractérisé par 13 variantes) et la page entière [494] consacrée aux graphies de *faire cognessant*); mais n'allons pas en déduire que des mots autrement difficiles pour un philologue débutant auront eu droit à une petite vedette. Le commentaire fait à propos d'*achateir* pour *achater*, montre aussi l'attention portée aux graphies et avant de se rallier, comme un vulgaire philologue, à la théorie du *i* parasite, typique de la scripta de l'Est, on a exploré les

(1) Le glossaire n'enregistre pas *plecques*, mais seulement *fermes* «fortifications» avec le syntagme *plecques fermes*.

autres possibilités qu'offre la science linguistique, qu'on peut juger indiscrète. On lit souvent des choses élémentaires, et pour lesquelles le dernier mot ne se trouve ni ds Wolf/Hupka, ni ds Rheinfelder, ni ds la thèse de Goebl consacrée à la langue des chartes normandes, invoquées comme les autorités suprêmes. D'une façon générale la bibliographie gigantesque contient des oublis surprenants et des inutilités magistrales; il est méritoire de ne pas y figurer.

Quelques remarques au fil du glossaire: *acostreir*, me reste obscur, mais ni le sens donné et ni le rapprochement proposé n'ont de vraisemblance; – *acouter*, je ne sais pourquoi ne sont relevées que deux seulement des trois attestations dans cette charte de ce verbe rare, dont l'un des sens donnés («avoir le droit d'affouage dans une forêt») est deviné à partir du contexte et dont l'autre, qui n'a aucun rapport («défricher»), est déduit d'une étymologie impossible; autant dire qu'éclairer *acosteir* par *acouter* (ou vice-versa) revient à faire guider un paralytique par un aveugle; je proposerais de chercher du côté d'un *escoter* «couper les branches» cf. FEW 17, 128b, avec substitution de préfixe (le tout étant régionalement satisfaisant); – *acrestre* est dit tr., mais quel est donc le complément? Le verbe est pronominal et signifie «accroître son domaine»; – il importait de distinguer *aemplir* et *emplir* (tout en notant la ressemblance des tours en IV127, 3 *et a aemplir* et en IV124e, 27 *et a emplir*), au moyen au moins d'une vedette de renvoi sous *emplir*; par contre la vedette de renvoi *amplir*, est nourrie d'une forme *a amplir* où *a* est le préfixe et non la préposition; – la séparation des entrées *ainsois* et *ansois que, ains* et *ainz que* relève du fétichisme graphique. N'oublions pas que tout recueil de chartes (et celui-ci en particulier) réunit arbitrairement des textes sans lien entre eux, ce qui est bien différent d'une œuvre d'un auteur copiée par un scribe. C'est pourquoi, croire éviter le caractère arbitraire d'une entrée, choisie rationnellement, est une chimère; – *aiwe* ne doit pas laisser croire que les graphies *aie*, *aide* manquent dans ce recueil; – *apaisier* est dit intr., mais je vois surtout des emplois pronominaux; – *Apostolie* f. révèle une singulière confusion: cette phrase pourtant simple n'a pas été comprise et *apostolie* y signifie «pape», comme *apostole* m. qui le précède, mais entre temps, le mot (pas le personnage j'espère), a changé de sexe; – *acquiteir*, *acquisset* et *acquissent*, quelle que soit la forme des *i* et des *s*, ne peuvent pas être des subjonctifs impft.; ce sont, comme *ranset* (de *rendre* et non pass. déf. de *raiembre*!) et comme *messet* (donné comme subj. impft de *mettre*), des subjonctifs présents lorrains (cf. par exemple FouchéVerbe 207); – *asmauvoir* (hapax, écrit sur un *amauvoir* raturé) ne doit sa promotion comme vedette qu'au fait qu'*esmovoir* III96e, 4 est passé à la trappe; et le sens de «irriter, fâcher» est gratuit, c'est plutôt «influencer le jugement de qn»; – *assegier*, *aseist* est d'*asseoir* et *assigoist* n'est pas un subj. mais un ind. impft.; de tels flottements dans les connaissances en morphologie verbale rendraient aléatoires toute enquête sur les systèmes hypothétiques, qui serait pourtant d'un grand intérêt; – *asseoir*, *asseius* ne se justifie pas là, ni sémantiquement ni morphologiquement, malgré l'accent sur le *i*, et je crois qu'il faut lire *assevis* cf. *assovir* «exécuter»; – *ataindra*, qu'il y ait un *a* à la finale n'empêche pas le mot de signifier non «encourir une peine» mais «convaincre (d'une faute)» et je ne saisis pas pourquoi *ataint* de la ligne suivante, qui doit signifier «réclamer», n'est pas relevé; – *avenanteir* ne signifie pas «céder» mais «rendre équitable»; – *convers* «suite, ménage», il s'agit de «frères lais, convers»; – *depecier* est glosé par «empêcher, déranger», qui sont des approximations grossières comme les pseudo-synonymes dont il est affublé, où manque le plus précis *brisier* «rompre», dont toutes les attestations ne sont pas

données; – *eut* «huit», pourquoi faire tant de cas de Boutier2001 ds l'introduction pour *sa* [202] et ne pas relever *ouct*, qui va avec? – *gaschier* n'est en vedette que par un rapprochement incongru avec *gâcher*, d'où le sens de «causer des dommages» (favorisé par l'association *guachié et domagié*), alors qu'il s'agit probablement de *gager* «frapper d'une amende»; – *grant meir* glosé par «grand-mère», ne manque pas de sel et sous *meir* se suivent imperturbables *meir cf. grant meir* et *meir cf. outre mer*; – *hoste*, qu'on m'explique pourquoi *noz chiers hostes*, dit d'un bourgeois de Gand, nommé *Willames del court*, chargé, au nom du comte de Luxembourg, d'encaisser une importante somme d'argent auprès de la comtesse, puis du comte de Flandres, serait «un homme d'une classe intermédiaire entre les hommes libres et les serfs»; certes ce sens existe (FEW 4, 492a) mais s'applique à un «tenancier attaché à une terre», ce que n'est pas notre homme; – *porsoignier* est glosé par «mettre à la disposition, fournir (ce deuxième sens venant de Gdf *porseignier* «bénir»)», ce qui est un contresens, de même que le même sens donné à *detenir*[2]; je comprends que les moines doivent entretenir et conserver, soit le tortil utilisé pour l'Elévation, soit l'ensemble des obligations découlant de la donation faite; – *pourseure* «permettre» est gratuit; c'est «continuer, se poursuivre»; – *prisie* non «perception d'impôts» mais «estimation»; – *recenser*, *recensmes* ne peut pas être justifié comme une 1re pers. pl. ind. pr., même au prix d'acrobaties lexicales et linguistiques assez époustouflantes, donc je lirais bêtement *receusmes* «reçûmes» et du coup on éclairerait aussi *resaississienes*, qui n'est plus le pr. mais le parft de l'ind. de *resaisir*, qui signifie normalement «remettre en possession (d'un fief)»; la désinence, au lieu de *resaisismes*, devra être justifiée mais c'est toutes les conjugaisons qui devraient être décrites et étudiées; – *remenanche* «ressources» est faux; c'est «reste»; – *segures*, on peut dire des choses plus précises et plus appropriées sur le maintien de *g* en lisant des articles d'Henry sur l'anc. wallon; – *traire* contient *desourtrains* «supérieur» cf. Gdf 2, 618c, et le mérite de la note 521 est de montrer qu'on peut ne pas comprendre mais tomber juste dans la lecture; – *voloir*, *vossisset* est une 3e pers. du pl. du subj. impft, avec chute du *n*, dont il y a de nombreux autres exemples dus au même scribe (corr. aussi en ce sens *wellet*, dit sing.)

Au rayon des mots régionaux je citerai: *bestens* «différend» (lorr. champ. wall.) cf. *Kulturelle und Sprachliche Entlehnung: die Assimilierung des Fremden* (XXV. Deutschen Romanistentages in Jena), Actes publiés par M. Bierbach et B. von Gemmingen, 170-180, Bonn, 1999; – *chandeler* «Chandeleur» (ici *chaudeler* s.v. *Chandeleur*, où l'on ne nous fait pas grâce des banalités, à l'usage des étudiants novices, concernant *chandeleur* et *chandelle*) (aire de *chandeler* précisément tracée ds RLiR 49, 313; je peux l'étendre encore un peu vers Arras et Cambrai, d'après toutes les attestations que j'ai réunies depuis; par conséquent ce document entre le comte de Luxembourg et un bourgeois de Gand contiendrait un trait de la Flandre française) et *chandoiles* «Chandeleur» (lorr. wall. cf. RLiR 49, 310); – *charruage* «terre labourable» cf. RLiR 61, 594; – *costange* «frais, dépenses», mot de large extension de la Picardie à la Suisse romande, en passant par la Wallonie et la Lorraine, cf. Gdf 2, 339c, TL 2, 936-37, FEW 2, 1081b, ajouter DocSuisseRoSS; – *croee* «champ cultivé par les corvéables», cf. Gdf 2, 321a et FEW 2, 1227a (champ. lorr. frcomt.); – *desourtrain* «supérieur» III381, 8 (cf. supra *traire*) (aliég. cf. FEW 12, 433a; ajouter maintenant aluxemb.); – *devendres* «vendredi», pour lequel le caractère régional est proposé mais sans renvoi aux études fondamentales (à commencer par HenryEtLex 13-49); – *devantrier* n. «ancêtre, prédécesseur» (lorr., fin 12e s. et 1438), cf. Gdf 2, 695

c et ajouter Dex 326; – *entrecors* «droit qui permet aux habitants de deux seigneuries d'aller résider de l'une dans l'autre sans perdre leur franchise» (lorr.) cf. DrüppelUrk 64 (cet élément pourrait confirmer que le scribe X n'était pas au service des comtes de Flandres [43]); – *esponge* (volonté) «libre», donné comme wall. d'après le FEW 12, 206b (et la forme se lit déjà ds CommPsIAG; cf. aussi en pic. 1281 *de me sponge* (ou *de m'e.*) *volonté* ds PiponAbbayeBois 293); – *fauchiee* «mesure de superficie pour un pré» (lorr. champ.), cf. Gdf 3, 728b et 9, 603c-604a, TL 3, 164, DC 3, 399c, FEW 3,377b (attesté ds les patois de Lorraine et de Franche-Comté; le mot est aussi passé ds la lexicographie du français cf. Li et TLF); ajouter DocHMarneG (18 ex.), DocVosgesL (14 ex.), DocAubeC (1 ex.); – *fenal* «juillet», donné comme awall. alorr. d'après le FEW 3, 455b (cf. aussi Monfrin ds MélImbs 167); – *fraischars* «mesure de capacité pour les grains», donné comme alorr. d'après le FEW, 15, 2, 165b (mais le FEW aurait mieux fait de dire Meuse et Nord; et les documents sont échangés avec les comtes de Bar, pour des droits situés en Meuse); – *junet* «juin» cf. Monfrin ds MélImbs 164-167, qui trace l'aire de ce sens: les attestations de 1271 (Meuse) et de 1277 (Meurthe-et-Moselle) y sont citées, mais pas celle de 1269 (Luxembourg), qui permettrait d'étendre vers le nord l'aire de *junet* «juin»; – *laeroent* 3.pl.cond. wII494x, 5 de *laier* «laisser», qui manque au glossaire; cf. H. Stimm, qui a examiné l'aire des formes *laier* ds MélLommatzsch 376-378, et que j'ai précisée ça et là; – *panie* «saisie» et *pannir* «saisir», donnés comme alorr. awall. d'après le FEW 7, 566b, et ajouter TL 7, 130 et 132; – *proage* «profit, revenu» (lorr. frcomt. bourg.; et ajouter maintenant luxemb.) cf. Gdf 6, 416c-417a, FEW 9, 417b, TL 7, 1930; ajouterDocVosgesL; – *raspe* «broussailles», donné comme wall. d'après le FEW 16, 671c (qui décrit cependant une aire plus large (hain. flandr. suisse) pour le mot); – *sorpoilh* «revenus, produit» (Liège, Metz, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Hte-Marne, Marne) cf. Gdf 7, 537c-538a; ajouter DocHMarneG, ArnodCh; – *soumart* «juin», donné comme amess. (en fait, Thionville, lieu de la conservation de ce même document) d'après FEW 11, 140a; ajouter DondaineComtois 189 (1339, Doubs); au sens général de «jachère» le FEW donne le mot comme alorr. et abourg.; – *taion* «grand-père» (pic. hain. flandr. wall. champ. lorr.; ajouter maintenant luxemb.) cf. FEW 25, 649a; – *vercerés* «juin», donné comme champ. lorr. d'après le FEW 14, 307b; les attestations de Gdf 8, 207a (Champagne et Meuse) inclinent à situer en Barrois cette charte adressée par Renaud de Bar au comte de Luxembourg.

La liste des auteurs cités [586-588] donne une excellente idée de la matière brassée, et nous trouvons au rang des 11 auteurs les plus cités, dans l'ordre: Gossen, Hupka et Wolf (2es ex æquo), Dees et Rheinfelder (4es ex æquo), Völker, Goebl, Overbeck, Lanher, Remacle et Holtus.

La tables des noms propres de personnes [591-621] classe les noms selon l'ordre alphabétique de leur traduction moderne en allemand: *Thirris del Val* se lira donc tout naturellement sous *Dietrich von Le Val*, *Gilles Lebruns*, connétable de France, sous *Egid Le Brun*, *Joffroi de Rosières* sous *Gottfried von Rosières(-en-Blois)*(2), *Ferri*, duc de Lorraine, sous *Friedrich*, *Jakes daudeix* sous *Jakob von Audun(le-Tiche)*,

(2) Pourtant j'aurais vu volontiers dans ce *Rosières* un Rosières-aux-Salines, comme dans ce *Roisieres* III202, 4, pourtant pourvu de salines, et qui est aussi Rosières(-en-Blois), si j'en crois la p. 638b.

Thiebaus cuens de Bar sous *Theobald*. Celle des noms de lieux [624-642] les enregistre sous le nom moderne du lieu en question: on trouvera *vieLinceires* sous *Altlinster*, *Castres* sous *Blieskastel*, *sachenaiz* sous *Stenay*.

Au total, je ne cacherai pas ma déception face à ce travail qui se veut novateur, et qui apporte certes un éclairage nouveau, mais dont bien des aspects devront être repensés de fond en comble.

Gilles ROQUES

Le Jongleur par lui-même. Choix de dits et de fabliaux, présenté par Willem NOOMEN, Louvain / Paris, Peeters (Ktèmata, 17), 2003, VI + 367 pages. *Chevalerie et Grivoiserie*. Fabliaux de Chevalerie, publiés, traduits, présentés et annotés par Jean-Luc LECLANCHE, Paris, Champion Classiques (Moyen Âge, 3), 2003, XXII + 283 pages.

Voici deux belles éditions qui donnent à lire de courts textes, des fabliaux et des dits, regroupés en fonction du thème choisi.

La première(1), celle de W. Noomen, l'auteur du magnifique NRCF, est organisée autour du jongleur. C'est l'occasion de revisiter ce qu'on en sait depuis Faral, dans une introduction bien informée et illustrée d'exemples précis [1-16]. Les textes sont de deux sortes: des dits bien connus, mais qui n'avaient plus été réédités depuis un siècle au moins (*Deus bordeors ribauz*, *Dit des fevres*, *Jongleur d'Ely*, *Dit de la dent*, *Le honteus menestrel*, *Des taboureurs*); des fabliaux repris du NRCF (*Saint Pierre et le jongleur*, *Les Putains et les lecheors*, *Charlot le juif*, *Les trois boçus*, *Les trois chanoinesses de Coloigne*, *Boivin de Provins*, *Le Vilain au buffet*, *Le Foteor*), mais dont le texte critique est accompagné ici d'un apparat classique et sélectif. En face des textes, on lit une traduction vers à vers, très précise. Une courte introduction précède chaque texte. Il n'y a pas de glossaire et cela se comprend pour les fabliaux, puisqu'il suffit de se reporter aux glossaires du NRCF; le fait n'est pas gênant pour les dits, qui ont été dépouillés pour le TL, sauf pour le *Jongleur d'Ely*, dont le vocabulaire est intéressant mais n'a pas été véritablement utilisé par les dictionnaires (seul Gdf l'a dépouillé), y compris l'AND (puisque le texte est clairement anglo-normand).

Quelques menues propositions de localisation: le vocabulaire fournit des indices ténus pour localiser les *Deus bordeors ribauz* dans l'Ouest, avec les mots *druges* ici de *druges* «en vain» 12 (mot de Normandie et de l'Ouest v. RoquesRég 147) et *trous* «trognon (de pomme)» 44 (mot de l'Ouest v. RLiR 59, 137), appuyés par une rime *va t'en:anten* (*antan*), qui paraît exclure la Picardie; – *Le honteus menestrel* se localise clairement en Picardie, avec les mots *buscier* «frapper» 11 (v. RichessesMédiévales-NordHainaut, éd. par J.-Ch. Herbin, 234) et *haussage* «arrogance» 39 (v. BienDire-BienAprandre 21, 369).

(1) En fait, l'ordre chronologique est inverse, puisque dans sa bibliographie [22] Noomen cite l'ouvrage de Leclanche en lui attribuant la date de 2001; mais, à en juger par la pagination qu'il indique lorsqu'il le cite, il s'agit d'une autre version que celle ici recensée.

Quelques remarques: 30, 26 *truander* «mener une vie de truand», plutôt «mendier»; – 76, 146 *fers a molin* est éclairé par *fer de molin* 126, 146 avec note, pour ce sens d'«axe de la meule» v. aussi ZrP 99, 421; – 122, 103, il est sûr que le ms. porte *uller* et non *roussir* (venu sans doute de la traduction) contrairement à ce qui est édité, mais le *nuller* du v. 104 ne m'inspire pas confiance; – 126, 145, TL 4, 1562, 40 a aussi proposé une explication étymologique de *jemble*; mais je crois que le moins incertain est d'y voir une forme normande bien connue de *juene*, en rappelant que *jeune* (d'un moulin) a pu signifier «garçon meunier» (Trév1704-1771 ds FEW 5, 43a), parallèlement à l'afr. *joindre* (<JUNIOR) «premier garçon d'un boulanger».

Le choix présenté par J.-L. Leclanche part de la thèse de Nykrog (1957), qui a fait admettre que les fabliaux étaient à l'origine destinés à un public courtois. JLL a donc sélectionné les fabliaux les plus susceptibles d'intéresser ce public courtois, c'est à dire les fabliaux à protagonistes bien nés, ce qu'il appelle les fabliaux de chevalerie, et il a dressé une liste d'une trentaine de pièces [IX n.1], dont il a choisi de publier cinq, retenus en fonction de leur qualité et de la variété des situations. Le choix est bon; il réunit *Le Prêtre et le Chevalier* (NRCF n°103), *Bérenger au Long Cul* (n°34), *La Dame escolliee* (n°83), *Guillaume au Faucon* (n°93), *Le Fouteur* (n°59). Deux sont contenus dans un ms unique: *Le Prêtre et le Chevalier* et *Guillaume au Faucon*. Dans ces cas, l'édition offre une relecture de l'édition du NRCF, qui peut se révéler novatrice.

Si l'on examine *Le Prêtre et le Chevalier*, on ne retiendra pas l'introduction, réduite volontairement, comme celle des autres textes, à une page, et qui n'apporte rien de nouveau. L'établissement du texte est en général satisfaisant; on note quelques innovations heureuses dans le découpage des dialogues (1014-1021; 1298-99; mais 1337-38 est plus incertain). JLL n'hésite pas à se détacher de la fidélité au ms., et même à introduire des corrections voire à reconstituer des vers entiers. Le fait est clair pour le lecteur quand les reconstitutions sont en italiques et entre crochets, mais ce n'est pas toujours le cas: 560 *afolés* est pour *esragiés* du ms. et du NRCF, correction suggérée pour la rime, mais qui n'est ni expliquée ni mentionnée et *afoler* est enregistré au glossaire sans indication particulière. En 996, la formule du jurement, *Par les plaies et por la panche*, est corrigée en *et por la lanche*; il est vrai que *la lance Diu* est un jurement bien connu, et attesté en particulier à Amiens vers 1280 (cf. BienDireBienAprandre 21, 62, 14), et que je n'ai pas rencontré *la pance Dieu*, mais on peut lire un peu plus haut *Par les boiaus et par le ventre Jure* 824-25, en sorte que *panche* n'est pas invraisemblable. Inversement, on pouvait proposer une amélioration assez simple pour le v. 879, qualifié par JLL de *locus desperatus;* on lit ds le ms. *Tant que de froit li escuiers tramble*, ce qui devient ds le NRCF *T. q. d'effort l'escuier t.* et ds Leclanche *T. q.d'esfroi l'escuiers t.*, alors qu'il suffit de lire *T. q. d'esfroi li cuers li tramble*, évitant ainsi la répétition sûrement fautive d'*escuier* dans deux vers consécutifs. La fidélité à la graphie du ms. est parfois à géométrie variable: *domir* 408 est maintenu tel quel mais *oreile* 785 est imprimé *oreil<l>e*. En 817, *il le me voist* du ms. (corrigé en *il le m'envoist* par WN) est conservé mais traduit comme s'il y avait *m'envoist*, sans que cet emploi de *voist* soit commenté en note ou au glossaire.

L'apparat manque parfois de clarté; 164, *le en* lire *me en*; – 294, il n'est pas rendu évident que *sans tarder* du texte est un ajout de JLL; – 1319-20, l'apparat est muet sur le vers 1320, qui est imprimé entre crochets et en italiques, car c'est un ajout de JLL et il n'est pas dit que *coste* du ms. au v. 1319 a été corrigé en *coute* pour rimer avec *boute* de l'ajout. Dans ces conditions, les quelques cas (162, *affi*; 1142 *fouce*) où JLL lit autrement que WN auraient dû être signalés.

La traduction est élégante, mais parfois au détriment de la précision: 34, *sa perte* est plutôt «sa défaite au tournoi» cf. *s'ai perdu* 145; – 147, on se demande ce qui est traduit par «il est amené à prendre des risques»; – 462, *acroit* n'est pas traduit et ne figure pas au glossaire; malgré le glossaire du NRCF qui y voit *acroistre* «majorer», qui ne va pas, il s'agit d'*acroire* «contracter des dettes»; – 1306-07, *dessierre sa queste* est traduit par «il va ouvrir l'écrin où il garde le produit de sa quête», faute d'avoir reconnu ds *queste* le mot picard qui signifie «bahut, coffre» (v. RLiR 61, 286).

On se félicite qu'il y ait un glossaire consciencieux. Quelques remarques: *cavech* «tête (?)» est peu vraisemblable: je traduirais «en abaissant le chevet et en surélevant l'emplacement des reins», car la femme, qui prépare le lit pour ses ébats avec le chevalier, déplace les oreillers, puisqu'on sait qu'on dormait la tête très surélevée et quasiment assis dans le lit, ce qui n'est pas une position très appropriée pour l'exercice envisagé; – *sa compaingne* au sens donné par la traduction de «ses proches» méritait le glossaire, car WN en restait à «compagne»; – *deduit*, les sens de *a grant* – «cérémonieusement» et de *par grant* – «sans se presser, en prenant le temps de savourer» sont des extrapolations peu crédibles; – *escalos*, les pistes proposées sont des chimères (cf. RLiR 61, 286); – *parmains*, «pommes de Parme» mais on n'est pas sûr ni qu'il s'agisse de pommes ni qu'elles viennent de Parme.

Reste la question des régionalismes. JLL pense que l'auteur, Milles d'Amiens, est un picard. La position de WN (NRCF t. 9, p.70) était plus nuancée: «Nous imaginons donc que Milles, jongleur picard, a composé son fabliau pour un public du Centre»; le vocabulaire va plutôt dans ce sens. A seconde lecture et après un nouvel examen, j'attribue au picard les mots: *cor* «coin», *enplus* «trempé par la pluie», *més* «maison», *pochon* «pot», *queste* «coffre» et *soivre* «sauce»; mais il reste que *porgesir* «violer» et *pichier* 888 «pot» ne cadrent pas avec les précédents et appartiennent plutôt à l'ouest ou au centre-ouest. En outre le ms. nettement picard peut avoir gauchi les matériaux.

Pour les trois autres fabliaux, contenus dans plusieurs mss, JLL a privilégié comme base un autre ms. que celui retenu par le NRCF; la comparaison des versions excéderait les limites de ce compte rendu mais elle mériterait d'être menée. Ainsi pour *Le Fouteur*, commun aux deux livres ici recensés, on remarque que le ms. de Berne édité par WN n'a jamais le picardisme *luès* «aussitôt», très fréquent (4 ex.) ds la version du BnF fr. 19152, et qu'il élimine les rimes picardes *fu* (parft de *estre*): *fu* (= *feu*) des vv 93-94 et *sis* («assis»): *dis* (= *diz*) des vv. 143-44, faits qui pourraient remonter à l'original, si l'œuvre était bien destinée à un public Soissonnais (selon WN) ou composée par Milon d'Amiens (selon JLL).

L'édition de JLL est complétée par deux documents, le *Lay dou Lecheor* et le *Dit des Putains et des Lecheors*, ce dernier édité aussi par WN, et qui aura ainsi connu 6 éditions en moins d'une quinzaine d'années. Dans ce cas, JLL indique, par un lapsus [216], qu'il édite le BnF fr. 19152 (au lieu de Berne Bibl. Bourg. 354), qui ne contient pas le texte. Autre lapsus, au glossaire, *soiez* «moissonnés» est glosé par «semés». P. 206, 295, il faut lire (comme ds le NRCF) *a li* au lieu de *a lui*.

En somme nous avons deux éditions diverses, grandies à l'ombre du majestueux NRCF, et qui apportent chacune des éléments à prendre en compte, montrant que nos études n'arrêtent pas de progresser, même après un monument impressionnant.

Gilles ROQUES

Huon de Bordeaux, Édition bilingue établie, traduite, présentée et annotée par William W. KIBLER et François SUARD, Paris, Champion Classiques (Moyen Âge, 7), 2003, XLII + 639 pages.

Huon de Bordeaux est une œuvre de qualité, qui a reçu des prolongements variés (suite, mise en alexandrins, mise en prose) jusqu'en plein 15e siècle, a été traduite en néerlandais et en anglais, puis a inspiré à son tour, grâce au personnage d'Auberon, l'œuvre de grands artistes. Cette épopée a été éditée magistralement par P. Ruelle, dans une édition qui n'avait pas besoin d'être refaite. Aussi, deux spécialistes avisés, ont-ils tenté d'en donner un texte original, accompagné d'une traduction. Pour ce faire, ils ont tiré parti de l'état de la tradition manuscrite. Outre un fragment de 384 vers, l'œuvre est contenue dans deux manuscrits picards – l'un de Tours (M), qui ne contient qu'Huon, et l'autre de Turin (T), maintenant très endommagé et qui livre la quasi-totalité du cycle (32000 vers) – qui constituent une famille, et dans un ms. de Paris (P), qui représente l'autre famille. Dans ce dernier ms., tardif (15e s.), *Huon* suit *Lion de Bourges* en alexandrins, dont l'un des éditeurs fut précisément W. Kibler. Or, au jugement même de Ruelle, ce ms. est le plus complet des trois (et il a été obligé de lui emprunter 397 vers), mais il l'avait écarté comme base de l'édition, de même que les précédents éditeurs du 19e siècle, au bénéfice du ms. M, en raison de ses erreurs, de sa langue, de ses graphies et de sa date tardive. Ce choix était sans doute le plus raisonnable et il a permis à Ruelle de donner une édition impeccable, à grands renfort de notes grammaticales, où il a montré tout son savoir. Mais c'était aussi jouer sur du velours, dans la mesure où ce ms. picard du milieu du 13e siècle est conforme à ce que fait attendre la description de Gossen; rappelons aussi que Ruelle était un picard!

L'intérêt de cette nouvelle édition réside en ce qu'elle donne à lire une autre version, où le texte correspond pratiquement vers pour vers à la première. Certes pour apprécier la langue du texte, l'édition Ruelle reste encore le meilleur outil, car son texte donne un état de langue plus homogène et plus familier aux lecteurs d'épopées, mais les linguistes ont maintenant la chance de pouvoir mettre en parallèle une oeuvre écrite dans la langue classique des manuels et sa version plus tardive mais de qualité, aussi bien au plan de la langue, qu'au plan du récit. C'est une bonne occasion pour s'affranchir de la trop fameuse Koinè franco-picarde!

Pour ne pas trop effaroucher les lecteurs, les éditeurs ont procédé à toute une série de normalisations simples, dont le détail, dûment référencé, est énuméré [XXXVIII-XLI]; l'avantage est de conserver au document l'essentiel de sa valeur linguistique mais de permettre néanmoins une lecture aisée. C'est un procédé très recommandable, dont feraient bien de s'inspirer des linguistes purs et durs, qui ne craignent pas de rebuter le lecteur, surtout s'ils n'en ont pas.

L'introduction est sobre mais précise et contient les éléments indispensables: sommaire [IX-XXII], datation [XXII], où les éditeurs se rallient, faute de mieux, aux conclusions de M. Rossi, à savoir la fourchette 1260-1268, introduction littéraire suggestive [XXIII-XXXVI]. On aimerait en savoir plus sur le ms., et en particulier s'il est l'œuvre d'un de scribes qui a copié *Lion de Bourges*.

Le texte, correctement édité, est traduit avec élégance, en évitant le mot à mot. Quelques remarques au fil de la lecture. Il était difficile aux éditeurs d'oublier l'édi-

tion Ruelle, dont ils auraient pu s'écarter en plusieurs endroits: 262, la traduction donne une version plus proche de ce qui est rejeté dans l'apparat que du texte emprunté trop généreusement à Ruelle; – 419, *ravancier* «faire activer», sens connu pour *avancier*, pouvait être maintenu; – 1227 *Ardoir ou pandre ou avanter au vant* est traduit par «sera brûlé, pendu ou se balancera au vent», en donnant à *avanter*, qui signifie normalement «disperser au vent (les cendres d'un condamné)», le sens de la leçon *presenter* de Ruelle; – 1828, *poitrine* au sens de «poitrail du cheval», naturellement inconnu au 13e siècle pouvait être maintenu dans la version du 15e siècle; – 2033, *ataiche*, corrigé en *estake* (picardement correct), n'est pas inconnu; – 2498, *Qu'an chartre jut .II. ans tous respaissez* (Ruelle a lu *trepaisseiz*, qui se comprend au sens de «passés») est corrigé en *.II. ans en jut, ainc ne s'en put lever* de MT, édité par Ruelle. Il est dommage de laisser tomber *gesir en chartre* cf. *estre / (de)venir / tomber en chartre* «dépérir» (dep. Martial d'Auvergne ds FEW 2, 363b, mais attesté dès le début du 14e s.) et le texte de P est plus pittoresque que celui de M; – 3559 *N'an vielerait* (Ruelle *Nen viellirai*), se lira mieux *N'anv.* d'*envieillir*.

On pouvait même rectifier ou améliorer sur quelques points l'édition Ruelle: 8088 *escloz*, rattaché à *esclore*, signifie plutôt «couper le retraite» comme *forsclore*, que «pourchasser», et a aussi ce même sens ds le passage de Brut [de Munich] invoqué par Ruelle; – 9200, 10625, 10616, *(son) signour* et *(mon) sire* présentent le sens assez fréquent de «(mon) beau-père». Autres remarques encore: 2161, il vaut mieux couper *pour le brant a saisir*, comme c'est fait ailleurs dans des cas similaires; – 3818, le contexte et le texte de M où *li miens cors* est sujet, impose la traduction «lorsque j'ai adressé la parole à Auberon»; – 4935, 4953, 4955, *dis* au lieu de *dix* «dieux» ne se justifie pas; – 6916, *atrotter* est corrigé en *arotter* de MT, mais cela n'a pas été fait au v. 4492, dans un couplet identique. En général P transcrit *atrotter* les *arouter* de M et il est vrai qu'*arouter* ne dépasse guère la fin du 14e tandis qu'*atrotter* (dont l'existence ds Huon semble prouvée par un exemple d'*atrotés*, se lisant à la fois ds M et P) est bien attesté un siècle plus tard; mais d'une part au v. 8452 P a bien conservé *arouttez* et d'autre part il a même en commun avec T, au v. 3752, un *arotter* qui est remplacé ds M par un plus banal *torné* (3764), qui n'est cependant pas indéfendable. Ce dernier cas pose la question des accords entre P et T contre M. En dépit de son stemma, Ruelle n'en a pas tenu compte, en ne corrigeant M que dans les cas où il était fautif; pourtant, PT offrent parfois un texte plus élégant: 9344 *Ou il avoit plux de .lx. ans mey* (= *mes* «séjourné») en face de *U il avoit bien quarante ans esté* de M, peut être appuyé par les vv. 2972 et 3097 de M, dont la construction est similaire.

Le glossaire [615-633] est un peu court, mais c'était plutôt une affaire de linguiste. On pourra corriger quelques étourderies: *anmaierez* est un fut.; – *baizette* est un prét. 5; – *chaipleit* est le p.p. de *chapler* «frapper» cf. ici *chappler*; – *denoieit* et *denouuér* appartiennent au même verbe et le sens de «casser» n'est pas très bon; – *desivre* est un ind. pr. 3; – *laixier*, contient des formes de *laier* (dont on sait le caractère régional); déjà le ms. M avait un *laiés* relevé par Ruelle, qui avait distingué un verbe *laier* (surtout représenté par les formes écrasées *lai*, *lair-*, qui ne lui appartiennent pas) de la forme *laissier* (représenté par le subj. pr. *laist*); ici *laieit* 2205 est le prét. 3 de *laier* et *laiesse* 9884 son subj. impft 1; – *ressués* n'a rien à voir avec *ressorés*.

Je terminerai par le commentaire lexical de deux passages.

Parlant de Jésus, vendu par Judas, l'abbé dit dans une prière du plus grand péril (2024-26):

il vous vandit en denier monnoiez,
.xxx. san plux, por tant futez donnér:
Ains tel eschet ne fuit pour tant livrez!

Le glossaire enregistre *eschet* qu'il glose par «trésor» (qu'on lit aussi dans la traduction) et où il voit une forme d'*eschec;* mais *eschiec*, dont il s'agit, ne signifie que «butin», sens qui pourrait convenir ici. Cependant un autre mot est susceptible d'entrer en lice, c'est *escat* «trésor, découverte d'un trésor», sens dégagé par HenryEt 110, pour un mot picard (Arras; Ponthieu; Cambrai), attesté de 1200 à 1267. Ceci supposerait que le mot remonte à l'original, que l'on date d'env. 1260. Or, ds l'édition Ruelle, le texte des vv. 1999-2000 est identique:

Il vous vendi as deniers moneés,
Trente sans plus; por tant fustes donnés:

Mais le vers 2001 est légèrement différent:

Ains tés acas ne fu por tant donnés.

Ruelle a enregistré ds son glossaire *acas* «achat, acquisition». Dans ce cas on est sensible à la faiblesse du ms. de Tours (M), qui répète à la rime *donnés*, et l'association d'*achat* et de *donner* paraît un peu contradictoire. Le troisième ms., celui de Turin (T), daté de 1311, porte:

Qu'ains tels marciés ne fu ains puis livrez!

Il s'accorde donc avec P pour écrire *livrez*, et étant donné que d'après le stemma bifide de Ruelle, M et T forment un groupe contre P, l'éditeur aurait pu corriger *donnez* en *livrez*. Mais *livrer* s'associe encore moins bien avec *achat* que *donner*. On soupçonne donc que si *acas ...donnés* présente les caractéristiques d'une leçon ravaudée, *marciés* de T paraît aussi une façon d'esquiver une difficulté. On en est alors conduit à se demander si *eschet* de P ne nous met pas sur la piste d'un *escat* originel (et qui va bien avec *livrer*, donc «livrer un trésor»), altéré en *acat* par le scribe de M, remplacé comme incompris par le scribe de T, mais conservé par l'ancêtre de P. Le cas reste incertain mais il me semble que la piste pourrait être creusée.

Une tempête annonce l'apparition d'Auberon. Voici le texte de M, ds l'édition Ruelle, 3290-3292 (= KS 3268-3270):

Une tempeste commence et uns orés.
Qui donc veïst et plovoir et venter,
Arbres froisier et moult fort esclicer!

Les trois mss s'accordent sur les vers 3290-91, mais il y a des divergences au v. 3292: T termine le vers par *et forment esclistrer*; P porte *Arbre raieir afforce eschanceller* (d'après KS 3270 et apparat) ou *esthanceller* (d'après Ruelle). Or les signes qui accompagnent l'apparition d'Auberon sont annoncés plus haut, dans la même laisse, de la façon suivante (Ruelle, 3193-94):

Car il fera et plovoir et venter,
Arbres brisier et fort esquarteler.

Là aussi, il y a accord des trois mss sur le v. 3193, mais divergences sur le vers 3194: T donne *A. froissier et tous esquarteler;* P écrit *Arbre raichier afors estinceler* (d'après KS 3174 et p. XLI). Examinons les divergences.

Réglons d'abord le cas de *afors* et *afforce* de P. Il s'agit de graphies pour *et fors* (= *et fort*); cf. sur la confusion de *a* et de *et* ds P la p. XLI de KS.

Frois(s)ier de MT 3292 et T 3194 en face de *brisier* de M 3194, ne pose pas de véritable problème, d'autant que ce sont les seuls emplois ds Huon de chacun de ces deux verbes interchangeables. On peut simplement dire que la présence de *froissier* est mieux assurée que celle de *brisier*.

Raieir «déraciner, arracher» de P 3292 (que KS ont malencontreusement corrigé en *rachier*) est plus intéressant; c'est un régionalisme d'aire wallonne, champenoise et lorraine, comme l'a bien vu le FEW 3, 235a (confirmé par les attestations de TL 8, 133-34), qu'on transcrira plutôt *raieir* que *rajeir*, et qui se lit aussi ds ChirAlbT et qu'on trouvera encore chez Philippe de Vigneulles (*rayer*). On pourra penser qu'il s'agit d'une intervention du scribe lorrain de P; la graphie *raichier* de P 3194 est probablement un compromis entre les lorrains *raier* ou *ragier* et le fr. *esrachier*. En tout cas, pour intéressantes qu'elles soient, ces leçons de P ne remontent sans doute pas à l'original.

Reste le cas des mots de la rime: *esclicer* de M 3292 est exclu, puisqu'il s'agit du verbe *esclicier* et que l'auteur respecte strictement la séparation entre les assonances en *é* et en *ié*; d'autre part *esclicier* signifie «se fendre en morceaux (en parlant de lances)». Dans ces conditions Ruelle eût dû corriger son texte. Mais faut-il choisir le régionalisme picard *esclistrer* «faire des éclairs» de T, dont *esclicer* de M serait un avatar? Voyons si le v. 3194 peut nous aider. L'accord de MT sur *esquarteler* ne surprend pas; le sens de «se fendre en morceaux» convient bien et cet exemple de Huon a trouvé place dans les dictionnaires de Gdf 3, 357a et de TL 3, 820, qui attestent le sens (avec 8 ex.) jusqu'à la fin du 13e siècle. *Estinceler* de P, au sens de «faire des éclairs» qui semble ici s'imposer, mais n'est pas connu ailleurs, pourrait illustrer le désarroi du scribe face à un sens vieux d'*escarteler*, d'autant que paléographiquement l'écart entre les deux formes est mince. Si nous revenons au v. 3292, plusieurs possibilités s'ouvrent. D'après le parallèle du v. 3194, on pourrait attendre un verbe signifiant «se fendre en morceaux», mais si l'auteur essaye de varier la formule «faire des éclairs» pourrait aussi se justifier. Donc *esclistrer* «faire des éclairs», pourrait inciter à voir ds *esthanceller* de P (lu par Ruelle) une graphie d'*estanceler*, var. d'*estinceler*, et à considérer qu'à la graphie près P est resté fidèle à son choix sémantique du v. 3194. Dans ce cas il aurait transformé un *esclistrer* originel en *esthanceller*. La lecture *eschanceller* de KS pourrait aussi orienter vers deux autres pistes: celle, peu vraisemblable, d'*eschanteler* «se fendre en morceaux (en parlant de bouclier, d'arçon)», emploi assez rare, et qui ne dépasse pas le 13e siècle (2 ex. ds TL 3, 243 et Gdf 3, 365b), celle, plus probable, d'un nouvel avatar d'un modèle ayant porté *escarteler* comme au v. 3194. Dans tous les cas, est exclue la proposition du gloss. de KS qui traduisent *eschanceller* par «chanceler». Ce qui est intéressant dans la forme de P, c'est qu'elle compte 4 syllabes, en face des 3 syllabes d'*esclistrer*. Or si MT concordent sur l'emploi d'un verbe de 3 syllabes, il divergent sur la façon de remplir les deux autres syllabes. Au contraire, les leçons de P offrent un parallélisme dans la structure, alors même que les mots retenus sont différents. Bref, il me semble qu'on

pourrait reconstruire un texte originel du v. 3292 avec *esclistrer* de T, altéré différemment par M et P, mais aussi, et peut-être plus vraisemblablement (une réponse serait apportée par l'examen d'autres vers parallèles d'Huon, pour savoir si l'auteur les répète tels quels ou les modifie), un texte originel avec *esquarteler* (appuyé par le v. 3194 et la leçon *eschanceller* de P), transformé en *esclistrer* par l'ancêtre de MT, soit par souci d'éviter la reprise du v. 3194, soit par inadvertance, le contexte de la tempête amenant un verbe signifiant «faire des éclairs». On voit ainsi la contribution que le ms. P peut apporter à l'établissement du texte d'Huon et cette édition de travail mérite tout à fait d'être utilisée comme une possibilité d'accès au texte. Elle peut donner aux linguistes des sujets de réflexion!

Gilles ROQUES

La Vye de seynt Fraunceys, ed. by D. W. RUSSELL, with the collaboration of A. R. Harden and H. S. F. Collins, London (Birbeck College, London WC1E 7HX), ANTS (Anglo-norman texts n° 59-60), 2002, X + 338 pages.

Ce nouveau volume de la précieuse collection des ANTS(1) nous permet de lire une belle vie de saint François d'Assise, due à un infatigable, et excellent, éditeur d'hagiographies.

L'introduction donne toutes les informations de base: biographie de saint François [1-2], ses premiers successeurs et les vies latines [3-6], les vies françaises en vers [6-7]. La présente vie, qui date de 1273-75 (sigle du DEAF: SFrançCR. A distinguer des deux autres vies en vers, continentales, du milieu du 13e siècle: SFrançBP et SFranchS, cette dernière ayant été la seule dépouillée par TL), est la première traduite de la *Legenda maior* de Bonaventure, terminée en 1263 et devenue la seule officielle depuis 1266; sur l'histographie et l'hagiographie franciscaines, on verra maintenant J. Dalarun, *La Malaventure de François d'Assise. Pour un usage historique des légendes franciscaines*, Paris, 2002. Le ms. unique (BnF fr. 13505) qui contient la vie anglo-normande est soigneusement décrit [7-13]; il provient du partage en deux du ms. 115 de l'abbaye de Saint-Evroul, qui contenait aussi le *Manuel des Péchés* et un court fragment des *Vœux du Paon*. Ce ms. a été copié en Angleterre au cours du dernier quart du 13e siècle.

L'étude linguistique dégage bien l'intérêt du texte. La versification [13-14] est conforme à ce qu'on attend d'un texte anglo-normand du dernier quart du 13e siècle. Au plan des rimes et des graphies [14-17], de même que pour la morphologie et la syntaxe [21-26], les traits linguistiques saillants, d'ailleurs bien connus, sont relevés. Le lexique a été l'objet d'attention [17-21]: listes des hapax (ajouter *cornele* «petite corne»; *gemi(s)t* «gémissements»; *lettret* «(enfant) au sein»; *surdet* «sourd», qui est à *surt* ce que *muet* est à *mu*) [17-18], des mots très rares [18], des premières attesta-

(1) Signalons aussi dès maintenant l'événement que constitue la publication du premier tome (sur les trois annoncés), avec une traduction anglaise de S. Gregory, d'une nouvelle édition, par A. J. Holden, de la *Vie de Guillaume le Maréchal*, sous le titre *William Marshal*, t.1 (Text & Translation, 1-10031), London, ANTS (Occasional Publications Series n°4), 2002, VI + 509 pages.

tions [19] (on retirera: *desoranavaunt* cf. TL 2, 1446, 24). Les notes contiennent aussi des remarques lexicales utiles. Cette vie a d'ailleurs été largement dépouillée par l'AND (sous le sigle S Fran), d'après l'édition non publiée de M. Thomas, et y est citée tantôt d'après les numéros des vers, qui ne correspondent pas à ceux de la présente édition, tantôt d'après la foliotation du ms., qui n'est pas toujours celle indiquée ici. A ce propos, on supprimera de l'AND 740b la vedette *sumauntel «(top) coat»*, illustrée par un seul exemple de cette vie, où il faut lire *un mauntel* (640); on notera aussi que l'AND donne au passage en question la foliotation 9rb au lieu de 8vb de l'édition Russell, et l'on a ici un moyen de savoir si l'AND a directement consulté le ms. ou s'est contenté de reprendre les informations de Thomas. Dans ces conditions, un réexamen de tout ce qui est S Fran ds l'AND paraît s'imposer en vue de l'AND[2].

L'édition est faite avec soin et le texte se lit agréablement. Quelques remarques: 3275 *en* paraît surprenant, on attend *ne*; – 1921 lire *estre a grevaunce* «causer du tracas» et supprimer du glossaire *agrevaunce*; – 5700-04, pas de point après *balaunce* (*A* introduit le complément de *fere mustraunce*), mais point après *veu* (5704); – 6941-45, point après *jur* (6941) et pas après *pressur; A empler* dépend de *quist*, qu'il faut faire suivre d'un point-virgule. Les notes [277-300] sont précises et concises.

Le glossaire est très sérieux. Quelques remarques: *apriser* est à supprimer l. *a priser*; – ajouter *aruser* v.a. 5757 «verser (un liquide)»; – *avauntur*, il ne faut pas y voir le syntagme *fere le a.*, mais comprendre «le vantard peut tant faire que ...»; – *beaunce*, il ne faut pas y voir le syntagme *avoir en b.*, mais construire *avoir en vou en b.* que l'on comprendra «faire un vœu en intention»; – *damasche* se comprend bien comme adj. au sens de «apprivoisé»; – *drugé*, il est plus simple de lire *druge* et d'y voir un féminin de *dru* ds *herbe druge* (le FEW 3, 164-166 atteste de nombreuses formes en *drug-*); – *enpartir* v. réfl., il semble qu'on pourrait souvent couper en *en partir*, ce qui serait appuyé par *se en est party* (6620); – *estrere*, lire *estretrent* au lieu de *estrerent*; – *evertir «denigrate»* a tous les dehors d'un fantôme, malgré l'existence en latin d'*evertere* «détruire (aussi au fig.)»; c'est probablement une mauvaise lecture de Thomas, entérinée ensuite par l'AND 286a (qui n'en donne pas d'autre exemple), et qui doit recouvrir *enercit* «noircit, dénigre», dans un syntagme dont l'AND 28a offre un autre exemple (*anercist sa fame* «sa réputation»). Si ce verbe *enercir* n'est pas strictement régional, la quasi-totalité de ses attestations viennent de l'ouest et du sud-ouest et naturellement de l'anglo-normand cf. TL 3, 467, Gdf 3, 208ab [où il faut supprimer le Lai de l'Ombre, à lire *enviesis*] et FEW 7, 138a [où les attestations dialectales sont angevines et saintongeaises]; – *guvenur* lire *guvernur*; – *laier* (malgré l'AND qu'il faudra corriger sur ce point) ne peut pas servir d'entrée à *lest* ou *larreyt* et *lerreyent* et l'on sait que c'est une forme du nord-est qu'on n'a jamais rencontrée en agn.; – *meyner* (reconstitué à partir de *meyne* ind. prés. 3) n'est pas *moiener «moderate»* mais *mener* «conduire»; – ajouter *parunt* 5579 «par suite de quoi» v. RLiR 61, 282; – *semblé «nature, character»*, malgré la note, me laisse perplexe; en afr. le mot est un hapax, au sens d'«apparence» ds SermMaurPB 91 (SermMaurR 18, 47 a *samblance*). Le sens n'est pas le même ici et, de surcroît, on attend un féminin. J'y verrais une forme d'*assemblée*, au sens de «réunion» (il y avait chez François conjonction de pitié naturelle et de grâce spirituelle, ce qui multipliait la pitié); – *soyler* lire 2112.

Venons-en aux mots régionaux. Il y a d'abord des mots qui ne semblent être attestés qu'en anglo-normand: *ague «ague, recurrent fever»* v. note à 7416; – *as(s)ensement «teaching; consent»* v. RLiR 61, 283; – *avauntaunce «boastfulness»* et *avauntur* «vantard» cf. AND54ab, Gdf 1, 510c et 1, 511a [où l'attestation donnée est une var. de *vanteor*, qu'on lit ds AlexPar 4, 1093], FEW 14, 156a [où l'on retirera l'attestation d'*avanter* Percef; lire *a vente* cf. PercefR[2] 1, 3/48]; ajouter agn. *avanter* v.n. ou pr. «dire des vantardises» et *avantur* «vantard», tous deux ca 1200 ds Avian-Fragment publié ds MarieFabW 350, 5 et 21; – *bat* «bateau» v. RLiR 58, 575 et ajouter YsEudeR (ce qui amènerait à penser que cette traduction a été faite en Angleterre, v. ici RLiR 68, 285); – *betumay*, pour lequel on préférera la définition de Möhren-Land 113 «affaissement plein d'eau et de boue, endroit humide et fangeux»; le mot est surtout agn. mais il y a en outre deux attestations (dans la description de la tombe de Pallas) ds EneasS; – *brasere*, forme de *brasier*, confirmée par les rimes est une forme agn. que je n'ai rencontrée que ds AngDialGregO 19369; – *brocher* «inciter, presser», ce sens n'est connu que par un ex. du 14e ds l'AND 76b; – *contek* «dispute» cf. Gdf 2, 259c-260a [au passage cité de la Chron. des Ducs de Normandie, BenDucF donne *contenz* sans var., mais *contec* est la leçon du ms agn. édité par Michel], TL 2, 758, AND 112a; – *denaturesce* «ingratitude» est attesté en des sens divers ds AND 156b, TL 2, 1655, Gdf 2, 615a, ajouter encore ManPechez 1503; – *denzeyn* adj. «intérieur, interne (*«civil»* du glossaire est trop contextuel)» et s.m. «(le) dedans» cf. AND 158a, TL 2, 1406, Gdf 2, 509c; – *destaunce* «querelle» cf. AND 178b en divers sens, TL 2, 1759 au sens de «crime, délit» selon la rectification de Holden qui ajoute WaldefH, Gdf 2, 637c-638a au sens de «querelle» [dans son premier ex., tiré de la Chron. des Ducs de Normandie, BenDucF 3850 donne *distance* sans var., mais *destance* peut être la leçon du ms agn. édité par Michel; cependant ce seul exemple ne permet pas de croire que le mot a existé aussi ds l'ouest]; ajouter le sens de «différence» ds SCathClemB 1273; – *eforciblement* «avec effort», (dont on peut dire comme pour *forcible(ment)*, v. RLiR 58, 575, qu'il y a aussi quelques attestations normandes au 14e, ici chez JVignay), cf. TL 3, 1044, Gdf 3, 456c-457a, AND 15b, FEW 3, 727b, ajouter ZrP 117, 320; – *encuntredyre* «refuser» cf. AND 220a, Gdf 3, 114c, TL 3, 236; – *enjetter* «rejeter, chasser», sur lequel J. Vising, en 1907, avait dit l'essentiel (PlainteAmV p. 5 note à XII, 70): «*engeté* est un mot anglo-normand; Gdf [3, 168bc] en cite 14 exemples, tous tirés de textes anglo-normands» et il ajoutait sa moisson de nouveaux exemples. Depuis, TL 3, 432, FEW 5, 16b et bien sûr AND 227a n'ont fait qu'apporter de l'eau à son moulin; cf. encore SEust6E 517 et YsEudeR (v. ici RLiR 68, 285); – *enoscury* «obscurci» de *enoscurir* cf. AND 231b, Gdf 3, 215b, TL 3, 481, FEW 7, 281b; – *ensechyr* «se dessécher», qu'A. Henry avait déjà qualifié de «probable anglo-normandisme» (R 107, 17 n.27), ajouter depuis PAbernRichR et MélHolden 150, 77; – *eweret* «(moulin) à eau», cf. AND 286b, Gdf 3, 676a, FEW 25, 70a; – *faus(s)yn(e)* «tromperie», AND 295b-296a, TL 3, 1661, Gdf 3, 734ab, ajouter ZrP 117, 320 et CompilRalfS (*fausime: prime*); – *hermytoyre* «ermitage» et *reclusorye* «cellule de recluse», qui s'appuient mutuellement, ne sont connus que par des textes agn. des 12e et 13e s., pour l'un voir Gdf 4, 467b, TL 3, 766, FEW 3, 236b, AND 354b et ajouter AngDialGregO 14082, pour le second voir Gdf 6, 670b, TL 8, 435, FEW 10, 155a, AND 603a; – *hulette* «abri rudimentaire» où la note renvoie opportunément au DEAF; – *keyve* «épilepsie» relevé en note; – *mendiva(u)nt* m. «mendiant» relevé en note, v. aussi ici RLiR 68, 285, et aussi le verbe *mendiver* «mendier», cf. FEW 6, 1, 706a, AND 414b et aussi PlainteAmV p. 5 note

à XV, 86, même si J. Vising a eu sans doute tort de défendre le *mendiener* de Gdf 5, 234a; – *pecherous* adj. «de pécheur» 8500, qui manque au glossaire, cf. AND 509a, ajouter ZrP 117, 321; – *porture* «comportement», en mettant de côté les sens très usuels et attestés ici aussi de «grossesse; progéniture» et les deux attestations de BrunLatC qui ont le sens assez proche mais un peu différent de «port du corps» (sens qu'on retrouve en agn. ds PAbernRichR et SEust6E 638), le mot n'est attesté que ds des textes agn. et il l'est abondamment, cf. AND 543a (qui ne donne pas le sens de «grossesse»), TL 7, 1603, Gdf 9, 318b, ajouter EdConfCambrW 1303; – *prelacye* «dignité de prélat» cf. AND 547a, TL 7, 1721, FEW 9, 297b [R 55, 358 = SEdmCantB] et 298a, Gdf 6, 378b (donne un unique exemple tiré de Monstrelet, trop tardif et isolé pour entrer en ligne de compte); – *reclusorye* v. supra *ermitoyre*; – *rester* au sens de «résister» et *resteaunce* «résistance»: pour le premier (qui se rencontre aussi ds des trad. lorraines de textes religieux) cf. TL 8, 1082-83, Gdf 7, 123c, FEW 10, 316a, AND 645b, ajouter PAbernLumH; pour le second cf. TL 8, 1080, AND 645ab; – *sev(e)raument* «séparément», dér. de l'adj. agn. *several* (sur lequel v. MöhrenLand 247) et lui aussi agn. cf. TL 9, 602, Gdf 7, 410c, FEW 11, 473a, AND 706a; – *surfetus* «arrogant» cf. Gdf 7, 531c, AND 747b, TL 9, 896, FEW 3, 350b («agn.»), ajouter AngDialGregO 1920, Veillesce 108 ds Anniversary 1993 (ANTS), 159 et SBernCantG (*sorfaitous* «excessif», trad. wallonne de textes religieux, cf. supra *rester* et infra *re(e)lment)*; – *syuter* «disciple», bien commenté en note; – *weyver* «abandonner» v. DEAF G42 et AND 886b; – *wyvre* «venimeux» v. DEAF G1677.

Signalons aussi deux mots qui ne semblent être attestés qu'en agn. à époque ancienne, mais se sont ensuite répandus largement en français: *affable, effable «gracious»* n'est attesté qu'en agn. jusqu'en 1350 (PAbernRichR cf. RLiR 60, 617; 1 att. du 14e s. ds AND); *affable* reste ensuite extrêmement rare (GilMuis ds TL; Oresme, puis AVigne ds DMF, auquel on ajoutera Louis Chapperon (de Rouen, en 1486) ds G. Gros, *Le poète, la Vierge et le prince du Puy*, 123, 29; soit deux normands et un saintongeais) et l'histoire de son extension en français devra être étudiée; – *aungelyn «angelic»*, le mot est agn. aux 12e et 13e siècles (AND 28b, Gdf 1, 290b, TL 1, 389); à partir de 1300, il se diffuse en domaine picard (JobG) où il est bien attesté au 15e siècle.

Il y aussi de nombreux mots que l'anglo-normand a en commun avec les textes de l'Ouest, et pour lesquels il est un excellent témoin: *arsun*, employé en des sens très variés, est un mot typique de l'Ouest (v. FEW 25, 356-57; le mot est aussi ds BibleDécN); – *avers pl. «farm animals»* cf. agn. *aver* «tête de (gros) bétail» ds MöhrenLand 91, attesté aussi sporadiquement (et surtout dans l'Ouest) sur le continent cf. FEW 4, 363a et aussi au sens spécial en normand de *aver* «porc» DuPineauNormC; – *braunde «briar, shrub»* est commenté en note 3759, où il est constaté que le mot n'est ni ds TL ni ds l'AND, mais seulement ds Gdf (lire GdfC 8, 367a) et ds le FEW, pour lequel il faut renvoyer à FEW 15, 1, 244b. Mais le mot a été examiné depuis ds MourainRéz 101; c'est sur le continent un mot poitevin et vendéen, dont nous avons ici la première attestation; – *charganment* «(tomber) pesamment» n'est connu que ds MirNDChartrK, cf. Gdf 2, 70c et TL 2, 265, ØAND; – *enercir* v. supra **evertir*; – *fesaunce*, agn. et Ouest (Normandie comprise), v. en dernier lieu RLiR 61, 282; – *grundiler*, le riche inventaire dressé ds le DEAF G1471-1474 de *grondiller* et dérivés montre une fréquence très grande en agn. et des attestations continentales circonscrites à l'Ouest (Normandie comprise), ajouter aussi

YsEudeR (cf. ici RLiR 68, 285); – *muet* 534, 6378, 8145, 8522, qui manque au glossaire, agn. et Ouest (Normandie comprise), v. RLiR 50, 125; – *muryaunt* «(la) mort», *a la hure de* – 6126, qui manque au gloss., agn. et normand, v. *A l'ouest d'oïl, Actes du 7e colloque de dialectologie et de littérature du domaine d'oïl occidental*, p.p. C. Bougy et al., 191, ajouter aussi YsEudeR (cf. ici RLiR 68, 285); – *more* «marais; lande», agn. et normand, v. MöhrenLand 211 pour le sens de «marais», ajouter EdConfCambrW; le sens de «lande» se trouve chez le normand JVignay, cf *Actes du 9e colloque sur le mfr.*, 264 n.17, et il est attesté en picard au 15e siècle; – *parlaunce* «conversation», agn. et normand, v. RLiR 61, 284; – *primur* «début», agn. et norm., v. RLiR 61, 284; – *re(e)lment* «rarement», en s'en tenant uniquement aux formes avec – *l* – (le type *re(i)rement* est attesté ds des trad. de textes religieux en lorr. et wall., à la fin du 12e siècle; le type *rerment* se lit ds un Lapidaire qui passe pour agn., encore que les choses soient plus compliquées), agn. et norm. (G. Paris disait déjà, ds R 25, 521 n.3: «*relment* ...qui n'est pas rare dans les textes anglo-normands et même normands» et il citait RègleSBenNicH 827, qui reste, il est vrai, la seule attestation normande connue), cf. TL 8, 973, FEW 10, 75a [*reument* (ca.1240) est ds GrossetChastM], AND 620ab, ajouter ProvSalSanI 2037n; – *rocher* «bombarder (de projectiles)» n'est attesté au Moyen Âge qu'en agn., cf. TL 8, 1364, Gdf 7, 214a, FEW 10, 439a, AND 661a, ajouter SJeanAumU 2622 (où une note indique bien que le mot «seems unknown outside A.N. texts»); mais l'aire que couvrent les attestations dialectales réunies ds le FEW s'étend largement ds tout l'Ouest, le centre et jusqu'en Suisse; – *see* «trône», agn., Ouest (Normandie comprise), v. RLiR 61, 284; – *teser a* [la construction *teser après* proposée au gloss. est moins vraisemblable: je construis *teser a ceo après que*, où *après* est redondant] intr. «tendre à (qch)», agn., Ouest (Normandie comprise), cf. TL, 273-74 [l'ex. des Eles paraît être étranger à ce domaine], AND 792a, Gdf 7, 698bc, FEW 13, 1, 224ab, ajouter EdConfCambrW 102 et RobHoY 2288var; – *tortenusement* «de façon inique», dér. de l'adj. *torcenos*, agn., Ouest (Normandie comprise), cf. Gdf 7, 751bc, TL 10, 407 [RègleCistG est hors du domaine], FEW 13, 2, 114a, AND 800ab, ajouter ZrP 117, 322, CatalogueParker 19 et ElucidaireıT [qui est aussi hors du domaine]; – *vyvouge* «plein de vie» est une forme de *vioge* dont HenryOen 2, 38 n.8 a dit: «M. K. Pope, *Etude sur la langue de frère Angier*, p. 75, rangeait *viouge* parmi les mots régionaux (occidentalisme ou anglonormandisme) [mais là A. H. se trompe: Pope range le mot «parmi les mots rares ...employés dans des régions assez éloignées les unes des autres»]; le FEW 14, 542a dit simplement «Afr.», mais les témoins modernes qui sont ensuite cités sont de l'Ouest». Effectivement l'aire des parlers modernes couvre de façon dense tout l'ouest d'oïl, de la Normandie à la Saintonge en passant par l'Anjou et le Poitou. Pour les attestations anciennes l'agn. est abondamment représenté: MirAgn²K [et supprimer agn. *veogé* «joyeux» Miragn ds FEW 14, 542a], GuiWar, Cal ds AND 873a et ajouter, outre *viouge* ds AngDialGregO 12989, 14478m et HenryOen, *viuge* ds WaldefH et BibleDécBEN. L'ouest d'oïl n'est représenté que par EstFougL ds TL 11, 515 et peut-être par OvMor ds Gdf 8, 253b [on notera qu'au passage correspondant OvMorB 9, 862 donne des leçons confuses]. Par contre, EvratB 9626 (champ.) ds Gdf 8, 253b et MorPhilP (pic.) ds TL 11, 514, sont clairement hors du domaine, mais dans ces deux œuvres de clercs savants l'emprunt d'un mot de l'Ouest est plausible.

Plusieurs autres mots mériteraient d'être commentés: *bessere* «lit de rivière; bief de moulin», rarement attesté cf. fr. mod. *baissière*; – *cheaunce*, *coynt* et *coyntise*, *jar-*

gun, dont la fréquence et la variété de sens dans ce texte sont tout à fait remarquables; – *surseoir* (forme d'inf. reconstituée, peu crédible ds ce texte où l'on attend *surseer*) «négliger», ancêtre de notre *surseoir*, attesté une première fois ds Lois-GuillM en emploi abs. au sens de «s'abstenir de», puis seulement en 1347 en emploi tr. ind. au sens de «différer» v. TLF 15, 1192b; le mot semble avoir été très usuel en agn. v. AND 750ab, qui donne un registre d'emplois sans commune mesure avec ce qu'on lit ds les autres dictionnaires. Pour les premières attestations on peut citer: *nunchalaunt* (1re att de *nonchalant* ds TLF 12, 219b: 1294); – *quant a* 3567, 4603, 5881 «en ce qui concerne» (1re att ds TLF: 1269-1278).

Nous pensons avoir montré que ce texte est aussi riche en exploitations linguistiques potentielles.

Gilles ROQUES

Alain CHARTIER, Baudet HERENC, Achille CAULIER, Le Cycle de *La Belle Dame sans Mercy*, Édition bilingue établie, traduite, présentée et annotée par David F. HULT, avec la collaboration de Joan E. McRae, Paris, Champion Classiques (Moyen Âge, 8), 2003, LXXXI + 611 pages.

Alain Chartier a été bien servi ces dernières années, aussi bien le poète avec l'édition magistrale de ses *Poetical Works* par J. Laidlaw (1974), édition réduite, mais mise à la portée de toutes les bourses, par le même en 1988, dans la collection 10/18. Son œuvre latine, ainsi que le texte français du *Dialogus* et du *Curial*, ont été publiés en 1977 par P. Bourgain-Hemeryck. Sa prose française fut toujours admirée et si nous pouvons lire *Le Livre de l'Espérance* grâce à F. Rouy, *Le Quadrilogue invectif*, qui a toujours été considéré comme une œuvre majeure, n'est disponible que dans l'édition provisoire d'E. Droz (1923[1], 1950[2]), qui mériterait d'être remplacée, d'autant qu'on a aussi consacré plusieurs ouvrages au style du prosateur (Rouy 1980 et Meyenberg 1992). Mais Chartier, reste aussi, et avant tout, l'auteur de *La Belle Dame sans Mercy*, et le pionnier A. Piaget a attaché son nom au cycle qui en est issu, et qui au sens large comprend une vingtaine de poèmes, mais qui, réduit aux suites (c'est à dire aux poèmes qui reprennent le fil narratif et les personnages de *La Belle Dame*), en compte encore une demi-douzaine. Ce noyau se retrouve dans le ms BnF fr. 1131, qui entremêle aux poèmes de Chartier la plupart de ces suites. C'est la tranche centrale de ce ms. du milieu ou du troisième quart du 15e s., qui a été retenue, allant de la *Complainte de la Mort a la Dame m. Alain* de Chartier à son *Débat du Réveille Matin*, en passant par ses *Belle Dame*, *Requeste* et *Coppie des Lettres*, puis *Excusacion*, auxquelles succèdent *L'Accusation* (ou *Parlement d'Amour*) de Baudet Herenc, *La Dame loyale* (anonyme), *La Cruelle Femme* et *L'Hôpital d'Amour* d'Achille Caulier; nous retrouvons ainsi les textes que Piaget avait édités, d'après d'autres mss, dans une série d'articles de la Romania 30-31 (1901-1902), plus *L'Accusation* et *L'Hôpital*, deux textes qui n'étaient accessibles qu'à travers des éditions du 16e ou du 17e siècle. On voit donc qu'il ne s'agit pas là d'éditions critiques mais de la version conservée par un ms. de bonne qualité. Le fait est d'ailleurs en accord avec la transmission des œuvres poétiques de Chartier, qui, à la différence de celles de Machaut, de Froissart ou de Christine de Pizan, n'ont pas connu, à

l'exception des *Quatre Dames*, une version préparée par l'auteur, mais ont circulé individuellement avant d'être réunies dans des anthologies. Ainsi, cette édition ne fait pas double emploi, ni avec les éditions critiques de Laidlaw, ni avec celles, éclectiques au bon sens du terme, de Piaget, ni avec les éditions critiques, souhaitables, de ces suites. L'introduction est presque exclusivement littéraire, hormis quelques indications sur les principes de l'édition [LXXVI-LXXVII] et la langue et les habitudes du copiste (quelques légers picardismes) [LXXVII-LXXX].

Les textes sont bien édités et traduits avec attention, ce qui n'était pas facile. On regrette de ne pas voir indiquée la foliotation du manuscrit. On trouvera en fin de volume un apparat qui sépare les leçons rejetées d'un choix de variantes assez restreint par rapport à l'édition de Piaget. Un dossier ajouté en annexe édite quelques pièces complémentaires (en donnant cette fois la foliotation du ms de base) dont des extraits *Des Erreurs du Jugement*, publiées intégralement par Piaget (R 33, 183-199). Les auteurs ont fait le maximum pour donner le plus de matière possible, dans un format raisonnable.

Une bibliographie solide [555-564] précède un index des noms propres, y compris un index des personnifications [571-576], suivi d'un ample glossaire [577-610].

Quelques remarques sur le texte d'abord: 329, 19 lire *de bout en cor* (cf. infra sur *cor*) «de bout en bout», et supprimer au glossaire *de bout* «entièrement»; – 432, 1221 lire *Adont*; – 484, 54 *ayont* m'est incompréhensible; – 487, 103 *Onc* aussi; – 504, 27 *aux fievres en entra*, est possible mais le ms. édité par Piaget donne *es feves*, qui paraît meilleur et s'insère bien dans la série des expressions où *feves* est employé pour caractériser la folie (cf. DiStefLoc 345bc); – 505, 47-48, la virgule se place mieux après *perdoit* qu'après *derrenier* (cf. aussi Piaget)

Sur la traduction et les notes: 138, 287 *en elle servant* ne paraît pouvoir signifier que «tandis qu'il la sert»; – 142, 335 *seduite s'est* ne paraît pouvoir signifier que «s'est écartée»; c'est un sens tiré du latin *seducere*, attesté une autre fois chez Marot (Hu); – 154, 479-480, je comprends: «afin que pendant sa jeunesse on ne perde pas son temps à vivre dans l'amertume»; – 412, 987 *en allant* à traduire par «en marchant»; – 478, n.3 *sopie* «supprimée», plutôt «passée sous silence; réduite à néant»; – 484 n.3 *vueil* non «vain» mais «volonté», coordonné à *desir;* – 506 n.4 *coloré* «spécieux» plutôt qu' «harmonieux»; – 506 n.1 *amusé* «trompé» plutôt que «retenu».

Sur le glossaire: *abandonné*, *estre – a* «être disposé à» est parfait; pourquoi la traduction (157, 495) porte-t-elle «avait la possibilité de»? – Inversement *acheson*, *a votre* – «à cause de vous» est moins approprié que «à votre instigation» de la traduction (391, 725); – *actendre*, l'emploi impers. n'existe pas; *il* représente *celuy*; – *accueuillir*, le sens de «s'adjoindre à» ne va pas; celui de «s'emparer [de]» n'est pas très bon; c'est «attaquer, assaillir»; – *affaictier*, *soy* – «se réconcilier» ne va pas; – *affaitié* «plaisant» non plus; – *aguet*, *en* – «aux aguets» ne va pas; c'est «au piège»; – *aonder*, est compris comme un dériver de *onder*, c'est plus probablement un représentant de ABUNDARE au sens de «se déverser» ou une forme avec substitution de préfixe de *enonder* «affluer de tous côtés»; – *bruire* «frémir; hurler» est plus probablement *bruir* «brûler», cf. en particulier *Amours... Par qui je bruis et estincelle*, traduit bizarrement par «Amour, qui me fais hurler et qui m'embrases»; – inversement, c'est bien à *bruire* que je rattache le p.pr.adj. *bruyant*, «plein d'entrain», qui manque au glossaire, et qu'on lit dans l'association *frique et bruyant* H 994. Ce sens

n'est pas très répandu, et le FEW ne l'a relevé que ds les CentN; encore DubuisCentN lui préfère-t-il, à tort, «renommé», en ne faisant que suivre une glose de l'édition de Sweetser. L'intérêt de cette nouvelle attestation est que l'association *frique et bruyant* correspond à *bruyanz et frez* (var. *frisque*) des CentN 71, 9. Par ailleurs j'ai relevé *bruyant* «plein d'entrain» ds PMichaultDanseAveuglesF 114. En tout cas, Caulier en offre ici la première attestation; – *cavillacion* a plutôt le sens de «subtilité de mauvaise foi»; – *cheoir*, je ne crois pas que la confusion entre *seoir* et *cheoir*, soit d'ordre phonétique et qu'il faille y voir un picardisme; il s'agit plutôt d'un rapprochement entre deux verbes ayant des caractéristiques communes, au plan de la conjugaison et du sémantisme (la confusion ne se produit pas aux sens de «tomber» ou de «s'asseoir» mais aux sens figurés d'«arriver» et de «convenir», qui sont très proches: ainsi ici, ds BD 267 on a *il chiet bien* «cela tombe bien», ce qui était déjà la leçon de Piaget, alors que Laidlaw donne *il siet bien* «cela convient bien»); – *comprendre* «s'emparer de, saisir» est en fait *comprendre sa voullenté a* «concevoir le dessein de», c'est l'équivalent de *soi comprendre*, attesté en ce sens ds Gdf 2, 213b; – *contenance*, *moustrer* – est plutôt «se donner une contenance» que «maintenir les apparences»; – *coucher* est plutôt «engager (sa foi)» que «promettre, étaler»; – *dac*, n'est sans doute pas «dague», mais «coup», dér. de l'apic. *dac(h)ier* «frapper»; j'en ai vu un exemple ds MystAssomptionB 2837; – *darde* et *dart* ne signifient jamais «lance»: il s'agit ds nos textes des armes de l'Amour, donc «flèche», et de la mort, qui est aussi armée d'une *darde* «flèche ou javelot» ds GrebanPassionJ; – *declinatoire* est adj.; – *dehachier* a le sens de «tourmenter», et s'applique par conséquent non au *trencheur*, mais à l'amant; ce sens de *dehachier* est très rare, je ne l'ai relevé que ds une var. de Coudrette MélusineR 4704var, mais le simple *hachier* «maltraiter» est un peu plus fréquent, et n'a pas toujours été souligné: BoccaceCleresFemmes(trad.)B106, 50; Gerson cité ds le commentaire de l'exemple suivant; VillonTestamentRH 952[1]; – *embuche* signifie bien «cachette» mais pas «embuscade», de même *embuchier* signifie «cacher»; – *entamer* «faire fléchir» est plutôt *entamer de mercy* «faire accorder sa grâc»; – *entrejetz* signifie plutôt «enchantements»; – *escueul, estre en – de* signifie «être en passe de»; – *esjoier* n'existe pas; les formes *esjoye* sont des subj. prés. d'*esjouïr*; – *forcourre*, plutôt *f. a* «s'écarter de (faire qc)»; – *franc* «pur, chaste» est peut-être forcé, plutôt «sincère»; – *gouliardie*, «paroles éhontées» de la traduction vaut mieux que «débauche» du glossaire; – *inçanser* n'existe pas, c'est *inçansé* au sens d'«insensé», qualifiant Fol Espoir; – *jugeant* n'est pas prép., mais *Luy sembloit jugeant son voulloir* se traduira par «lui semblait indiquer ce qu'elle voulait»; – *mespris* m. «faute, manquement» rejoint une erreur du glossaire de Wagner *mespris* m. «mépris»; ici, il faut comprendre que dans *de cueur failly et de mespris*, *mespris* «coupable» est le p.p. de *mesprendre*, cf. TL 5, 1668, 2 et FEW 9, 348b; – *quieuvre* est «cuivre», le tour *dur comme cuivre* se trouve ds DiStefLoc 221b et Ziltener 1339; – *tire* «trait» sans référence, renvoie probablement à *a tire de cheval* «à bride abattue» (L, 58); – *transe*, pour ce mot typique de la lyrique amoureuse de l'époque, v. MélPlanche 425-26.

---

(1) Voici le sens que je donne (en rejoignant la source du FEW 16, 172b, qui enregistre *haschier* [mais la graphie n'existe pas] «causer de la peine» Villon) au vers 952 du Testament de Villon, que je traduis ainsi: «Rien n'aurait pu, hormis ce fait, causer mon tourment».

Ces textes peuvent aussi servir à retracer l'histoire de certaines locutions. Par exemple, DiStefLoc 778b enregistre:

Il n'ist du sacq (du vaisseau) fors ce qu'il y a «on ne peut espérer que des injures ou des saletés d'une personne mal apprise» (Oudin, cf. aussi Cotgr), mais le sens peut être aussi plus général. Suivent six attestations.

Si nous les présentons dans l'ordre chronologique, les deux premières apparaissent dans le Cycle de la Belle Dame. C'est la dernière citée par DiStefLoc qui est la plus ancienne, précisément celle de l'Accusation de Baudet Herenc (*Et on dist qu'il ne peut du sac Yessir fors ce qui est dedens* 391), qui date de ca 1425; la seconde en dépend, puisque c'est celle de la Dame Loyale (*Desir dist qu'il ne peust yssir Du sac que ce qui est dedens* 690), qui date donc de la période 1425-1440. La troisième se lit dans les œuvres de Charles d'Orléans; c'est un rondeau de Jean de Lorraine, qui date lui de ca 1455 (*Et si ne scet du sac yssir Que ce qui est d'acoustumence* R CXXVII, 3); dans ce cas, à la différence des deux exemples précédents, il s'agit d'une sentence proverbiale détachée de tout contexte, qui sert simplement d'écho *à bon cuer ne peut mentir*. Enfin Molinet est le dernier témoin qui emploie cette sentence, ramassée en un seul décasyllabe, pour clore une strophe consacrée à stigmatiser les disputes entre moines à l'intérieur du couvent (*Il n'ist du sacq fors que ce qu'il y a* FD II, 605, 70). Quant à l'emploi de Chastellain (en 1463, dans les Douze Dames de Rhétorique, éd. D. Cowling, 8, 22), qui offre une forme toute différente (*mal se puet traire du vaisseau ce que onquez n'y entra*), il s'agit d'une variation qui se rattache directement au proverbe qui est à la base de toutes les expressions précédentes. En effet un proverbe est attesté depuis ca 1317: *Il ne puet issir dou vaissel fors que ce que on i a mis* (Morawski 905). Le mot *vaissel*, qui était en train de perdre, depuis le début du 15e siècle, son sens, sans doute provincial ou rural, de «cuve, tonneau», handicapait la survie du proverbe. Aussi c'est un mot désignant, lui aussi, un contenant commun, *sac*, qui le remplace et assure la survie littéraire du proverbe, consacrée par les trois emplois, datés de 1425 à 1455, que nous avons commentés, et par son maintien dans les recueils parémiologiques, sous la forme, antérieure à 1444 de *il ne puet issir du sac fors ce qu'il y a* (Morawski 905var).

Le proverbe est ensuite passée dans la lexicographie, probablement par l'intermédiaire de l'Apologie pour Hérodote d'Estienne (1566), citée ds La Curne: *Il ne sort d'un sac que ce qu'il y a*, qui est, sans doute, à l'origine de ce qu'on lit dans Oudin 1640: «*Il ne sort du sac que ce qu'il y a*, on ne peut esperer que des injures ou saletez d'une personne mal apprise», ce que l'Ac 1694 adapte en: «On dit prov. d'un homme qui dit des injures, des ordures et qui se fait une habitude d'en dire qu'*il ne sçauroit sortir d'un sac que ce qui y est*». LeRoux 1718 adapte la version de Oudin en: «*Il ne sauroit sortir du sac que ce qui y est* se dit de ceux qui disent beaucoup d'injures et de saletés», ce qui est ensuite la source de Ac 1762-1878: «*Il ne sauroit sortir d'un* sac *que ce qui y est*, pour dire, qu'un sot ne peut dire que des impertinences, qu'un méchant homme ne peut faire que de méchantes actions», qui à son tour est la source de Li: «*Il ne saurait sortir d'un sac que ce qui y est*, un sot ne peut dire que des sottises, un méchant ne peut faire que des méchancetés». C'est probablement un autre cheminement qui conduit des attestations médiévales à ce qu'on lit dans les *Proverbes* insérés dans Nicot 1606: «*Il ne peut sortir du sac que ce qui y est* ...Ainsi d'un esprit remply de mauvaises pensées et cogitations, ne peut sortir que mauvaises paroles...». Quant à Cotgr 1611, l'origine des sens qu'il donne à *il ne peut sortir du sac que ce qu'il y a dedans*, et à *on ne peut tirer du sac que ce qu'y*

est, m'est restée obscure. Cf. encore ds Cotgr cette explicitation, par ailleurs inconnue: *d'un sac à charbon ne peut sortir que de la poussiere noire.*

Relevons quelques régionalismes, essentiellement dans les poèmes d'A. Caulier: *aveuglir* «rendre aveugle» cf. TL 1, 752; Gdf 1, 525c; nombreuses autres attestations dont Perceforest et v. aussi SAlexPe p.145 et R 110, 456 n.6 («*avulir*, picardisme caractérisé»); l'emploi fréquent chez Marguerite de Navarre (cf. Hu) est une singularité; – *comble* m. «coupole, toiture», sens à rattacher à celui de «charpente qui surmonte un édifice et supporte le toit» cf. FEW 2, 1528a; TL 2, 588, 18-26; Gdf 2, 187a (Froissart) et 9, 129b (1442, Tournai); ajouter CMansionDialCreaturesR 2034; – *cor* m. «coin, extrémité», ajouter H 19, v. RLiR 62, 136 (Matsumura); – *croliere* f. «fondrière», peut-être v. RLiR 60, 397; – *esroullé* adj. «couvert de rouille, rougi», peut-être cf. Gdf 3, 563a; – *esseulé* adj. «seul», aussi ds La Dame Loyale, v. en dernier lieu RLiR 65, 614; – *pourchasser* (*soi*) «demander l'aumône, mendier», cf. Gdf 6, 285c (1450-54, Tournai); ajouter Berinus 143 et FlorentOctavienL 2910 .

Les régionalismes de Chartier ne sont pas nombreux, l'emploi de *savance* «sagesse» en est peut-être un cf. Gdf 7, 333c et 334a (ThomKentF, agn.; 1256, Côtes du Nord; 1378, Nantes; AChartierEspéranceR; Meschinot; – Mist n'est pas localisable; – avec Robertet, nous avons une attestation littéraire, qui illustre l'extension géographique du mot à partir du dernier quart du 15e s.); AND 679b; TL 9, 250 (13e s., agn.); La Curne 9, 340a et 355a (1379, Bretagne; 1452, lettre de rémission non localisée); FEW 11, 196ab (Chd'Orl [en fait dans un rondeau d'Antoine de Cuise [vers 1458], d'origine picarde, mais intégré très tôt dans les cercles poétiques de l'Ouest]; GuillAl [1451-1480]; – Molinet [1485] et JLemaire témoignent de l'extension littéraire du mot, à partir du dernier quart du 15e s.); ajouter Ponthus [fin 14e – déb. 15e s.] (ce qui ferait pencher la balance de sa localisation vers l'Ouest cf. RLiR 61, 602-03) et ChevalierDamesM [fin 15e s.] (sur sa localisation, v. RLiR 56, 328); de même l'antonyme *nonsavance* «folie», plus usuel, confirme entièrement la localisation proposée (v. Gdf 5, 526ab; TL 6, 797; AND 458b et 679b; FEW 11,196b) et la comparaison des aires de *nonsavance* / *nonsavant* par opposition à celles de *nonsachance* et *nonsachant* se révèle très probante.

Gilles ROQUES

Dictionarivs familiaris et compendiosvs, Dictionnaire latin-français de Guillaume Le TALLEUR, édité par William EDWARDS et Brian MERRILEES, Turnholt, Brepols (Corpus Christianorum, *Continuatio Medievalis*, Series in 4°, Lexica Latina Medii Aevi, 3), 2002, XXVII + 427 pages.

Nous avons là le troisième volet du triptyque des glossaires bilingues du 15e siècle, dérivés du *Catholicon*. A côté du grand *Dictionarius* de Firmin Le Ver (DLV; v. RLiR 58, 585) et du *Glossarium gallico-latinum* (GGL; v. RLiR 66, 300), voici le *Vocabularius familiaris et compendiosus* (VFC), imprimé en 1490, à Rouen, par Guillaume Le Talleur. S'il n'est pas le premier dictionnaire latin-français imprimé, puisque Caillaut a édité en 1482-84 un *Vocabularius brevidicus*, qui inaugure la série des impressions du *Catholicon abbreviatum*, continuation de l'*Aalma* (v. M. Lindemann, *Die französischen Wörterbücher von den Anfängen bis 1600*, 557), il dépasse de très loin ses devanciers par son ampleur et sa technique lexicographique.

L'introduction rappelle le peu que l'on sait sur le typographe rouennais [VIII] et décrit l'imprimé [VIII-IX]. Une seconde édition [IX], imprimée aussi à Rouen, probablement en 1500, constitue une recomposition et les variantes en sont données en bas des pages de l'édition. La simple mise en parallèle du DLV et du VFC, montre à l'évidence que le second dérive très largement du premier et le fait est confirmé par le court échantillon du vocabulaire français commun aux deux répertoires [XV-XVI]. Cette liste limitée à la lettre A, appelle quelques précisions: *accourement* (n.31) est aussi ds le GGL 181a44; – *adjurement* (n.34), si le hapax 15e s. ds Lac de FEW, peut être écarté sans difficulté, car il s'agit d'une var. de l'édition de 1528 de Perceforest (cf. PercefT 4918), le mot est attesté sporadiquement avant 1490 (JVignayOisG; PassAutunB; PerrinetDupinB); – *aidablement* (n.37) est aussi ds le GGL cf. ici p.I n.1; – *apaisableté* (n.39) est aussi ds le GGL 186b9, mais sous la forme *apaisibleté*, qui correspond au hap. 14e s. du FEW < Gdf 1, 314a; – *apaiseement* (n.40), l'hap. 15e du FEW concerne *apaisamment*, qui est aussi un mot de lexique, en l'occurrence le BnF lat. n.a. 1042 (< Gdf 1, 313c), ms. qui n'est pas signalé ds la n.24, mentionnée plus bas. S'il paraît avoir eu sous les yeux une copie du DLV, l'imprimeur rouennais semble avoir conservé une structure des articles plus proche du *Catholicon*, et sa nomenclature est parfois plus ample que celle du DLV, ce qui indique d'autres sources, au premier rang desquelles figure le *Breviloquus* [X-XIV].

On aborde ensuite l'apport à la lexicographie du français de l'étude du VFC par une importante note sur les lexiques bilingues utilisés par Gdf [XIV n.24], qui n'a pas dépouillé directement le VFC, mais dont il utilise les dépouillements de Du Cange et de Carpentier. Une longue liste des néologismes propres au dictionnaire imprimé [XVI-XXIV] nous est ensuite proposée, avec renvois aux dictionnaires historiques. On pourrait aussi essayer d'en dresser une typologie (où l'on voit se dégager des catégories: la série totale ou partielle *-able*, *-ableté*, *-ablement* cf. *frequentable* (*-ement/-eté),* les féminins en *-eresse* avec ou sans modèle latin, etc..) à comparer avec celle du reste du *Vocabularius* et aussi des autres glossaires Quelques mots ont plus particulièrement retenu mon attention: *derondé*, est un fantôme, il faut lire *ny d'eronde* «d'hirondelle»; – *effronteement*, est usuel dès le 14e siècle; – *encrement* «importunément», rappelle beaucoup *ancrement*, relevé par Hu ds Andrieu de la Vigne et interprété, de façon convaincante, par J.-P. Chambon (MélFabre, 115) comme signifiant «amèrement» et rattaché à l'adj. dialectal *ancre* «amer; opiniâtre». Pour être complet, il faut ajouter que le *Vocabularius* connaît aussi *encre* «importun» 158b26. Le sens d'«opiniâtre» dont dérive, selon nous, celui d'«importun» est essentiellement bourguignon et suisse et l'adverbe ne se rencontre qu'en Bourgogne avec des sens comme «violemment, ardemment, opiniâtrement» (cf. FEW 22,1, 98a). Il s'agirait donc de premières attestations, qui précèdent de quelques années celles connues jusqu'à présent, et la présence de burgondismes dans le *Vocabularius*, dont le lexique régional est plutôt normand, mérite réflexion. D'après moi, cet *encre* est un avatar de l'afr. *engrés* «fâcheux, rude, violent, entêté», très usuel jusqu'à la fin du 14e siècle et qui disparaît brutalement dans la première moitié du 15e s. (justement, LeVer 221b55 véhicule encore *engreis* «importun»), avatar peut-être favorisé par le mot *a(s)cre* «dégoût» et son dérivé *a(s)creus* «affreux», attestés dans la même région bourguignonne (cf. FEW 25, 425). La forme afr. *encre* «violent» (hap.,Tournai 1243) et quelques formes sporadiques *engre* ou *aingre* au 13e s. me paraissent être des tentatives d'adaptation de *engrès*, tandis que l'agn. *encrement* «extrêmement» (1170), qui est associé à l'afr. *encre* «violent» aussi bien par TL que par le

FEW 22, 1, 98a, me semblerait être l'adverbe formé sur l'adj. afr. *entre* «en bon état», pris ici dans son sens étymologique de «entier», qui représente le résultat du lat. INTEGER (cf. FEW 4, 734b); – *esvalasse d'eaue* «pluie torrentielle», nous rapprochera de Rouen. La forme n'est pas connue ailleurs, mais c'est le correspondant de norm. *avalasse* «pluie torrentielle» (Rouen 1511) v. Gdf 8, 244c; FEW 14, 142b; TLF 3, 1033a. LeVer parlait lui d'*eslavasses d'iaues* 15b61 ou de *lavasses d'iaues* 400b10-11; *eslavace* est un mot picard qui termine sa carrière (FEW 5, 215a; Gdf 3, 478ab; TL 3, 1086) alors que *lavace*, tout aussi picard à l'origine (1re att. en 1307 chez Jean le Long d'Ypres, seule attestation avant les années 1440) mais plus largement étendu jusque ds les parlers de l'Est (cf. FEW 5, 214b-215a), commence la sienne. On entrevoit alors les raisons de cette forme *esvalasse*, compromis entre *eslavasse* et *avalasse*, à moins qu'il ne s'agisse, et c'est plutôt mon avis, que d'une adaptation normande de pic. *eslavace*. L'étude de langue [XXIV-XXV] est assez peu convaincante, surtout qu'on ne distingue pas ce qui est déjà dans LeVer. Le phénomène le plus original est la désinence *–oir* de quelques infinitifs de verbe en *–er* (*bruloir, demenoir, regretoir*), qui me semble plutôt un trait de l'Ouest, des régions où *savoir* est *saver* ou *savé*, ce qui convient bien pour le Mystère du Siège d'Orléans qui, à la même époque, donne plusieurs exemples du phénomène.

L'édition est impeccable. Je signalerais: 10a1 lire *camus* en italiques; – 20a12, pour *porc, senglier* on peut préférer se passer de la virgule.

Il restera maintenant à commenter les mots de ces trois glossaires, si possible en les comparant. Aussi le CD-ROM annoncé [XV n.28] du vocabulaire français de LeVer, sera un instrument déterminant. En attendant, examinons quelques cas du côté du vocabulaire régional:

La comparaison des articles *alveare/alvearium* et *apiarium* fait apparaître les contrastes entre LeVer: *vaissiel aux mouches, aux és, ruque...ruche, chatoire ou les ees font le miel* et LeTalleur: *vaissel a mouches, ruque...ruche ou les mouches font le miel*. *C(h)atoire* «ruche» est un picardisme bien connu (FEW 2, 333a: apic., aflandr.) et *e(e)s* «abeilles», plus largement répandu, est aussi caractéristique du picard (cf. FEW 25, 11, qui a contrario n'en donne aucune attestation dialectale normande); on n'est donc pas surpris de les lire chez l'abbevillois LeVer. Inversement, si *mouche* «abeille» est aussi largement répandu (cf. FEW 6, 3, 253a), il est bien représenté en Normandie, ce qui cadrerait avec l'emploi du rouennais LeTalleur.

Crameillie «crémaillère» chez LeTalleur 19b1 (essentiellement norm.-pic., cf. FEW 2, 1313ab) répond à *escramaille* de LeVer 24a73-76 (absent du FEW et seulement connu de Gdf 3, 436c, qui donne des attestations pic. et flam. de *escrame(i)lle*, qu'il ne le définit pas). Dans le sens voisin de «pare-feu», l'AMD 121c20 (aflandr. ou nord-pic. cf. RLiR 66, 300) a *escramaires*, qui vient éclairer un *escramare* «petit coffret» (mais qui peut signifier tout aussi bien «crémaillère; pare-feu») que Gdf 3, 436c a relevé à St-Omer en 1441 et que FEW 17, 119a a rangé avec un mot wallon signifiant «armoire».

Les désignations du «bardeau» sont bien représentées dans ces glossaires: LeTalleur 26a36 a *essente*, attesté à Rouen en 1352, forme plus rare que l'anorm. *essende* (1315-1501) cf. Gdf 9, 64c et FEW 11, 283b; LeVer 447b60 a l'apic. *eschengle*; on lit ds le GGL 219b45 et l'AMD 121c30, des formes se rattachant à un tout autre étymon (cf. FEW 25, 1297ab), respectivement *esseule* (rare) et *esçaule* (assez répandu).

Le «repas que l'on prend dans l'après-midi (*entre disner et souper*)» est fréquemment attesté: ainsi LeVer fait suivre un mot *nonnemette*, peu connu (un seul exemple à Arras vers 1267, ds Gdf 5, 624c et TL 6, 786, pour lequel Windahl (l'éditeur du texte) et TL préfèrent même un point d'interrogation à la glose «sieste» de Gdf), de pseudo-synonymes, dans un cas (s.v. *antecenium* 23b21) fr. *merienne* («heure de midi, sieste» cf. FEW 6, 2, 31b) et apic. *prangiere* «(heure du) repas de midi» mais aussi dans les patois du nord «sieste» cf. FEW 9, 328a et, en dernier lieu, *Variations linguistiques* (ici RLiR 68, 225), 30, et dans l'autre cas (s.v. *merenda* 299b71) de *ressie*, mot de l'Ouest et du Centre (FEW 3, 296b; Gdf 6, 664a; TL 8, 421). Sans surprise, Le Talleur a fait disparaître l'apic. *prangiere* ainsi que *ressie* (mal implanté en Normandie, malgré une attestation à Rouen en 1390); par contre, il a conservé *nonnemette*, qui est aussi ds l'AMD 125c11 (*nonnemete*). LeVer avait aussi accompagné le mot de ce qui ressemble à une tentative étymologique: *le mengier aprés nonne*. De fait *none* et des dérivés peuvent avoir ds diverses régions (Franche-Comté, Suisse, Normandie) le sens de «goûter de l'après-midi» v. FEW 7, 189b, qui relève aussi le composé (formé avec le résultat de HORA) agasc. *auranoa* «goûter (de l'après-midi)».

Naturellement, les premières attestations abondent et un compte rendu ne pourrait suffire à les relever, d'autant qu'il faudrait chaque fois revenir à LeVer. Citons: *dissocié* 14a59 (déjà LeVer 16b5) 1579 ds TLF 7, 314a ou la graphie *pain à coucou* 1708 ds FEW 7, 578b.

On comprendra donc quelle reconnaissance nous devons aux éditeurs de ce *Vocabularius*, et la meilleure façon de la leur manifester est de l'utiliser.

Gilles ROQUES